



HAL
open science

**Les représentations du couple royal formé par le roi
Kongmin (r. 1351-1374) et la reine Noguk (?-1365) au
Koryŏ et au Chosŏn : tentative d'interprétation
historique**

Gulsen Kilci

► **To cite this version:**

Gulsen Kilci. Les représentations du couple royal formé par le roi Kongmin (r. 1351-1374) et la reine Noguk (?-1365) au Koryŏ et au Chosŏn : tentative d'interprétation historique. Histoire. 2019. dumas-02363180

HAL Id: dumas-02363180

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02363180>

Submitted on 14 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Master 2 Recherche Langues Littératures, Civilisations Étrangères et Régionales
Études Coréennes
Session 2

MÉMOIRE DE RECHERCHE MASTER 2

« Les représentations du couple royal formé par le roi Kongmin (r. 1351-1374) et la reine Noguk (?-1365) au Koryŏ et au Chosŏn : tentative d'interprétation historique »

Gulsen - KILCI

N° Étudiant : 21400666

Sous la direction de : **Bruneton, Yannick, PU**

Soutenance : **Juillet 2019**

Remerciements

Ce mémoire est le résultat d'un effort soutenu tout au long de cette dernière année de Master. Ce travail n'aurait pu voir le jour sans le soutien, l'aide et l'encouragement d'un certain nombre de personnes, à commencer par mon directeur de recherche, le Professeur Yannick Bruneton. J'ai eu l'opportunité de conduire cette recherche sous sa direction depuis maintenant deux ans. Ses conseils et ses corrections, entre autres, m'ont poussé à achever du mieux que je pouvais le dossier de M1 et maintenant le mémoire de M2. Face à cet exercice des plus stressants, j'ai été déstabilisée bon nombre de fois. Je suis très reconnaissante de la patience dont mon directeur a fait preuve à mon égard dans ces moments de doute et de panique. Je remercie également les enseignants-chercheurs de l'UFR LCAO qui soutiennent constamment les étudiants. Je tiens à remercier, entre autres, Monsieur Pierre-Emmanuel Roux qui m'a donné l'opportunité de présenter mes travaux lors d'une journée d'étude. Je ne peux oublier Madame Eunsil Yim dont le soutien ne tarit pas. Je ne saurais énoncer intelligiblement ma gratitude envers ces enseignants qui guident continuellement les étudiants avec passion et patience.

Arriver à la fin d'un cycle de l'enseignement supérieur, je souhaiterais prendre ce temps pour remercier toutes ces personnes que je côtoie depuis les premiers jours de ma Licence : Karine Rezel, Stéphanie Yabas et le personnel de la bibliothèque LCAO qui nous encouragent tous les jours ; sans oublier mes chers camarades avec qui j'ai passé ces cinq dernières années et ceux que j'ai rencontré récemment. Cette année fut certes la plus compliqué pour les étudiants en M2, mais rien n'est inachevable si l'on se soutient mutuellement dans les moments les plus durs. J'accorde donc ma gratitude à ces jeunes chercheurs (je me permets de les appeler ainsi) pour leur soutien sans faille et le courage dont ils ont fait preuve dans ces temps difficiles. Je tiens à remercier en particulier Leyla Karaagac (M2) et Claire Tratz (M2) pour leur relecture et Anne-Émilie Govin (M1) pour son soutien et sa compagnie dans les derniers instants de rédaction. Et surtout merci maman de m'avoir supportée et soutenue tout au long du processus de rédaction.

Je voudrais terminer par remercier la Korea Foundation, qui par son financement, a soutenu mon projet de mémoire de cette année.

Sommaire

Introduction	5
I- Le roi Kongmin et la reine Noguk : un couple représenté par diverses sources.....	8
II- Tentative d'interprétation historique des représentations du couple royal.....	58
Conclusion	82
Bibliographie.....	85
Webographie	92
Annexes.....	94
Table des illustrations	110
Table des matières.....	111

Avertissement

Le système de romanisation du coréen utilisé ici est le système McCune-Reischauer (1937), en usage dans les milieux académiques européens et nord-américain ; pour le chinois et le japonais, les systèmes utilisés sont le *pinyin* et le système Hepburn. Les noms propres coréens sont parfois romanisés dans un autre système quand celui-ci est consacré par l'usage ou des conventions internationales.

Pour la traduction des termes administratifs relatifs à la Corée et à la Chine, nous avons préférentiellement employés les traductions des ouvrages suivants :

- COURANT Maurice, *Répertoire Historique de l'Administration Coréenne*, saisi par Pierre-Emmanuel Roux avec ajouts (archive ouverte HAL, 11 mai 2015).

- HUCKER Charles O., *Dictionary of Official Titles in Imperial China*, Stanford, California: Stanford University Press, 1985.

Abréviations

CWS	<i>Chosŏn Wangjo Sillok</i>	朝鮮王朝實錄	(<i>Annales du Chosŏn</i>)
DOTIC	<i>Dictionary of Official Titles in Imperial China</i>		
KRS	<i>Koryŏsa</i>	高麗史	(<i>Histoire du Koryŏ</i>)
KRSCY	<i>Koryŏsa chŏryŏ</i>	高麗史節要	(<i>Abrégé de l'Histoire du Koryŏ</i>)
RHAC	<i>Répertoire historique de l'administration coréenne</i>		
YS	<i>Yuanshi</i>	元史	(<i>Histoire des Yuan</i>)

Introduction

Les représentations du couple formé par le roi Kongmin (*Kongminwang* 恭愍王 ; r. 1351-1374, alias Wang Chŏn 王顥) et la reine Noguk (*Hwiŭi Noguk Taejang Kongju* 徽懿魯國大長公主 ; ?-1365, alias Botasiri 寶塔失里) constituent un cas exceptionnel dans l'Histoire de Corée. Ce dernier couple issu de l'union matrimoniale entre la cour des Yuan et celle du Koryŏ (1274-1365¹) fut représenté à plusieurs reprises dans différents supports à travers le temps. D'abord, nous avons une architecture funéraire unique pour la période du Koryŏ, des tombes jumelles, un des seuls vestiges contemporains de la période de règne du roi Kongmin dans la capitale principale Kaesŏng. Puis, des peintures de portraits du couple datant du Chosŏn (1392-1897), c'est-à-dire des représentations réalisées bien après le règne du roi Kongmin. Ces sources apportent des informations complémentaires² ou soutiennent le discours de l'histoire officielle, représentant ainsi un couple ayant des liens forts et étroits. L'historiographie du Koryŏ (sous la forme de l'histoire dynastique) et celle du Chosŏn (sous la forme des annales de règne) sont, en effet, une autre source fournissant des représentations insolites de ce couple royal. Les représentations du couple dans ces diverses sources constituent autant de discours sur le Koryŏ et la royauté sous les Yuan qu'il est nécessaire de comprendre pour bien saisir le lien entre le roi Kongmin et la reine Noguk.

¹ Cette délimitation s'étend du mariage de la reine Cheguk avec le roi Ch'ungnyŏl en 1274 à la mort de la reine Noguk en 1365. Cf. KRS : 27, 47b-48a (1274.5.11) ; KRS 41, 1b (1365.2.15). Cette période comprend huit unions. Généralement, les chercheurs traitant de ces reines indiquent qu'il y a eu en tout neuf reines descendantes de la famille impériale, or la section Biographie du KRS n'en mentionne que huit. La grande absente de cette liste est Nullyun (訥倫 ; ?-1329) qui devint la femme de Sim Wang ou Shimyang Wang (瀋陽王), aussi connu sous le nom de Wang Ko (王晷 ; ?-1345). Ce dernier occupa la position de prince héritier un peu avant l'intronisation du roi Ch'unghye (忠惠王 ; r.1330-1332, 1339-1343). Il n'est donc pas considéré comme un souverain légitime par les compilateurs du KRS, et par conséquent Nullyun n'apparaît pas dans la section Biographie des Reines du Koryŏ. Cf. KRS 34, 6a-b (1313.3.24) ; KRS 34, 22b (1316.3.9).
² Cf. Nicolas Pierrot (2002), p.79-88 : « Les images y sont encore largement sollicitées en tant que productions de l'histoire, en tant que 'reflets' d'une certaine réalité sociale et culturelle, mais également en tant qu'agents de l'histoire, fournissant une dimension supplémentaire à l'examen de sources qui -le reproche est fréquent- n'apporteraient à l'historien, le plus souvent, que ce que les textes lui fourniraient déjà ». [Bibli., n° 42]

La princesse impériale Botasiri, qui obtint le titre nobiliaire posthume de Hwiüi Noguk Taejang Kongju, était la petite-fille³ du roi Wei Amuge⁴ (魏王 阿木哥 ; ?- 1324). Elle épousa le prince Wang Chŏn à Yŏngyŏng⁵ (燕京), alias Khanbalyk, en 1349. En 1351, la cour des Yuan intronisa ce jeune prince alors âgé de 21 ans, il s'installa donc dans son royaume avec son épouse, la reine Noguk. Ce dernier couple représente l'institution des liens matrimoniaux établis avec la cour impériale depuis plusieurs décennies, fait sans précédent dans l'Histoire de Corée, et la complexité liée à cette relation unique, en particulier dans le rôle de la princesse impériale devenant reine d'un royaume étranger. En effet, depuis l'union entre la fille de Kubilaï Khan (忽必烈 ; r. 1279-1294), Qutlugh Kelmysh⁶ (忽都魯揭里迷失 ; 1259-1297), et le roi Ch'ungnyŏl (忠烈王 ; r. 1274-1308), les princes héritiers se sont successivement unis à des princesses de la cour impériale afin d'accéder au trône⁷. Cela redéfinit la relation au sein des couples royaux du Koryŏ puisque les épouses de sang impérial avaient un rang hiérarchique nobiliaire plus élevé que celui de leur époux, souverain d'un royaume soumis aux Yuan.

Le lien unissant le roi Kongmin à la reine Noguk fut certes interprété par divers chercheurs sud-coréens, mais cette unique interprétation, acceptée par une majorité d'entre eux, ne semble pas être satisfaisante. Elle peut être résumée comme suit : les représentations du couple Kongmin-Noguk, c'est-à-dire les tombes jumelles, les portraits et le discours établi sur eux dans l'historiographie officielle, constitueraient la preuve de l'amour du roi Kongmin pour la reine Noguk⁸.

³ Et non sa fille comme l'affirme la Nouvelle Histoire des Yuan (新元史 : « 魏王阿不哥女寶塔失憐公主封徽懿魯國大長公主 適高麗王顛 »). Le fils de Wiwang Amuge ayant le même titre de Roi de Wei que lui, les sources écrites ont confondu. Les sources des Yuan sont donc très lacunaires sur la reine Noguk.

⁴ Ce personnage apparaît à plusieurs reprises dans le KRS et il aurait séjourné au Koryŏ pendant plusieurs années, étant en exil, de l'année 1317 (1.4) à l'année 1323 (10.20). Sa relation étroite avec ce royaume justifie peut-être l'alliance avec sa petite-fille.

⁵ L'actuel Pékin.

⁶ Aussi connu sous son titre posthume de *Cheguk Taejang Kongju* (齊國大長公主).

⁷ Le roi Kongmin résume cette relation étroite avec la cour impériale de la façon suivante : « le fondateur T'aejo, qui a unifié les trois Han, a hérité, comme d'autres souverains, génération après génération, de servir le Grand Pays en tant que Petit Pays. Quand notre auguste Empereur des Yuan monta sur le trône, nous nous sommes soumis avant d'autres royaumes. Notre souverain Ch'unggyŏng [Wŏnjong] fit la requête auprès de l'auguste Empereur Sejo [Kubilaï Khan] et [ce dernier nous] fit présent de son affection extraordinaire [en permettant] aux deux souverains Ch'ungnyŏl et Ch'ungsŏn de faire partie de sa famille [devenir gendre de la famille impériale]. Feu mon père le roi Ch'ungsuk a également connu le privilège d'une mésalliance [à une princesse impériale] et cela fait vingt-cinq années qu'il a hérité de la vertu pour gouverner le royaume ». Cf. KRS 38, 3a-b (1352.2.2).

⁸ Un exemple, parmi tant d'autres, pour illustrer la vision d'une majorité de chercheurs sud-coréens : « En tant qu'être humain, le roi Kongmin a eu une vie romantique » 인간으로서 공민왕은 로맨틱한 생애를

Ce consensus des chercheurs sud-coréens pour cette interprétation romantique est loin d'être convaincante, d'autant plus qu'ils ne font aucune analyse approfondie de toutes les sources matérielles en question. L'interprétation romantique totalisante fonctionne de facto comme un obstacle à l'interprétation historique.

En effet, l'argument amoureux ne prend en compte ni le contexte politique de l'époque, c'est-à-dire le lien étroit entre la cour des Yuan et celle du Koryŏ, ni la présence de sources matérielles unique en leur genre et qu'il convient de décrire, d'analyser et d'interpréter. Ainsi, on remarque que chaque source émet une ou plusieurs représentations du couple Kongmin-Noguk, mais aucune de ces représentations ne rend compte d'une « idylle ». Le présent mémoire se veut une tentative d'interprétation, écartant a priori l'argument romantique à propos duquel il est difficile de discuter à partir de l'histoire officielle. Il a donc pour but de réinterpréter la relation du couple Noguk-Kongmin en utilisant les sources délaissées ou présentées simplement comme arrière-plan dans les diverses études sur le couple ou sur le roi Kongmin⁹.

Dans une première partie, nous analyserons de façon chronologique les sources écrites et matérielles (iconographiques, archéologiques) à notre disposition représentant le couple Noguk Kongmin, afin de caractériser leur relation. Dans une seconde partie, nous interpréterons de façon synthétique la relation de ce couple à travers trois axes : 1) l'inégalité au sein du couple royal induit par le contexte d'union matrimoniale avec la cour impériale ; 2) la représentation inédite d'un couple égalitaire ; 3) la représentation posthume d'un modèle de loyauté et d'un couple idéal du point de vue du mérite envers l'État.

살았다, ou encore « Son amour passionnel avec Noguk Taejang Kongju est une vérité connue du monde entier » 그와 노국대장공주의 열렬한 사랑은 세상이 널리 알려진 사실이다, Chŏng Pyŏngmo (2001), 77 [Bibli., n°51]. Cette vision ne s'arrête pas aux chercheurs sud-coréens, les musées mettent également en avant « l'amour de la période du Koryŏ qui a transcendé le pays » 국가를 초월한 고려시대 로맨스 (cf. le site du Musée du Kyŏnggi).

⁹ Concernant les études se concentrant uniquement sur la reine Noguk, on peut noter celle de Yi Hyŏngu (2009) [Bibli. n°20] sur l'influence politique de la reine et celle de Han Chŏngsu (2014) [Bibli. n° 14] qui pose la focale sur le problème d'héritier. Ces études ne délivrent aucune analyse des portraits ou des tombes jumelles alors que les sources écrites au sujet de la reine Noguk sont lacunaires.

I- Le roi Kongmin et la reine Noguk : un couple représenté par diverses sources

Dans l'histoire des représentations des couples royaux du Koryŏ au cours de la Corée pré-moderne, le couple formé par le roi Kongmin et la reine Noguk constitue un cas d'exception. Outre le fait qu'il n'existe pas d'autres représentations connues de couples royaux de la dynastie des Wang, le couple en question a fait l'objet de différents types de représentations à différentes périodes posant autant de questions sur la relation entre les deux figures royales ainsi que sur leur signification dans l'histoire longue de la Corée. Dans cette première partie, nous analysons trois types de sources les concernant, situant ainsi nos propres observations dans l'histoire de la recherche en fonction de la documentation disponible : sources matérielles (architecture funéraire et iconographie) et textuelles. Chronologiquement, il s'agit : 1) des tombes jumelles¹⁰ de Kaesŏng datant de la seconde moitié du XIVe siècle, relevant de la culture matérielle et de l'histoire funéraire ; 2) de l'histoire officielle du Koryŏ compilée au milieu du XVe siècle qui met en scène les deux personnages et caractérise leur relation ; 3) de deux peintures de portraits réalisés pendant la période du Chosŏn, vraisemblablement postérieurs au XVIe siècle. Notre approche croise nécessairement, outre l'histoire des représentations, l'historiographie, l'archéologie et l'histoire de l'art. Examinant ces représentations, leur forme, leur contenu, l'intention dans lesquels elles ont été créées ainsi que leur contexte de production, il sera possible de faire une synthèse des données propres à chaque type de source qui, en dépit de leur diversité, se complète en vue de caractériser la perception de la relation entre le roi Kongmin et la reine Noguk et de considérer son évolution sur plusieurs siècles.

¹⁰ L'UNESCO propose également une autre traduction qu'il est possible d'utiliser pour désigner ce mausolée : tombes à monticules jumeaux.

I.1. Les tombes jumelles du couple royal datant du XIV^e siècle

I.1.1. Description et analyse d'un mausolée extraordinaire : entre continuité et rupture d'architectures funéraires antérieures

Les recherches sur les tombes du Koryŏ se limitent à des ouvrages généraux, décrivant avec précision l'extérieur des tombes et illustrés de photographies¹¹. À ce niveau de la recherche, nous n'avons trouvé ni d'études problématisées sur ces tombes ni d'étude spécialisée sur les tombes jumelles Kongmin-Noguk. Ce manque peut être dû à la localisation géographique des tombes du Koryŏ qui se situent à proximité de l'ancienne capitale principale de l'époque, Kaesŏng dans le *ri* de Haesŏn (海仙里), le *kun* de Kaep'ung (開豐郡), dans la province du Hwanghae du Nord en République populaire démocratique de Corée actuelle. Cette partie a donc pour but d'apporter une analyse comparative avec les tombes des périodes antérieures et postérieures. Et ainsi montrer la singularité de la tombe du couple Kongmin-Noguk¹², qui n'a pas eu le droit¹³ à une étude spécifique alors qu'elle se distingue de bien des manières des autres tombes du Koryŏ et au-delà.

Avant d'entreprendre notre description et analyse de la première source, il convient de donner des précisions brèves d'ordre général sur les tombes et les pratiques funéraires¹⁴ sur la péninsule coréenne jusqu'au à la période qui nous intéresse. La pratique d'inhumation des souverains dans la péninsule coréenne ne peut être datée de façon précise, mais il est certain que c'est une pratique très ancienne qui ne suivit pas les changements idéologiques de la péninsule¹⁵. Par exemple, l'inhumation ne changea pas en faveur de la crémation avec l'introduction du bouddhisme entre le IV^e et VI^e siècle dans les Trois Royaumes alors qu'au contraire du côté des fonctionnaires, on remarque que ce changement dans les pratiques funéraires se réalisa tout au long de la période du

¹¹ Chang Kyŏnghŭi (2013) [Bibli., n°49].

¹² Le mausolée est un des trésors nationaux coréens classés par l'UNESCO, c'est le vestige n° 123 dans le site archéologique de Kaesong.

¹³ Mise à part les entrées dans des ouvrages généraux et des sites internet présentant brièvement des particularités de cette tombe, aucune étude n'a encore été trouvée à ce jour sur les tombes jumelles du couple Kongmin-Noguk. En plus de cela, les informations spécifiques aux chambres funéraires se résument à celle du roi Kongmin.

¹⁴ Chŏn Hodae (2005), p.12 : « Les funérailles sont considérés comme un rite de passage qui permet au défunt de quitter le monde, comme la manifestation à la fois d'une rupture et d'un lien avec la communauté, à la frontière qui sépare le pays des morts et le monde des vivants ». [Bibli., n°45]

¹⁵ Charlotte Horlyck (2008), p.33-37. [Bibli., n° 47]

Koryŏ¹⁶. L'architecture des tombes, quant à elle, garde la structure de monticule mise en place pendant la période des Trois Royaumes, mais elle s'est sophistiquée depuis. Comme exemple d'élaboration de l'architecture de base, on peut prendre les ajouts d'éléments décoratifs ou l'agrandissement de la surface de construction avec la mise en place de plusieurs terrasses. Ce sont ces modifications ou ces continuités dans les pratiques funéraires qu'il convient d'analyser.

I.1.1.a) Construction des tombes et du Pavillon Inhŭi

Les tombes du Koryŏ se situent aux alentours de la capitale principale de Kaesŏng¹⁷. Elles sont éparpillées dans un environnement montagneux de manière inégalaire, avec une majorité des tombes se situant au sud de la capitale, et non de manière chronologique. Ainsi, à l'ouest de la capitale se trouve la tombe du fondateur du Koryŏ, T'aejo Wang Kŏn (太祖 王建 ; r. 918-943) édifié en 943, avec celle de quelques souverains du début de la période¹⁸, ainsi que deux ensembles funéraires royaux de la fin de la période (tombe de la reine Cheguk et tombes jumelles du couple Kongmin-Noguk), ce qui prouve que les emplacements des tombes ne sont pas chronologiques.. Il est impossible de savoir avec certitude la raison pour laquelle le mausolée du couple Kongmin-Noguk se trouve à l'ouest de celle du fondateur, mais la raison la plus probable est liée à la géomancie¹⁹. En effet, cette conception du territoire met en avant le bénéfice de l'emplacement d'une tombe dans un endroit faste, de bon augure, pour la prospérité de ses descendants. Et la position géographique du site funéraire de la tombe du fondateur est considérée comme faste, d'où l'intérêt de se placer à proximité. Ainsi de la même façon, le site funéraire des tombes jumelles est considéré, par certains spécialistes contemporains, « quasi parfait » du point de vue de la géomancie²⁰.

¹⁶ Pak Chinhun (2016). [Bibli., n° 29]

¹⁷ Cf. Annexe 5 : Carte sur le site de Kaesŏng.

¹⁸ Parmi ces tombes de souverains, on recense celle du cinquième souverain, le roi Kyŏngjong (景宗 ; r. 975-981), et celle du huitième souverain, le roi Hyŏnjong (顯宗 ; r. 1009-1031).

¹⁹ Cette raison est valable a priori pour l'ensemble des tombes placées aux alentours de la capitale.

²⁰ Ch'oe Ch'angjo (최창조), *Han'guk chasaeng p'ungsu-ŭi kiwŏn, Tosŏn* 한국 자생 풍수의 기원, 도선 [Les origines de la géomancie autogène coréenne d'après Tosŏn], Minŭmsa, Seoul, 2016, p.203-205.

Construit à mi-hauteur au sud de la montagne Pongmyŏng²¹ (鳳鳴山) à la mort de la reine Noguk en 1365²² et achevée à la mort du roi Kongmin en 1374²³, la tombe de la reine Noguk et celle du roi Kongmin sont nommées dans les sources du Koryŏ sous différentes appellations telles que, respectivement, Chŏngnŭng (正陵) ou Tombe Chŏng, située à droite (est), et Hyŏllŭng (玄陵) ou Tombe Hyŏn, à gauche (ouest). Le caractère chŏng (正 ; litt. « droiture ») est utilisé, ici, comme titre de tombe pour désigner la reine Noguk, un choix qui semble être justifié par sa loyauté envers le roi Kongmin. Quant à ce dernier, le caractère *hyŏn* (玄) a littéralement plusieurs significations (obscurité, mystère, profondeur, calme et solitude), il est donc difficile de savoir avec certitude la signification exacte de caractère mystérieux et la raison de son choix pour désigner le roi Kongmin²⁴. Une autre appellation, plus fréquente dans les Annales de règnes, *sillok* (實錄) du Chosŏn, est Ssangnŭng (雙陵 ; litt. « couple ou paire de tombes ») qui est traduit dans ce mémoire par *tombes jumelles* en raison de leur aspect extérieur²⁵. Ce terme est utilisé en archéologie pour désigner des tombes placées côte à côte et dont la construction est symétrique et identique²⁶ : c'est en effet le cas couple royal que nous étudions, comme le montre la photographie ci-dessous. Le document montrant la totalité du mausolée indique également que les tombes jumelles s'inscrivent dans un site funéraire comportant plusieurs éléments correspondant à différentes fonctions. La double structure de cette tombe amène à la question concepteurs responsable d'une telle architecture funéraire.

²¹ Cette montagne fait 411m d'altitude, la tombe se situe donc approximativement à 200m d'altitude.

²² La première mention de cette tombe dans les sources date de la quatrième lune de l'année 1365, date à laquelle la reine fut inhumée dans la tombe, soit 49 jours après la mort de la reine Noguk correspondant à la fin des funérailles bouddhiques. Les débuts de la construction peuvent donc être datés entre la deuxième lune et la quatrième lune de l'année de décès de la reine Noguk. Cf. KRS 41, 3b-4a (1365.4.4).

²³ Cette date correspond à l'inhumation du roi dans cette tombe suivit de l'octroi d'un titre pour la tombe qui marque l'achèvement des constructions.

²⁴ Les titres des tombes sont souvent utilisés pour désigner leur habitant défunt dans l'histoire officielle. Il y a donc plusieurs mentions dans laquelle le roi Kongmin est nommé *hyŏn*, la signification de cet octroi à donc son importance.

²⁵ Cf. Terme utilisé par Vincent Jolivet et Edwige Lovergne pour désigner les deux tombes archaïques situées au sud-est de la tombe monumentale de Grotte Scalina, Viterbe en Italie.

²⁶ Ibid.



Figure 1. Tombes jumelles du roi Kongmin et de la reine Noguk²⁷.

L'histoire officielle du Koryŏ donne une grande quantité d'informations relativement à la construction de la tombe de la reine Noguk, dans laquelle elle fut inhumée deux mois après sa mort, la quatrième lune de l'année 1365²⁸. La Biographie de la reine Noguk (KRS : 89, 25a-33b) contient en effet des descriptions précises sur la cérémonie funéraire et l'édification du monument, ce qui représente plus d'un tiers de la Biographie²⁹. Ainsi, le roi Kongmin :

²⁷ Par manque de place, les sources ont été référencées dans une annexe. Cf. Annexe 6 : Références complètes des sources et crédits photographiques.

²⁸ KRS 41, 3b-4a (1365.4.4) : « 葬于正陵 ».

²⁹ 452 caractères sur 1261 soit 35.84%. Contenu de la Biographie en nombres de caractères : Sur son vécu 258 ; Titre 98 ; Serment 盟 453 ; Mort, rites funéraires, banquet et tristesse du roi 452 (Cf. Annexe 2).

« alors que l'on s'apprêtait à procéder à l'inhumation [de la reine], ordonna de faire le dessin de l'ordre de succession des insignes des gardes (儀衛) ainsi que des normes de construction de la 'sépulture de montagne'³⁰, puis, le regardant, se mit à verser des larmes sans s'en rendre compte. Les offices du deuil reprenaient les précédents en vigueur pour la reine Cheguk (齊國大長公主 ; 1259-1297), [si bien que] le luxe extrême employé assécha, pour cette raison, les réserves de la Maison royale ³¹ (將葬, 王命畫儀衛次第・山陵制度, 觀之不覺涕泗. 喪事依齊國大長公主例, 窮奢極侈, 以此府庫虛竭) »

Cette indication est d'une rare précision dans l'histoire officielle. La Biographie mentionne à la suite d'autres décisions qu'ils souhaitent prendre concernant les funérailles de la reine, et son apport à sa commémoration :

« Troublé par les paroles de Bouddha, le roi voulut procéder à la crémation (火葬) [le corps de la reine], mais le Grand Conseiller³² (侍中) Yu Tak (柳濯) lui disant que ce n'était pas permis, il renonça finalement. Le roi dessina de ses propres mains le portrait de la reine auquel il faisait face de jour comme de nuit, il pleurait de tristesse [devant ce portrait même] pendant les repas. (王惑浮屠說, 欲火葬, 侍中柳濯不可, 乃止. 王手寫公主真, 日夜對食悲泣, 三年不進肉膳) ».

Le roi Kongmin, présenté comme très engagé dans le projet de construction, participa vraisemblablement à la conception du monument. Des historiens et historiens de l'art sud-coréens attribuent également la mise en œuvre des peintures murales de la chambre funéraire à Kongmin³³. Que leur hypothèse soit avérée ou non, le roi Kongmin est décrit comme ayant participé activement aux préparations des funérailles de la reine, fait sans précédent connu dans l'histoire du Koryŏ.

³⁰ Cf. Hucker, n. 3028.

³¹ KRS 89, 28a-b. Le dispositif administratif pour les constructions funéraires est comme suit d'après la Biographie de la Reine Noguk : « Le roi mit en place quatre Conseils (都監) : Conseil provisoire pour le pavillon mortuaire (殯殿都監), Conseil provisoire pour les funérailles d'Etat (國葬都監), Conseil provisoire pour la construction de la tombe (造墓都監) et le Conseil provisoire pour les prières (齋都監) auxquels il attribua : des grands recteurs (判事), des envoyés (使), des seconds médiateurs (副使), des secrétaires généraux (判官) et des secrétaires (錄事). Puis il fit [de même] avec treize sous-conseils de type saek (色) pour venir en aide aux funérailles. ». Cf. Yannick Bruneton (2013), HDR, p.148-149 [Bibli. n° 32].

³² RHAC, 289.

³³ Song Kyŏngnok (2000), 208-211 [Bibli. n°54]; Chŏng Pyŏngmo (2001), 78 [Bibli., n°51]. Ces chercheurs ne précisant pas leur source, il est difficile de retrouver leur référence et ce sur quoi il se base.

La quantité et la richesse des biens contenus dans la tombe suscita des convoitises au cours de la dynastie suivante : celle-ci fut pillée à plusieurs reprises³⁴ en 1487, 1488 et 1520³⁵. Ce fut au point que le roi Sǒngjong (成宗 ; r.1457-1495) condamna la pratique des « funérailles généreuses (厚葬) » (c'est-à-dire riche en mobilier funéraire) parce qu'elle suscitait leur profanation, en donnant celle de la reine Noguk comme exemple³⁶. L'ampleur des travaux de la Tombe Chǒng nécessitèrent la mise en place en 1373 du « Conseil temporaire pour la préparation des offrandes » *kongp'an togam* (供辦都監), destiné à rassembler les fonds, institution qui ne fut supprimée qu'en 1391³⁷. La structure permettait de subvenir aux besoins des rituels posthumes ainsi qu'aux dépenses occasionnées par l'édification des tombes jumelles ainsi que du Pavillon Inhǔi³⁸ (仁熙殿). Ce conseil est, par ailleurs, un des acteurs de la construction de l'ensemble funéraire du couple Kongmin-Noguk. De plus, en souvenir de son épouse, le roi offrit des banquets dispendieux. Ainsi, par exemple, en 1370, cinq ans après le décès de la reine, sont relatées les dépenses engagées par le roi à l'occasion du jour anniversaire du décès de Noguk :

« en commémoration du jour de décès de la Princesse (impériale), le roi se rendit au 'pavillon de l'âme' (魂殿 ; de la Reine) et offrit un banquet aux moines moines *pansǔng* (飯僧) pendant trois jours³⁹. On utilisa du tissu (布) pour faire des fleurs. Les dépenses s'élevèrent à plus de 5000 rouleaux et autant d'autres objets⁴⁰ (王以公主忌日, 幸魂殿, 飯僧三日. 用布爲花, 費五千餘匹, 他物稱是) ».

³⁴ Yi Tǒkhyǒng (李德洞), *Taetongyasǔng* [Véhicule sauvage du Grand Est] (大東野乘), *Songtokiyi* (松都記異), 69b : « 世傳魯國公主陵中多藏金寶 ».

³⁵ CWS 210, 18b (1487.12.22) ; CWS 219, 1a (1488.8.1) ; CWS 40, 5b (1520.7.6).

³⁶ CWS 208, 10a (1487.10.21) : « Le roi dit : les funérailles généreuses sont fortement interdites. Par exemple, la tombe Chǒng [de la reine Noguk] est saccagée par les brigands puisque la tombe est pleine d'objets précieux. »

³⁷ KRS 77, Chi 31, Paekwan 2 (百官 二), tous les Conseils pour le *chesa*, les origines du Conseil temporaire pour la préparation des offrandes (供辦都監).

³⁸ Ibid.

³⁹ Repas offerts aux moines qui ont participé aux cérémonies. C'est une forme de rétribution et de vénération du Sangha.

⁴⁰ KRS 42, 2b (1370.2.14).

Cet exemple n'en est qu'un parmi de nombreux autres⁴¹ complaisamment rapportés par les historiographes en lien avec la Reine Noguk pour critiquer les dépenses liées à sa mort et les lourdes conséquences que cela a eu sur l'économie du royaume. Cette critique rejoint également celle adressée au bouddhisme et aux funérailles bouddhiques pour les mêmes raisons économiques.

En plus du poids économique des dépenses, le KRS dénonce d'autres conséquences de la construction du site funéraire de la Reine occasionnées au détriment d'autres sites des tombes royales : « les corvées de la Tombe Chǒng (firent) de grandes coupes (de sorte) que les arbres de la tombe Tōk⁴² (德陵) furent presque entièrement supprimés pour construire la « salle des offices » (齋室 ; *chaesil*) [qui accueille les rites aux ancêtres] . Ceux qui gardaient la tombe n'osèrent pas l'empêcher⁴³. ». L'extraction d'arbres autour d'une tombe va à l'encontre de la conception de la géomancie qui interdit la modification de paysage naturel. En détruisant l'environnement naturel d'une tombe, le lieu n'est harmonieux, par conséquent de bon augure⁴⁴. La construction de l'ensemble funéraire du couple Kongmin-Noguk a donc de lourdes répercussions sur la géomancie funéraire des tombes avoisinantes.

1.1.1.b) Structure du mausolée : l'importance accordée à la reine Noguk

La construction de la tombe que nous étudions étant contemporaine du règne de Kongmin, chaque détail est précieux pour comprendre l'importance accordée à cette reine par le roi et ses contemporains. Pour décrire le site funéraire, nous avons choisi de commencer par la structure extérieure avant de traiter l'aménagement intérieur des tombes jumelles.

⁴¹ KRS 41, 14a-b (1367.1.9); KRS 41, 21b (1369.1.7); KRS 41, 23a (1369.4.8); KRS 43, 1a-b (1371.2.15)...

⁴² Tombe du roi Ch'ungsŏn (忠宣王 ; r. 1298,1308-1313) qui est actuellement introuvable.

⁴³ KRS 41, 10b (1366.5.12) : « 正陵役, 大伐德陵木殆盡, 以營齋室, 守陵者, 不敢禁 ».

⁴⁴ Yoon Hong-key, « An Analysis of Korean Geomancy Tales », *Asian Folklore Studies*, vol. 34, no. 1, 1975, 21–34.

La terminologie utilisée est celle présente dans les rapports par l'UNESCO pour la description des tombes du Chosŏn⁴⁵, puisque ceux-ci montrent de grandes similitudes avec le mausolée du couple royal, à quelques détails près, et que les rapports de fouilles existants en langues occidentales sur la période du Chosŏn sont visiblement plus importants en nombre que ceux sur le mausolée du couple royal Kongmin et Noguk. Certaines images ont été prises de sites officiels sud-coréens tel que celui du Bureau des biens culturels⁴⁶ (文化財廳) ou de journaux en lignes, à défaut d'avoir trouvé de sites nord-coréens présentant des images ayant une bonne définition. En plus de cela, il existe un rapport de fouille datant de l'ère Taishō (大正), réalisé en 1916, pendant la période de la colonisation japonaise en Corée, période des premières fouilles archéologiques sur le territoire coréen. Il est le plus ancien rapport de fouille connu sur ces tombes jumelles et le seul en libre accès⁴⁷. Cet unique rapport de fouille apporte des éléments importants, dont un relevé topographique effectué à main levée des tombes jumelles ci-joint. Celui-ci indique avec précision le contenu du site funéraire et son aménagement en trois terrasses, c'est-à-dire à plusieurs niveaux.

⁴⁵ Le rapport de fouille de références est celui concernant les « Tombes royales de la dynastie Joseon (République de Corée) No 1319 » datant du 10 mars 2009. Ainsi, le vocabulaire utilisé ici suit une norme de l'UNESCO permettant d'harmoniser le vocabulaire sur les tombes de l'époque prémoderne pour assurer une description la plus claire possible.

⁴⁶ <http://www.cha.go.kr>.

⁴⁷ Il existe vraisemblablement d'autres rapports de fouilles rédigées depuis, mais ceux-ci n'ont pas été retrouvés pour ce mémoire. Site : <https://www.museum.go.kr> (dernière consultation 23/06/2019).

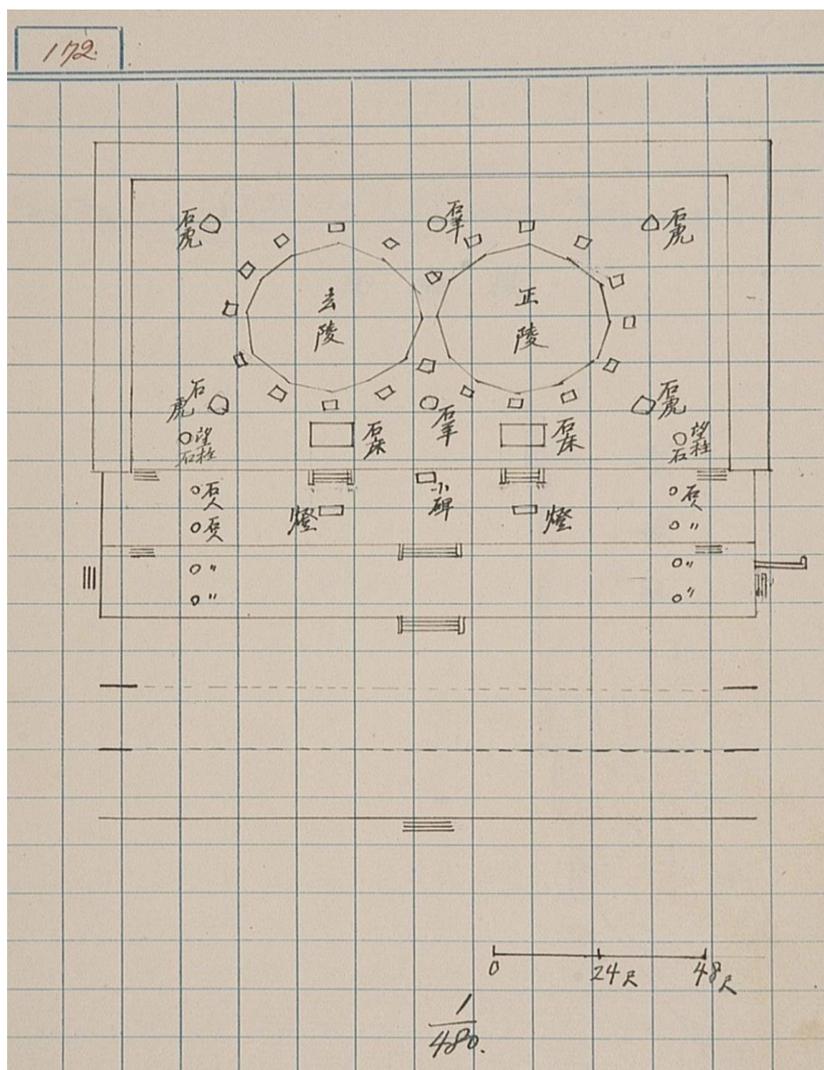


Figure 2. Relevé topographique des tombes jumelles à main levée provenant du rapport de fouilles, *Les tombes du Koryō* (高麗諸陵墓), 1916.

Au niveau supérieur de la première terrasse se trouvent les deux monticules (封墳) des tombes construits côte à côte, séparés d'un demi mètre et faisant chacun 6,5 mètres de hauteur et 1,37 mètres de diamètre. La base des monticules est entourée de murets en pierre (屏風石), puis les murets sont à leur tour entourés de rambardes en pierres décagonale (欄干石) qui soutiennent et décorent.

Le muret entourant le monticule est orné de panneaux de pierre à motifs de nuages (雲), des douze rameaux terrestres (十二支神像), de fleurs de lotus (蓮) et de clochettes bouddhiques rituelles à manche en forme de ‘foudre’ (ou vajra 金剛杵) inscrite de motifs de *t'aegŭk*⁴⁸ (太極). Les motifs décoratifs sont récurrents dans les pratiques funéraires de la péninsule coréenne, puisqu'on les retrouve sur d'autres objets en pierre autour des tombes jumelles, et dans d'autres tombes de l'époque ou postérieurement. Les motifs de fleur de lotus et de clochettes vajra sont une référence au bouddhisme⁴⁹.



Figure 3. Motifs de nuages, des douze rameaux terrestres, de fleurs de lotus et de vajra sur les panneaux de pierre extérieurs (myönsök 面石) des deux tombes.

⁴⁸ Symbole sphérique représentant la balance de l'univers et l'espoir de l'harmonie entre le yin et le yang (cf. *An Illustrated Guide to Korean Culture - 233 traditional key words*, Académie Nationale de la Langue Coréenne).

⁴⁹ Chŏn Hodae (2005) : « En Inde, la fleur de lotus s'enracinait donc dans le bouddhisme comme un élément capital représentant la lumière, la vie e la création. », « Après la transmission du bouddhisme en Chine, préexista l'idée que la fleur de lotus représentait l'Empereur Céleste ou le soleil et une conception nouvelle se développa selon laquelle la fleur était considérée comme un Tathâgata ou un être mystique mettant au monde d'autres êtres », « La conception chinoise traditionnelle du lotus, qui s'étendait au lotus céleste et bouddhique, se développa, semble-t-il vers la période de construction des temples rupestres de la dynastie Wei du Nord, au milieu du Ve siècle » p.159-252. Cette tradition de représentation arriva donc avec le bouddhisme au Koguryŏ (visible dans la tombe n°3 d'Anak datée de 357). [Bibli., n°45]

Les tombes se situent dans un ensemble formé par de nombreux objets en pierre qui entourent les monticules et sont disposés devant les tombes. Après la barrière en pierre protégeant chaque monticule, des représentations animales d'esprits protecteurs sont placées aux quatre coins de la sépulture : moutons (石羊) et tigres de pierre (石虎) sont disposés de manière alternée autour des sépultures, orientées (le regard tourné vers l'extérieur des tombes). Cette pratique date, dans la péninsule coréenne, du Silla (新羅 ; dates officielles : 57 av. J.-C. – 935 apr. J.-C.) avec la tombe du roi Sōngdōk (聖德王 ; r. 702-737) à Kyōngju, mais elle est plus ancienne en Chine⁵⁰. Les moutons et les tigres mesurent entre 1 m et 1,5 m de hauteur, jusqu'à 80 cm de largeur et 1,4 m de longueur. Le mouton et le tigre repoussent les mauvais esprits (辟邪) et protègent ainsi le monticule⁵¹.



Figure 4. Représentations animales (moutons et tigres) entourant les monticules des tombes jumelles.

⁵⁰ Ibid.

⁵¹ Cf. Rapport de fouilles des tombes du Chosŏn par l'UNESCO.

Dans la première terrasse, il y a également deux bornes en pierre *mangjusök* (望柱石) à chaque extrémité des tombes⁵² et deux tables d'offrandes en pierre (魂遊石 ; litt. « pierre de promenade des esprits ») posées devant chaque tombe.



Figure 5. Table de pierre (niveau 1), lanterne et lettrés (niveau 2), militaires (niveau 3).

Au deuxième niveau à partir du sommet sont installés deux types d'éléments : des représentations humaines en pierre *sögin* (石人) placé en binôme aux extrémités des terrasses , et deux édifices en pierre nommés *changmyöngdüng* (長明燈) servant à placer des lanternes posées en face de chaque table en pierre. Les statues en question représentent des fonctionnaires civils *munsögin* (文石人) reconnaissables à leur couvre-chef et tenant une tablette de lettrée en main. Au troisième niveau, se trouvent de part et d'autre du mausolée deux statues de fonctionnaires militaires, l'épée à la ceinture et en armure. Ainsi, tous les services de l'État et tous les âges sont représentés puisque chaque groupe de statues de part comporte un fonctionnaire d'aspect âgé et un d'aspect jeune.

⁵² La fonction de ces bornes en pierre semble être similaire à celle des représentations animales, c'est-à-dire protéger et commémorer les morts.

Les « hommes de pierre » font à peu près 3m de hauteur, 1,4m de largeur et 80cm d'épaisseur⁵³.

I.1.1.c) Communiquer dans l'au-delà : le « canal des âmes »

Les deux tombes abritent chacune en leur sein une chambre funéraire souterraine contiguë séparée par un mur. Cependant, la paroi commune aux deux chambres est percée d'une petite ouverture entre les représentations murales du mur est.



Figure 6. Représentation des esprits des douze rameaux terrestres dans la chambre funéraire du roi Kongmin.

→ Flèche indiquant l'ouverture présente dans le mur est

⁵³ Ce qui différencie ces représentations de celle du Chosŏn est l'absence de statues de pierre représentant des chevaux masŏk (馬石) derrière chaque fonctionnaire.

L'ouverture ne permet pas le passage d'un corps physique, mais représente supposément et symboliquement l'espoir des retrouvailles, le passage et la communication des âmes des défunts se retrouvant après la mort. Cette ouverture fut nommée littéralement le « trou des âmes » *yŏnghon kumong* (영혼 구멍), que l'on peut également traduire par le « canal des âmes » c'est-à-dire une ouverture qui permet la traversée des âmes, par différents sites nord et sud-coréens⁵⁴. Il se peut que ce symbole de la communication des « âmes » soit une influence mongole dans la mesure où les Mongols croyaient que toutes choses possèdent une âme (*siins*) et que cette âme pouvait revenir déranger les membres de la famille⁵⁵. C'est la raison pour laquelle, par exemple, des objets précieux appartenant au défunt étaient déposés près du corps, pour que son âme puisse posséder ces objets auxquelles il était tant attaché. De la même façon, le trou aurait permis à l'âme de l'époux de rencontrer celle de son épouse pour la réconforter d'une mort soudaine. L'objectif était donc de permettre à l'âme de la reine de trouver du réconfort et de la paix en l'entourant d'objets très précieux, et sûrement des objets lui appartenant, ainsi qu'en la réunissant avec son époux. La reine étant morte en première, nous supputons que le trou a été creusé après la mort du roi Kongmin ou un peu avant la mort du roi à sa demande. Les motifs décoratifs au-dessus du trou ne sont plus visibles en dehors de la présence de deux (ou quatre) symboles sphériques et de petits trous gravés dans la pierre. L'état de conservation du monument rend difficile l'analyse de cette partie du mur qui semble, par la nouveauté qu'elle représente, cruciale à la compréhension de la présence et de la fonction d'un tel trou à cet endroit.

⁵⁴ Par exemple, un site nord-coréen du nom de NK Today a publié un article mentionnant ce titre : site nord-coréen : <http://nktoday.kr/?p=2148> (visité pour la dernière fois : 23/06/2019).

⁵⁵ Cf. Humphrey Caroline (1999), 59–86 [Bibli. n° 6] ; Lee Pyung Rae et al. (2016), 304 [Bibli. n°8].

L'ouverture liant les deux chambres funéraires semble être la première du genre dans l'histoire des pratiques d'architecture funéraire dans la péninsule coréenne, et aucun témoignage de cette pratique n'a été trouvé dans les pratiques funéraires en territoire chinois ou mongol.



Figure 7. Trou reliant les tombes jumelles présent sur le mur est de la chambre funéraire du roi Kongmin (tombe ouest).

Le monticule est, contenant la sépulture de la reine, n'a été encore que peu étudié puisqu'aucune photographie de l'intérieur n'a été publiée et que les études sur ces tombes jumelles omettent de décrire la chambre funéraire de la Tombe Chǒng. En l'état, il est difficile de savoir s'il s'agit d'un choix délibéré. Par manque d'informations, ce mémoire ne peut donc que traiter de l'intérieure de la tombe ouest, sur la base d'une étude menée par Chǒng Pyǒngmo⁵⁶, professeur au département des Propriétés culturelles de l'Université Kyǒngju.

⁵⁶ Chǒng Pyǒngmo (2001), 77-96 [Bibli., n°51].

La chambre funéraire du roi Kongmin comporte des peintures murales, dont la réalisation est attribuée au défunt lui-même comme suggéré précédemment. Elles représentent les esprits des douze rameaux terrestres (十二支神像) et occupent la totalité des murs nord, ouest et est, chaque mur en comptant quatre : (de gauche à droite) O 午, Mi 未, Sin 申, Yu 酉 / Sul 戌, Hae 亥, Cha 子, Ch'uk 丑 / In 寅, Myo 卯, Chin 辰, Sa 巳⁵⁷, suggérant une circulation depuis le mur nord conforme à l'ordre du cycle. La représentation des douze esprits ferait son apparition dans les tombes de la péninsule coréenne à partir du royaume du Silla, le plus souvent sous la forme de figurines à têtes animales et portant des armures, présents dans des éléments d'architecture bouddhique⁵⁸. La pratique proviendrait de la période des Royaumes combattants (475 av. J.-C. – 221 av. J.-C.) en Chine, mais elle se généralisa dans les pratiques funéraires des Tang (618-907). Les objets ou peintures représentant les douze esprits étant ainsi déposés dans la tombe, avec la croyance que ceux-ci serviraient le défunt après la mort⁵⁹. Il faut donc voir y voir l'influence de la culture des Tang dans la péninsule coréenne. Dans le cas de la tombe du roi Kongmin, la différence avec le modèle chinois est que les douze figures n'ont ni tête animale ni armure, mais sont représentées en lettrés tenant à la main leur tablette.

Le plafond est couvert de la représentation d'astérisme⁶⁰ : au nord, les Sept Étoiles du Boisseau du Nord⁶¹ (北斗七星); au sud, les Six étoiles du Boisseau du Sud⁶² (南斗六星). Ce genre de représentation au plafond de chambre funéraire des sépultures est connu depuis la période du Koguryō (高句麗 ; dates officielles : 37 av. J.-C. - 668 apr. J.-C.), on le retrouve notamment dans la « Tombe des lutteurs » *kakchöch'ong* (角抵塚) daté de la moitié du Ve siècle dans la région de Jian en Chine⁶³ ; pour Chŏn Hodae, « la représentation des constellations, du soleil et de la lune, fait de la chambre funéraire le monde des morts, et du plafond le ciel de l'au-delà⁶⁴ ».

⁵⁷ Chŏng Pyŏngmo (2001), 77-96 [Bibli., n°51]. L'ordre ordinaire est différent de celle-ci : cha-ch'uk-in-myo-sin-sa-o-mi-sin-yu-sul-hae.

⁵⁸ Lee Soyoun et Denise Patry Leidy (2013), 92 [Bibli., n°48].

⁵⁹ Ibid.

⁶⁰ (ou groupes d'étoiles) indiquant une carte des constellations (天文圖).

⁶¹ Grande Casserole, appelée également la Grande Ourse ou le Septentrion. Ourse.

⁶² Grande Louche, aussi appelée « Constellation sud des six étoiles » ou la Petite. Chŏn Hodae (2005), 67 [Bibli., n°45].

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid., 68.

I.1.2. Des tombes jumelles uniques, sans équivalent dans la péninsule coréenne et au-delà

Même si les tombes jumelles du couple royal présentent, du point de vue des éléments de décor des chambres funéraires extérieur et intérieur des similarités avec des ensembles funéraires de périodes antérieures, elles ne connaissent pas de précédent connu d'un point de vue architectural. L'appellation de *ssangnŭng* est parfois utilisée pour désigner des tombes du Paekche (百濟 ; dates officielles : 18 av. J.-C. – 660 apr. J.-C.), mais qui ne sont pas comparable avec celles du Koryŏ. En effet, au Paekche, ce sont des tombes doubles et non « jumelles », car non identiques. Les *ssangnŭng* du Paekche sont les tombes d'Iksan (益山) du roi Mu (武王 ; r. 600-641) et de la reine Sŏnhwa (善花公主 ; ? - ?) situées à 200 m de distance et de taille différente. La tombe du roi Mu est parfois appelée, comme l'indique une de ses appellations, Taewangnŭng (大王陵) ou « Grande tombe royale » par contraste avec celle de son épouse appelée « Petite tombe royale⁶⁵ » Sowangnŭng (小王陵). Les *ssangnŭng* de la reine Noguk et du roi Kongmin sont traduites ici par « tombes jumelles » parce qu'elles désignent deux sépultures identiques présentant un niveau inégalé de symétrie. Cependant, il semble bien que l'idée de déposer les corps d'un couple royal à proximité l'un de l'autre, pour permettre à leurs âmes de communiquer au-delà de la mort, ne soit pas une croyance contemporaine au règne de Kongmin. En effet, il existe d'autres tombes dans la péninsule coréenne construite avec la même idée, comme la tombe du roi Muryŏng (武寧王 ; r. 501-523) du Paekche, ou tombe Songsan-ri (宋山里) n° 7, et celle du roi Kyŏngjong (景宗 ; r. 975-981) du Koryŏ, ou Tombe Yŏng⁶⁶ (榮陵). Ces deux tombes contiennent une structure de chambre funéraire unique dans laquelle les corps des reines ont été inhumés dans des cercueils posés juste à côté de ceux des rois après leur mort⁶⁷.

⁶⁵ La structure de l'un mesure 3,80 mètres de longueur, 1,78 mètre de largeur et 2,27 mètres de hauteur alors que l'autre est relativement plus petit avec 3,20 mètres de longueur, 1,30 mètre de largeur et 1,70 mètre de hauteur.

⁶⁶ Faute de temps, ces deux tombes n'ont pas eu le droit à une analyse plus approfondi dans ce mémoire.

⁶⁷ Du moins on le suppose pour le cas de la reine du roi Kyŏngjon puisqu'elle fut inhumée des années après son mari dans une tombe ayant le même nom que celle de son époux d'après l'historiographie.

Cette structure est bien différente de celle des tombes jumelles du couple que nous étudions dans la mesure où elles séparent les dépouilles du couple, tout en permettant à leurs âmes de communiquer par une ouverture de la cloison commune de leur chambre funéraire. La question se pose alors au sujet des influences culturelles à l'œuvre dans la conception inédite d'une telle architecture.

La rareté des vestiges des tombes impériales mongols⁶⁸ ne permet pas la comparaison avec les tombes jumelles. Celle-ci semble avoir une explication si l'on en croit les récits d'envoyés européens tels que Marco Polo. Selon *Le Livre des Merveilles*⁶⁹, les khans devaient être enterrés dans un lieu nommé « Altai » à la suite de Gengis Khan. Or, la tombe de ce dernier n'a pas été retrouvée jusqu'à présent et de nombreuses légendes tournent autour du lieu de l'enterrement et les circonstances dans lesquelles il aurait été enterré⁷⁰. Une de ces légendes raconte que sa tombe fut piétinée par dix mille chevaux et que des arbres furent plantés pour cacher l'endroit, le rendre à jamais introuvable. Marco Polo affirme que les soldats ayant escorté les corps des empereurs issus des khans vers le lieu nommé Altai tuèrent toutes les personnes croisées en chemin et même les animaux appartenant aux empereurs pour éviter de retrouver le lieu en question. Un tel secret entourant le lieu de sépulture n'a pas encore été élucidé, mais des chercheurs travaillant sur l'Empire mongol⁷¹ ont émis des hypothèses. L'une d'entre elles explique que la tombe

⁶⁸ Citations de Zhang X., *The research on Mongolian tombs of Mongol Empire and Yuan Period*. Master thesis, Jilin University, Jilin, China, 2006 dans Yinqiu Cui, Li Song, Dong Wei, Yuhong Pang, Ning Wang, Chao Ning, Chunmei Li, Binxiao Feng, Wentao Tang, Hongjie Li, Yashan Ren, Chunchang Zhang, Yanyi Huang, Yaowu Hu et Hui Zhou, *Identification of kinship and occupant status in Mongolian noble burials of the Yuan Dynasty through a multidisciplinary approach*, *Philos Trans R Soc Lond B Biol Sci*, 2015 [Webographie, n°58].

⁶⁹ Marco Polo (réédition 2011), p. 163 : « Et sachez qu'une certaine coutume est observée : tous les Grands Cans et grands seigneurs tartares qui descendent de la lignée de Cinghis Can, quand ils sont morts, sont portés pour être ensevelis, à une très grande montagne qui est appelée Altai. Et quel que soit le lieu de leur mort, fût-il à cent journées, car ne veulent pas être ensevelis en autre lieu. Et vous dis une autre grande merveille : lorsque les corps de ces Grands Cans sont apportés à ces montagnes pour y être inhumés, bien qu'elles puissent être éloignées de quarante journées ou davantage, tous les gens qu'ils rencontrent sur le chemin sont passés au fil de l'épée par ceux qui conduisent le corps. Et disent quand ils le tuent : "Allez servir votre seigneur en l'autre monde !" Car ils croient pour vrai que ceux qu'ils occisent pour cette cause doivent aller servir le grand seigneur en l'autre monde. Car, quand meurt le seigneur, ils occisent tous les meilleurs chevaux, chameaux et mules que le seigneur avait. Et sachez que quand mourut Mongu, le cinquième Can, plus de vingt mille personnes furent occises sur la route, qui rencontrèrent le corps quand il se portait ensevelir. ».

⁷⁰ Ruth W. Dunnell, *Chinggis Khan: World Conqueror*, Library of World Biography, 2010, 88–89 [Bibli. n° 5].

⁷¹ John Andrew Boyle, *The thirteenth-century Mongols' conception of the after life : The evidence of their funerary practices*, *Mongolian Studies*, vol. 1, 1974, 5-14; Ahuja, N. D., *Burial customs of the Pagan Mongols*, *Proceedings of the Indian History Congress*, vol. 29, 1967, pp. 215–221.

possédant une grande partie des biens du khan, elle devait être soigneusement protégée des pillards.

Ainsi, les tombes de la famille impériale mongole, celles des empereurs et impératrices n'ont pas été retrouvées et il n'y a aucune trace dans les textes qui pourraient indiquer un lieu réel autre que l'Altai. La valeur que revêt la tombe de Noguk en tant que rare exemple de tombe impériale, même si construite au Koryō, « pays gendre » *pumaguk* (駙馬國), n'en est que d'autant plus grande. L'absence de recherche approfondie sur la Tombe Chōng justifie d'autant plus la présente recherche.

Les recherches sur les rites funéraires⁷² de l'aristocratie des Yuan⁷³ permettent néanmoins de se faire une idée du mobilier funéraire d'une tombe d'un homme mongol. L'historien persan Ata-Malik Juvaini (1226-1283) précise que les Mongols déposaient dans leur tombe des objets leur appartenant comme des armes, et que les corps de ceux que le défunt aimait le plus étaient inhumés près de lui⁷⁴. Guillaume de Rubrouck (1220-1293) dans son périple en Orient rapporte que les épouses n'étaient pas tuées à la mort de leur époux pour être enterrés ensemble. Quand l'épouse mourait après son mari, elle était déposée près de lui, physiquement et spirituellement⁷⁵. Il existait donc une tradition mongole consistant à enterrer les corps des époux côté à côté, même en cas de décès décalé dans le temps. En 2015, l'étude d'une tombe de l'aristocratie des Yuan a mis en évidence qu'un couple avait été enterré ensemble⁷⁶. L'inhumation conjointe de couples placés côte à côte pourrait être une pratique récurrente chez les Mongols. Si cela est avéré, l'influence des pratiques funéraires mongoles a pu jouer sur la conception des tombes jumelles de Kongmin et de Noguk.

⁷² John Andrew Boyle (1974); Ahuja, N. D., (1967).

⁷³ Yinqiu Cui, Li Song, Dong Wei, et al. (2015) [n°58]; Lkhagvasuren, Gavaachimed; Shin, Heejin et al. (2016) [n° 59].

⁷⁴ Ata Malik Juvaini, *Tarikh-i- Jahangusha* [Histoire du Conquérant du monde], Tr. Reverty, 1173 : « They furnish it with throne and covering for the ground and they place there vessels and numerous effects, together with his arms and weapons and whatever may have been his own private property, and some of his wives and slaves, male or female and the person he loved most- above all others. ».

⁷⁵ The Journey of William of Rubruck to the Eastern Party of the World 1253-1255, traduction et édition de W.W. Rockhill, Londres, 1900, 78 : « There was no ritual execution of a man's wife, or wives like the Indian suttee, it being believed that a woman, upon dying a natural death, would be restored to her husband as a matter of course. ».

⁷⁶ Yinqiu Cui, Li Song, Dong Wei, *op.cit.* : « The man and woman in tomb M21 had different mtDNA and STR profiles, meaning they were unrelated, which confirms the view that the two individuals sharing a tomb could have been husband and wife. ».

À ce sujet, le YS (*Yuanshi* 元史, *Histoire des Yuan*) ne mentionne pas de *ssangnŭng* ou d'inhumation de couple, mais il donne d'importantes précisions sur les rites funéraires concernant notamment l'Empereur : son cercueil était construit en bois de machilus, le défunt était habillé d'une robe en fourrure de martre et d'un bonnet de fourrure. Il y a également des détails sur le mobilier funéraire tels que des bas, des bottes, une ceinture et un récipient, tous en peau de mouton débarrassé de sa laine de couleur blanche, ainsi que des fruits et des ustensiles (récipients, couverts...). Au troisième jour, des sacrifices de moutons étaient également effectués⁷⁷. Cette mention vient appuyer les affirmations précédentes quant aux dépôts d'objets précieux aux défunts dans les tombes. Les Biographies des Impératrices mentionne assez systématiquement⁷⁸ que la tablette funéraire des Impératrices était déposée au temple des ancêtres⁷⁹ pour un culte conjoint avec leur époux. Une telle pratique se retrouve au Koryŏ puisque la reine Noguk eut droit à ce que sa tablette funéraire fut déposée (祔) au temple des ancêtres de la dynastie, en 1390, soit vingt-cinq ans après sa mort⁸⁰.

À son tour, il est probable que les tombes Hyŏn et Chŏng aient inspiré la réalisation des tombes royales de la dynastie suivante des Yi, c'est du reste l'avis des spécialistes⁸¹. Ainsi, on retrouve plusieurs *ssangnŭng*⁸² construits au Chosŏn⁸³, par exemple :

⁷⁷ Eléments rapidement traduit d'une mention du *Yuanshi*, j. 77.

⁷⁸ Toutes les impératrices n'eurent pas droit à cet honneur, à l'instar de l'Impératrice Bulugan (卜魯罕 ; ? – 1307) qui tenta de placer au pouvoir un cousin de son époux défunt, l'Empereur Temür Khan, mais qui fut renversée et exécutée avec la personne qu'elle voulait mettre au pouvoir, ainsi que ses alliées.

⁷⁹ Dans le YS, les caractères exprimant cela sont : 升祔(X)宗廟 ; le X désignant le caractère de l'Empereur époux de l'Impératrice.

⁸⁰ KRS 45, 24b (1390.4.29) : « 祔德寧公主・魯國大長公主于太廟 ».

⁸¹ Chang Kyŏnghŭi (2013) [Bibli. n°49].

⁸² Il en existe plusieurs sortes : Tombes à monticules jumeaux, Tombes à un monticule conjoint pour le roi et la reine, Tombes à doubles monticules sur des collines séparées, Tombes à doubles monticules disposés verticalement (cf. Rapport de l'UNESCO n°1319 en 2009 sur les Tombes du Chosŏn).

⁸³ Cf. le site de l'Administration sur l'Héritage Culturel (文化財廳) : <http://www.cha.go.kr>.

les Tombes Hong (洪陵) et Sung (崇陵) de la reine Myōngsōng (明聖王后 ; 1642-1684) et du roi Hyōnjong (顯宗 ; r.1659-1674)⁸⁴, la Tombe Myōng (明陵) de la reine Inhyōn (仁顯王后 ; 1667-1701) et du roi Sukchong (肅宗 ; r.1674-1720), ainsi que les tombes Ye (睿陵) de la reine Ch'ōrin (哲仁王后 ; 1837-1878) et du roi Ch'ōljong⁸⁵ (哲宗 ; r.1849-1863). En plus de l'ajout de statues de cheval en pierre à côté des représentations humaines, les seules différences notables avec le modèle du Koryō résident dans l'adoption d'un nom unique pour les deux sépultures ainsi que l'inversion de la position relative du roi et de la reine (roi à l'ouest et la reine à l'est).



Figure 8. Les tombes jumelles Myōng (明陵) de la reine Inhyōn et du roi Sukchong.

⁸⁴ CWS 7, 11b (1805.3.1) Annales de Sunjo (純祖).

⁸⁵ Na na Jeon, « Kūndae sajin-ūro pon chosōn ch'ogi wangnūng-ūi wōnhyōng » 근대 사진으로 본 조선 초기 왕릉의 원형 [Modèle des tombes royales du début du Chosōn vu par des photographies de la période moderne], The Choson Dynasty History Association 69, 2014.6, p. 325-350.

Au total les tombes jumelles du roi Kongmin et de la reine Noguk pourraient être la résultante de l'association de pratiques mongoles plus anciennes de sépultures de couples, de codes impériaux chinois et de pratiques coréennes, c'est en tout cas l'hypothèse que nous formulons dans ce mémoire. La principale singularité de cette tombe, à l'époque du Koryŏ, réside dans cette architecture jumelle où les tombes furent conçues comme parfaitement identiques, suggérant une forme d'« égalitarisme » qui pourrait s'appliquer à d'autres domaines que les normes funéraires, du vivant du couple royal. Outre le rang et le statut nobiliaire, notre réflexion doit inclure les rapports de pouvoir entre les deux personnages. Les tombes jumelles pourraient-elles signifier une relation politique égalitaire, bien que difficilement concevable dans le cadre du modèle de l'Etat impérial confucianiste ? Il faut rappeler qu'il s'agit en l'occurrence d'un couple royal mongo-coréen dont l'hérédité était partiellement mongole⁸⁶. Or la culture mongole accordait à la femme autant de pouvoir qu'à l'homme⁸⁷. Cela se remarque même dans la cour des Yuan puisque les impératrices pouvaient accéder au pouvoir, même temporairement, à l'instar de l'impératrice Bulugan qui « tint en main les affaires politiques » (秉政) entre 1305 et 1307. Elle réussit ainsi à placer son fils comme héritier, mais il mourut en 1306. Elle se maintint ensuite au pouvoir malgré même un peu après la mort de son époux l'Empereur Temür Khan en 1307. Cet exemple est la preuve que les femmes mongoles avaient relativement plus de pouvoir en société mongole que dans les sociétés avoisinantes. La reine Noguk étant issue de ce milieu aurait dû, de ce fait, avoir un statut qui permit à des fonctionnaires du Koryŏ d'accepter la mise à égalité au sein du couple, même si l'historiographie ne nous délivre pas explicitement cela.

Comment interpréter cet égalitarisme dans le cas de notre couple et jusqu'au faut-il étendre l'application de ce principe ? À ce point de l'analyse, la référence aux sources textuelles et aux écrits historiques est indispensable, à commencer par l'histoire officielle du Koryŏ.

⁸⁶ Cf. Annexe 3.

⁸⁷ Jack Weatherford (2010) : « The royal Mongol women raced horses, commanded in war, presided as judges over criminal cases, ruled vast territories, and sometimes wrestled men in public sporting competitions. They arrogantly rejected the customs of civilized women of neighboring cultures, such as wearing the veil, binding their feet, or hiding in seclusion. Some accepted the husbands given to them, but others chose their own husbands or refused any at all. They lived by the rules of society when prudent, and they made new rules when necessary. » p. XIV-XV [Bibli. n°3].

I.2. Portrait du couple royal dans l’histoire officielle du Koryŏ compilée au XVe siècle

Compléter la caractérisation de la relation du couple royal Kongmin-Noguk, nécessite d’examiner l’histoire officielle, source écrite comportant la biographie des deux personnages. Celle-ci met en récit la relation du couple : principalement dans les Annales de règne (Sega, 世家) et plus particulièrement dans le panégyrique *ch’an* (讚) du roi Kongmin⁸⁸, ainsi que dans la Biographie de la Reine Noguk⁸⁹.

I.2.1. Un couple uni face aux tensions politiques

Le roi Kongmin décrit la relation qu’il eut avec sa reine en ces termes : « quand j’étais dans ma demeure à Yŏngyŏng⁹⁰ (燕京) [avant d’être intronisé], nous ne faisons déjà qu’un face aux joies et malheurs⁹¹. ». Ce caractère uni du couple se confirme dans les mentions comprenant des deux personnages. En effet, à de nombreuses reprises, il est question de leurs activités communes : visites de monastère⁹² et des prières témoignant de leur foi bouddhique⁹³. Ces mentions constituent plus de la majorité des mentions concernant Noguk de son vivant ; c’est-à-dire que la reine est représentée principalement aux côtés du roi, n’agissant seule que pour se rendre dans des monastères⁹⁴. L’étroitesse des liens qui unissent le couple est magistralement formulé dans la Biographie de la Reine Noguk, dans le serment *maeng* (盟) conclu entre le roi et plusieurs fonctionnaires.

⁸⁸ KRS 133, 1a-2b.

⁸⁹ KRS 89, 25a-33b.

⁹⁰ Actuel Pékin.

⁹¹ Cf. Annexe 1, Traduction de la Biographie de la Reine Noguk.

⁹² KRS 38, 21a (1354.3.11) ; KRS 39, 2a-b (1356.3.6).

⁹³ KRS 38, 16a (1353.4.18) ; KRS 38, 16b (1353.7.7) ; KRS 38, 19b (1353.9.24) ; KRS 38, 25b (1354.8.20). Prières pour la conception d’un héritier et pour divers événements bouddhiques ou autres.

⁹⁴ On recense seulement deux mentions où la reine est seule pour se rendre à des monastères : KRS 38, 8a (1352.4.6) « 公主幸王輪寺 » ; KRS 38, 16a (1353.4.1) « 公主幸旻天寺 » : respectivement « La reine se rendit au monastère Wangnyun » et « La reine se rendit au monastère Minch’ŏn ».

D'abord, il faut préciser que la mention d'un tel discours dans une biographie de reine n'a pas de précédent dans l'histoire officielle. La signification d'un « serment » prononcé entre individus ne constitue pas un discours élaboré dans le seul but de rendre hommage à la reine. Dans le KRS, on ne trouve que quelques mentions de *maeng* dont l'auteur est toujours le souverain⁹⁵. Le roi Kongmin effectua au moins deux serments : l'un avec des fonctionnaires concernant la reine défunte, et un autre avec Sin Ton (辛旽 ; ?-1371) et un autre fonctionnaire nommé Yi Ch'unbu⁹⁶ (李春富, ?-1371). Sin Ton en fit les frais en 1371⁹⁷. Le serment (*maeng* ou *sŏ* 誓) constitue un genre littéraire caractérisé notamment par ses formules finales de menace de mort par l'esprit (supposé pris à témoin dans le cadre d'une promesse solennelle ; 神其殛矣). Le serment relatif à la reine Noguk se termine ainsi par ses mots⁹⁸ : « À présent, ceux qui ont prêté ensemble serment ainsi que rois et sujets des générations suivantes qui ne le respecteraient pas, ou toute personne qui y porterait atteinte ou l'utiliserait frauduleusement, l'esprit les tuera. ». Dans le cas de la reine Noguk, le contrat ou vœu (誓願) dont il est question consiste à exécuter la « cérémonie bouddhique des Mille mains » (千手道場), c'est-à-dire le culte à Avalokiteshvara (ou Kwanse'ŭm posal 觀世音菩薩) sous sa forme aux « Mille yeux et mille bras » telle que décrite dans le *Soutra des Mille mains* (T.n°1060) dans le Pavillon Inhŭi (仁熙殿). Le texte précise qu'y sont rattachés différents greniers et palais afin de subvenir aux dépenses du culte ainsi que d'autres dispositions économiques, sous la forme d'un capital, pour assurer les cérémonies de prières pour le « bonheur post mortem » (冥福) de la reine dans le monastère d'Unam (雲巖寺), ainsi que la surveillance de sa tombe. Ici, l'association du Pavillon de l'âme de la reine au culte d'Avalokiteshvara est à interpréter. On retrouve dans de telles dispositions les pratiques des cultes d'Etat réalisés à titre perpétuel.

⁹⁵ L'histoire officielle contient également la mention de serment entre royaume, mais cela semble bien différent des serments entre individus puisque l'objectif d'un serment entre royaume est de calmer les tensions pouvant exister. Cf. KRS 15, 42a (1128.12.24). A ce niveau de la recherche, les seuls souverains mentionnés ayant prononcés des serments sont le roi Yejong et le roi Kongmin.

⁹⁶ KRS 132, 18b-19a, Traîtres/Insurgés (叛逆), Biographie de Sin Ton.

⁹⁷ Le serment du roi avec Sin Ton refait surface quand ce dernier s'en détourne en ayant un enfant alors qu'il avait fait le serment de ne pas s'approcher de femmes, et en s'attachant à une vie de luxe, alors qu'il avait fait le serment de se détacher de toute chose matérielle.

⁹⁸ Cf. Annexe 1, Traduction de la Biographie de la Reine Noguk.

Le serment justifie l'ampleur de cet engagement par les actes méritoires de la reine Noguk envers la dynastie et l'Etat⁹⁹ au cours de moments critiques qui auraient pu être fatals à l'une et à l'autre pendant les années *sin-ch'uk* (辛丑, 1361) et *kye-myō* (癸卯, 1363). Le texte fait concrètement référence à l'invasion des Turbans Rouges (紅巾賊之亂) de 1361, ainsi qu'à la tentative de révolte au monastère Hŭngwang (興王寺) de 1363. A la fin de 1361, fuyant devant l'avancée des Turbans Rouges, le couple royal était accompagné seulement de la reine mère et d'un groupe d'une vingtaine de fonctionnaires. Se dirigeant vers le Sud, ils traversèrent le fleuve Imjin et firent halte au monastère de Tusol. Le roi dut laisser sa voiture sur la rive. Quand la voiture royale repartir, la reine abandonna son palanquin pour un cheval, tandis que la seconde reine¹⁰⁰ (次妃) du clan des Yi montait une monture pitoyable. Tous ceux qui assistaient à ce spectacle affligé étaient en larmes¹⁰¹. Du point de vue des historiographes, la reine Noguk réalise le mérite d'accompagner le roi au risque de subir des situations humiliantes pour son rang, témoignant ainsi de son courage, de son abnégation et de sa fidélité envers le souverain. En se sauvant, elle sauve aussi la possibilité de donner un héritier au trône. Le mérite dont elle fit preuve en 1363 est plus spectaculaire et s'inscrit dans un contexte de menace encore plus pressante pour son époux.

En 1363, au cours de la 3^e lune intercalaire (entre la 3^e et la 4^e lunes), le roi séjournait dans un 'palais de voyage' (行宮) au monastère de Hŭngwang (興王寺) avec la reine au retour de plusieurs voyages¹⁰², lorsque la nuit du premier jour du mois, le fonctionnaire Kim Yong (金鏞 ; ? – 1363) accompagné d'une cinquantaine de ses partisans décidèrent d'envahir le monastère pour tuer le roi¹⁰³. La Reine Noguk aurait alors sauvé Kongmin de la menace de mort que représenta cette intrusion meurtrière menée par un fonctionnaire rebelle, Kim Yong, venu pour en découdre.

⁹⁹ Yannick Bruneton (2013), 274 : « Le mérite relève fondamentalement de l'action et, en cela, il diffère de la notion de bienfait ūn (恩) [...]. Il réside dans la réalisation d'un effort particulier, d'une contribution remarquable au service de l'État et de la dynastie afin de favoriser sa mise en place, sa prospérité, sa stabilité, sa protection. ». [Bibli. n°32]

¹⁰⁰ Ch'abi désigne généralement des concubines ou des femmes secondaires d'un souverain.

¹⁰¹ KRSCY 27, 16a-b (1361.11.20) : « 公主去輦而馬, 次妃李氏所騎馬羸弱, 見者皆泣 ».

¹⁰² Le KRS indique qu'à la deuxième lune de cette même année, le roi a visité l'actuelle province du Kyōnggi : il y a la mention du monastère Pongōb (奉業寺) où il rendit un culte au portrait du fondateur de la dynastie 2.5 et au district de seconde classe de Pongsōng (峯城縣) 2.10. Deux jours plus tard, il s'arrêta au monastère Hŭngwang.

¹⁰³ KRS 40,17a-b : « 辛未 朔夜五鼓金鏞密遣其黨五十餘人犯行宮 ».

La version la plus détaillée de l'événement se trouve dans le KRSCY¹⁰⁴. Un domestique du roi prit Kongmin sur son dos et sortit par la fenêtre. Ils se rendirent dans une chambre secrète de la reine Noguk qui le cacha sous une couverture et s'assit en face de la porte (la Biographie de Noguk indique que la reine se mit en travers du passage). An Tojök (安都赤 ; ?-1363), un serviteur du roi qui lui ressemblait physiquement, prit la place de Kongmin et s'allongea dans ses appartements. Il fut massacré par les rebelles qui bondirent de joie pensant avoir éliminé le souverain, mais celui-ci en réchappa suite à l'intervention de l'armée régulière. Quelques jours plus tard, ceux qui s'étaient porté au secours du roi furent inscrits comme sujets méritants, mais la liste ne concerne que les fonctionnaires. Le rapport des historiographes mentionne bien l'acte courageux et méritoire de la Reine Noguk consistant à s'interposer entre les rebelles et le souverain qu'elle protégea de son corps (橫身障蔽) au péril de sa vie¹⁰⁵. Le serment ajoute qu'elle réussit à soustraire le sceau royal (國璽) dont les rebelles cherchaient à s'emparer par un moyen habile. En définitive : « son mérite (功) ne cède en rien à un 'homme en armure'¹⁰⁶ (提甲) ». Son mérite envers l'Etat est ainsi reconnu et rétribué, ce que le roi n'avait apparemment pas pu faire du vivant de la reine.

Ce passage-clé de la Biographie de Noguk montre selon nous que, dans l'historiographie officielle, l'argument romantique aurait été hors de propos pour justifier la mise en place d'un dispositif funéraire et rituel aussi onéreux, à caractère perpétuel, procédant du culte dynastique. La justification devait donc être traduite en termes de « mérite envers l'Etat et la dynastie » pour être recevable. Toutefois, le mérite ne pouvait s'étendre à la perpétuation de la dynastie à défaut de descendance. Dans les Biographies des autres reines du Koryō, en effet, la notion de mérite est invoquée pour légitimer les avantages du traitement des reines mères.

¹⁰⁴ KRSCY 27,35b-37a.

¹⁰⁵ La simple interposition d'une reine n'aurait pu persuader aussi rapidement des rebelles souhaitant commettre un régicide, surtout si c'est une seule femme qui se positionne en face de plusieurs hommes armés et en colère.

¹⁰⁶ Serment dans la Biographie de la Reine Noguk : « 比功提甲，亦無忝焉 ».

1.2.2. Mérite d'épouse et non de mère : l'absence d'héritier

En dépit du mérite réalisé envers l'Etat et la dynastie en sauvant le roi et le sceau royal, la Reine Noguk manqua, malgré elle, à l'un de ses principaux devoirs qui était d'assurer la succession de la lignée royale par la naissance d'un descendant mâle. Au Koryŏ, toute épouse principale qui donnait un héritier au trône voyait sa position nobiliaire et son traitement augmentés incluant l'octroi de présents¹⁰⁷, de titres¹⁰⁸, d'un pavillon *chŏn* (殿), d'une cour¹⁰⁹ *pu* (府) et l'assurance de l'établissement de son pouvoir de reine dans la durée, puisqu' après la mort de son mari, son fils intronisé assurerait son entretien en tant que Reine Mère *wangt'aehu* (王太后), à moins que son jeune âge la conduise à assurer une forme de régence¹¹⁰. Par ailleurs, du côté de la famille impériale, les héritiers issus d'unions matrimoniales avec la famille Wang étaient importants pour solidifier les liens diplomatiques, assurer et légitimer la continuation de la présence mongole dans la péninsule coréenne, entre autres. L'absence limitait du point de vue des rites le pouvoir et l'influence de la reine auprès du roi et de la cour, et ce malgré son statut de princesse impériale.

La reine Noguk ne donna aucun héritier à la dynastie des Wang du Koryŏ, ce qui lui valut d'être critiquée, ainsi que le roi. Les conseillers d'Etat demandèrent alors à Kongmin de prendre une nouvelle épouse, la reine Hye (惠妃), fille de Yi Chehyŏn (李齊賢, 1288-1367) pour concevoir un héritier, union que la reine dut accepter¹¹¹.

¹⁰⁷ KRS 88, 21b-24b, Biographie de la Reine mère Myŏngŭi du clan des Ryu : mention de l'octroi par décret royal d'ustensiles en argent, de soie et de chevaux, entres autres.

¹⁰⁸ Ibid. : octroi de plusieurs titres dont celui de Reine mère.

¹⁰⁹ Cf. l'exemple de la Biographie de la Reine mère Myŏngŭi (明懿太后 ; ?-1116), épouse du roi Sukchong (肅宗 ; r. 1095-1105) KRS 88, 21b-24b, Biographie de la Reine mère Myŏngŭi du clan des Ryu. Cette Biographie, parmi tant d'autres, évoque le mérite de donner naissance à un héritier en octroyant titres et présents à la reine. Ainsi en 1108, son fils le roi Yejong lui octroie le titre de Reine mère (王太后) en invoquant les codes des dynasties des Qin (秦朝 ; 221 à 206 av. J.-C.) et des Han (漢朝 ; 206 av. J.-C. – 220 apr. J.-C.) : « Le renom du fils rejaillit sur la mère » 以子貴者. La citation complète est devenue un proverbe « La gloire du fils rejaillit sur sa mère, l'honneur de la mère rejaillit sur son fils. » 母以子貴, 子以母榮.

¹¹⁰ *Ch'ŏnch'u Taehu* (千秋太后) régente pendant le début de règne du roi Mokchong en 997.

¹¹¹ « Les conseillers de l'état dirent à la reine : “le roi fut intronisé il y a neuf ans de cela, mais il n'a pas encore d'héritier. Veuillez accepter que le roi ait une autre épouse”. La reine accepta. Le roi épousa Hyebi contre son grès, la reine le regretta également et de ce fait ne se sustenta plus. Les femmes et domestiques du palais, en prétextant cela, calomnièrent la reine. ».

L'absence de descendance ne s'explique pas en raison d'un problème de fertilité de la reine Noguk, en effet, celle-ci mourut lors de sa grossesse en 1365¹¹². De plus, à cause de son intendant privé P'alssabuhwa¹¹³ (八思不花 ; ? - ?) la reine aurait fait une fausse couche en 1350¹¹⁴. En effet, après que ce dernier fut rossé par le fonctionnaire Ch'oe Won (崔源, ?-1378), la reine, en apprenant la nouvelle, fut sous le choc et fit une fausse couche. À la suite de quoi, le roi aurait fait arrêter Ch'oe Won par le Conseil de Police Générale (巡軍) puis emprisonné, alors même qu'il niait les faits. L'affaire aurait été un coup monté d'un autre fonctionnaire, le conseiller d'Etat Kim Po (金普 ; ? - ?), jaloux de la proximité du souverain avec Ch'oe Won. La version est différente dans le KRSCY : « le petit frère de Ch'oe Yu, le ministre de la Chambre du Cens (版圖判書) Ch'oe Won fut incriminé devant le Conseil de Police Générale (巡軍) en raison de son insolence envers le souverain¹¹⁵ ». Les tenants et les aboutissants de cet événement restent mal connus. De cette grossesse, l'histoire officielle ne garde pas d'autres traces. En effet, on ne trouve aucune mention de sa dernière grossesse ou de célébrations liées à cela entre la 5ème lune en 1364 et la 1ère lune en 1365¹¹⁶. Depuis sa venue au Koryŏ et jusqu'à sa mort, la Reine Noguk chercha résolument à donner un héritier au roi Kongmin. Pour preuve, la mention à au moins deux reprises de visites dans des monastères bouddhiques accompagnée du souverain afin de prier pour obtenir une descendance¹¹⁷ (禱嗣).

¹¹² CWS 29, 28a (1517.8.18).

¹¹³ Intendant privé de la reine ayant la fonction de cuisinier.

¹¹⁴ KRS 124, 25b-29b, Ch'oe Anto (崔安道 ; 1294-1340).

¹¹⁵ KRSCY 26, 4b-5b (1350.5) : « 濡弟版圖判書源怨王有不遜語 王下源于巡軍命右政丞孫守卿鞫之 ».

¹¹⁶ L'absence de telles mentions peut paraître curieuse sachant que cette grossesse était attendue depuis quinze ans, et on peut imaginer que le roi ne lésina pas sur les moyens pour célébrer cet événement extraordinaire et tant attendu. Il y a uniquement une seule mention faisant référence à une amnistie décidée par le roi à l'annonce du premier mois de grossesse de la reine, mais cette mention n'existe que pour expliquer que ceux qui furent amnistiés ce jour-là furent de nouveau emprisonnés pour avoir commis un méfait impardonnable. Cela veut donc dire qu'il y avait eu des célébrations à l'annonce de la grossesse de la reine, mais que les compilateurs n'ont pas gardé ces précieuses informations. Cf. KRS 112, 16a-17b, Les Sujets (諸臣), Biographie de Chŏn Noksaeng (田祿生, 1318-1375).

¹¹⁷ Deux mentions contiennent précisément la raison de la visite au monastère, pour prier pour concevoir un héritier (禱嗣) : KRS 38, 16a (1353.4.18) ; KRS 38, 19b (1353.9.24).

La prise d'épouse secondaire ne résolut pas le problème pour le roi Kongmin, qui avait des difficultés à approcher les femmes après la mort de la reine. Le panégyrique *ch'an* (讚) du roi Kongmin affirme ce qui suit¹¹⁸ : « (...) tourmenté de ne pas avoir d'héritier, il prit le fils d'un autre et le nomma comme Grand Prince¹¹⁹ (大君) ; mais, craignant qu'à l'extérieur, on ne le crût pas, il envoya secrètement ses favoris (嬖臣) déshonorer ses concubines, et quand l'une d'entre elles conçut, il faisait exécuter l'homme en question pour faire taire [toutes rumeurs]. Sa dépravation en étant arrivée à ce point, pouvait-il échapper [à la mort] ? ». Le roi aurait donc été l'instigateur d'une imposture d'après les dires de l'historiographie du Chosŏn auteur du panégyrique¹²⁰. Selon la thèse officielle du KRS¹²¹, le roi U serait un usurpateur et un « faux roi¹²² ». La rupture de la dynastie que l'intronisation du roi U impliquait fut un argument important pour justifier l'instauration d'une nouvelle dynastie.

Après la mort de la reine, le roi est décrit comme un personnage à la dérive, ayant perdu le soutien crucial et incomparable de son épouse. En termes modernes, le deuil de la Reine Noguk aurait provoqué chez Kongmin une profonde dépression, menant à terme à sa perte, à la rupture de la dynastie et enfin à l'élimination du clan des Wang de Songak (松岳) du pouvoir.

¹¹⁸ KRS 133, 1a-2b : traduction complète page 38.

¹¹⁹ RHAC, n°29.

¹²⁰ Le CWS mentionne un des auteurs et compilateurs des Annales de règnes du roi Kongmin, un dénommé Cho Chun (趙浚 ; 1346 - 1405). Cf. CWS 14, 13a (1398.6.12), Annales de T'aejo Yi Sŏnggye.

¹²¹ KRS 133, 1a-2b : Récit de la naissance de l'enfant de Sin Ton qui devint par la suite le roi U.

¹²² Dans les Annales de T'aejo, plusieurs mentions indiquent cela : CWS 1, 26b ; CWS 1, 27a ; CWS 1, 37a (1392.7.17) ; CWS 1, 39a (1392.7.18) ; CWS 1, 43a (1392.7.28) ; CWS 1, 52b (1392.8.20) ; CWS 1, 56a (1392.8.29) ; CWS 2, 10a (1392.10.25) ; CWS 2, 14b (1392.11.27) ; CWS 4, 8a (1393.9.18).

1.2.3. La dépression de Kongmin consécutive au deuil de Noguk comme clé de lecture inédite de l'histoire officielle

Le couple Kongmin-Noguk, étroitement uni face à l'adversité, est présenté comme dépendant l'un de l'autre pour survivre. En effet, la reine aurait sauvé la vie du roi et l'aurait soutenu dans les situations de crise mettant son existence en danger. De plus, le roi, d'après le KRS, la maintint comme femme principale et épouse unique pendant les neuf premières années de son règne, et ce, en dépit de l'absence d'héritier. Cependant, une telle dépendance prit fin à la mort de la reine Noguk, provoquant un déséquilibre à plusieurs niveaux. Le discours des compilateurs de l'histoire officielle du Koryŏ considère que la mort de la reine Noguk eut de lourdes conséquences, sur l'équilibre psychologique du roi, suggérant ainsi que le lien qui unissait le couple était le garant de l'équilibre du gouvernement du royaume.

Le panégyrique du roi Kongmin donne comme clé de lecture de l'histoire politique du royaume l'état psychologique d'un roi affaibli après la mort de la reine. Parmi la totalité des panégyriques de l'histoire officielle, aucune n'aborde comme celui de Kongmin la dimension psychologique du souverain dans sa relation conjugale, même si des aspects de la personnalité des rois sont souvent mentionnés pour faire état de leur « vertu ». Le texte dit ceci :

« Le roi [Kongmin] était beaucoup attendu du peuple avant son intronisation en raison de son intelligence et sa généreuse bonté et même après cela, il consacra toute sa force à bien gouverner. Tous, du Koryŏ comme de l'étranger, furent ravis en attendant l'arrivée d'une période de paix. [Or] dès la mort de la reine Noguk, sa tristesse fut telle qu'il en perdit la raison. Il confia les rênes à Sin Ton, poursuivit ou tua les sujets méritants et sages, et ordonna de grands travaux de construction [suscitant] la rancœur du peuple. Il se rapprocha de jeunes vicieux et agit de façon sale et obscène. À n'importe quelle heure de la journée, il se comporta vilement sous l'influence de l'alcool et multiplia les coups sur tous ses sujets. Tourmenté de ne pas avoir d'héritier, il prit le fils d'un autre et le nomma comme Grand Prince ; mais, craignant qu'à l'extérieur, on ne le crût pas, il envoya secrètement ses favoris (嬖臣) déshonorer ses concubines, et quand l'une d'entre elles conçut, il faisait exécuter l'homme en question pour faire taire [toutes rumeurs]. Sa dépravation en étant arrivée à ce point, pouvait-il échapper [à la mort] ?

(王之未立也，聰明仁厚，民望咸歸焉，及即位，勵精圖治，中外大悅想望大平。自魯國薨逝，過哀喪志，委政辛屯，逐殺勛賢，大興土木，以斂民怨。狎昵頑童，以逞淫穢，使酒無時，歐擊左右。又患無嗣，既取他人子，為大君，而慮外人不信，密令嬖臣，污辱後宮，及其有身，欲殺其人，以滅其口。悖亂如此，欲免得乎?) 》。

Le panégyrique explique la déchéance du roi, puis du royaume en plusieurs étapes. D’abord, il définit le deuil de la reine comme événement-charnière du règne de Kongmin. Avant la mort de son épouse principale, toutes les attentes se portent sur un futur souverain bon et éclairé, mais celui-ci fit une dépression après son décès qui infléchit son mode de gouvernement au point de confier les rênes du royaume à un personnage peu recommandable (Sin Ton). Mais en quoi consista précisément le trouble psychologique du roi ? L’histoire officielle nous en précise les symptômes. Ils se traduisent d’abord par une profonde et durable tristesse qui le fait pleurer fréquemment sitôt que le souvenir de son épouse est ranimé¹²³. Il peignit un portrait de la reine Noguk et prit ses repas en présence de ce portrait en se comportant comme si elle était toujours en vie¹²⁴.

Les constructions qu’il entreprit pour la reine défunte causèrent également la souffrance du peuple à cause de la dimension et du luxe des travaux¹²⁵ :

« De plus, pendant qu’on fit construire le Pavillon au portrait funéraire de la Princesse (impériale), *yōngjōn* (影殿), au sud-est du monastère de Wangnyun (王輪寺), on ordonna aux « cent officiers » *paekkwān* (百官 ; les fonctionnaires civils et militaires) de faire transporter aux corvéables (役夫) des arbres et des pierres. Des centaines d’hommes ne pouvaient tirer qu’un seul arbre, si bien qu’ils ne pouvaient avancer. Les gémissements faisaient vibrer la terre, sans interruption, jour et nuit. Les cadavres de bœufs s’entassaient constamment sur [le bord] de la route (又大起公主影殿于王輪寺東南，令百官，以秩出役夫，輦木石。數百人挽一木，尚不能進，呼耶聲，動天地，晝夜不絕，牛死者，相繼于道) 》。

¹²³ KRSCY 29, 20a-b (1373.3) : « 王曰， “無如公主者。” 因泣下 》。

¹²⁴ Cf. Biographie de la Reine Noguk : « Le roi s’assit en face du portrait de la Princesse (impériale) et mangea comme à son habitude du vivant [de la reine] 》。

¹²⁵ KRS 41, 11a (1366.5) ; KRS 41, 26a (1369.8.3)

La Biographie de l'intendant *hwan* (宦), Kim Sahaeng (金師幸 ; ?-1398), précise même que l'épuisement des richesses de l'Etat causa beaucoup de morts¹²⁶. Il punissait tous ceux qui manquaient au culte de la reine défunte. Ainsi, il fut enfermer le Grand Conseiller¹²⁷(侍中) Yu Tak (柳濯 ; 1311-1371) pour ne pas avoir préparé les offrandes rituelles *chesa* (祭祀) à l'occasion du huitième jour de la douzième lune¹²⁸ *nabil* (臘日) : « un jour pour célébrer la fin d'année [la fin des travaux agricoles pour l'année] où l'on chasse et l'on réunit toutes nos affaires pour l'offrir à plusieurs divinités¹²⁹ ». Quand le même fonctionnaire demanda au roi d'arrêter la construction du pavillon au portrait funéraire de la reine pour des raisons économiques, celui-ci l'inculpa pour des motifs passibles de mort¹³⁰. La majorité des inculpations émises par le roi en direction de ses sujets, à cette période post-Noguk, étaient en lien avec les grandes dépenses ou les constructions de l'ensemble funéraire pour la défunte reine. Le roi Kongmin ne laissa aucun obstacle entraver son objectif de consoler l'âme de son épouse, même si cela résultait en la mort ou l'emprisonnement de ses sujets les plus fidèles.

Le mal-être du roi se serait répercuté gravement sur ses fonctions en ce qu'il confia la direction du gouvernement au moine Sin Ton qu'il prit pour maître par serment. Les conséquences de cette situation sans précédent engendra, entre autres, l'intronisation de U, présenté comme fils de ce moine. En effet, Sin Ton, ayant enfreint son serment passé avec le roi Kongmin, s'approcha d'une dame dont il aurait eu un fils que le roi fit son héritier¹³¹, comme vu précédemment. Ainsi, le décès de la reine Noguk eut pour conséquence d'empêcher le roi de s'approcher de ses concubines, et donc d'avoir un enfant, avant comme résultat ultime et direct le renversement de la dynastie des Wang au profit de celle des Yi. Cela revient à dire que le décès de la reine Noguk constitua un événement affectant jusqu'aux fondements de la dynastie des Wang.

¹²⁶ KRS 122, 27a-b, Biographie de Kim Sahaeng (金師幸), les Eunuques (宦者) : (財力耗竭民不聊生).

¹²⁷ RHAC, n° 289.

¹²⁸ KRSCY 28, 40a (1369.12).

¹²⁹ KRS 9, 33a-b (1081.12.11): « 其稱各異, 皆以卒歲之功, 因臘取獸, 合聚萬物, 以報百神, 可不重歟 ».

¹³⁰ CWS 9, 6b (1396.5.7) : « 侍中柳濯, 上書請止, 王怒, 欲誅濯, 命穡製諭衆文 ».

¹³¹ CWS 1, 37a (1392.7.17), entre autres.

L'historiographie officielle présente donc la relation du couple Kongmin-Noguk, comme étroite et fusionnelle, dont l'architecture funéraire des tombes jumelles en serait un reflet et un mode d'expression voulu par le roi lui-même. Ainsi, sources matérielles et sources écrites s'accordent à montrer un couple uni, mutuellement dépendant égalitaire. Une telle image mettant en avant une certaine égalité et un équilibre entre les deux personnages connut une fortune exceptionnelle au point de se traduire dans l'iconographie du Chosŏn.

I.3. Portraits du couple royal dans la peinture rituelle du Chosŏn (XVIIe ou XVIIIe siècle ?)

Le couple Kongmin-Noguk aurait été représenté au moins à deux reprises dans l'iconographie rituelle du Chosŏn¹³². Ils constituent les seuls portraits de couples royaux de la dynastie des Wang réalisés sous les Yi, occupant ainsi de facto une place à part dans l'histoire des représentations des souverains de « la précédente dynastie » à l'époque du Chosŏn. L'un de ces portraits se trouve actuellement dans le temple des ancêtres de la dynastie Yi, le Chongmyo (宗廟), ce qui est paradoxal pour un couple royal du Koryŏ. Par convention, nous le désignerons par l'expression : « portrait 1 » (P1). L'autre portrait est actuellement conservé au Musée du Kyŏnggi¹³³ (京畿道博物館), appelé ici « portrait 2 » (P2). L'analyse de ces portraits est susceptible de nous faire comprendre comment et en référence à quelles autres sources, à plusieurs siècles de distance, les gens du Chosŏn se représentaient le couple royal Kongmin-Noguk, incarnant une période d'union matrimoniale sans précédent entre une dynastie royale coréenne et une dynastie impériale du Grand Pays.

¹³² On compte deux portraits à ce jour, mais l'histoire officielle suggère qu'il en existait au moins un autre qui fut détruit pendant la guerre de Corée (1950-1953).

¹³³ Se situe au *ku* de Kihŭng (器興區), à l'ouest de la ville Yongin (龍仁市).

Ces représentations postérieures revêtent la même signification que les précédentes sources, dans la mesure où elles montrent un couple uni et possédant un lien très fort. Il sera intéressant de caractériser la relation Kongmin-Noguk sur la base d'une analyse relevant de l'histoire de l'art¹³⁴, et de confronter les résultats avec ceux effectués à partir des autres types de sources précédents.

1.3.1. Deux portraits atypiques d'un couple : la continuité des codes iconographiques préexistants

Les deux portraits peints au Chosŏn n'ont jusqu'ici pas fait l'objet d'études approfondies permettant de les dater avec précision. Les informations fournies par les chercheurs ou les sites web de musées sud-coréens sont hypothétiques et lacunaires, notamment concernant la femme représentée. Il serait donc nécessaire de s'appuyer sur des études plus précises, englobant les deux protagonistes. Or, à ce niveau de la recherche, nous n'avons trouvé aucune étude complète analysant les deux protagonistes et pouvant attester du fait que les personnages représentés sont bien le couple Kongmin-Noguk. La littérature autour des deux portraits du couple royal Kongmin et Noguk se limite à quelques œuvres coréennes généralistes sur l'histoire de l'art¹³⁵. L'une d'elles, un essai de Pae Hanch'ŏl¹³⁶, retrace les grandes lignes de la vie du roi Kongmin et se concentre uniquement sur son portrait. Le chercheur note seulement que le visage de Kongmin ne ressemble pas tout à fait à un autre de ses portraits (figure 10), il en conclut que ce serait un proche du roi qui fut utilisé pour servir de modèle à P2¹³⁷. Ici, je propose d'analyser P1 et P2 d'un point de vue iconographique.

¹³⁴ Nous allons baser notre analyse sur la base des travaux méthodologiques de Thomas Greiss (<http://www.histoiredelart.net/dossiers/analyse-de-l-image-10.html>). Par manque d'informations, nous n'avons pas pu respecter toutes les étapes d'analyse. Les informations manquantes sont comme suit : auteur, titre, date de création, dimensions, des précisions sur le support en papier, le contexte de réalisation, description plastique (la texture, la matière) et linguistique (éléments textuels).

¹³⁵ Pae Hanch'ŏl (2016) [Bibli. n°55] ; Kim Yŏngcho (2011) [Bibli. n°52].

¹³⁶ Pae Hanch'ŏl, « Ŏlgul, saram-gwa yŏksa-rŭl kirok'ada » 얼굴, 사람과 역사를 기록하다 [Le visage, archiver les personnages et l'histoire], Saenggŏkchŏnggŏjang, 2016, 383.

¹³⁷ Cette hypothèse semble être douteuse puisqu'il n'a mentionné aucune source pouvant attester ou suggérer cela.



Figure 9. Portrait du roi Kongmin dans le monastère de Hwajang 華藏寺 (Kyōnggi, kun de Changdan).

Le travail a été commencé par certains chercheurs qui ont porté leur attention sur l'habit du roi Kongmin¹³⁸ dans P1 et P2, mais sans tenir compte de la reine. L'analyse que nous nous proposons de mener des deux protagonistes prend donc tout son sens dans le contexte de l'histoire de la recherche. Pourquoi, comment et sur quelle base iconographique ou textuelle P1 et P2 furent réalisés ? Ces portraits ne présentent pas de « colophons » ou *hwagi* (畫記) susceptible d'apporter des informations sur le contexte de production, les commanditaires, les auteurs, le lieu de destination, etc... comme on peut en trouver dans certaines peintures de rituel (comme l'iconographie bouddhique). Le manque de *hwagi* rend également difficile de dater avec précision les portraits conserver jusqu'à ce jour. En vue de dater les portraits, l'analyse stylistique et iconographique, la comparaison avec des peintures similaires¹³⁹ s'impose. Ce manque d'informations évidents ne permet également pas de confirmer que les personnages représentés sont bien le roi Kongmin et la reine Noguk. Cependant, nous supposons dans ce mémoire que les deux portraits représentent bien ce couple au vu de la présence de l'un (P1) dans un *sintang* du temple des ancêtres de la dynastie Yi, le Chongmyo. En effet, le fondateur de la dynastie des Yi établit officiellement un lieu de culte de certains ancêtres de la précédente dynastie dans le Pavillon Sungŭi¹⁴⁰. De 1399 à 1425, le culte consacré au roi Kongmin s'effectuait dans ce pavillon, puis il fut déplacé au Chongmyo. Le fondateur justifia ainsi la présence symbolique de Kongming : « Le roi Kongmin mata à deux reprises les Turbans Rouges, relevant [ainsi] par deux fois les Trois Han. [De plus] il servit bien le Pays Supérieur pour procurer sécurité à l'ensemble du pays » (恭愍王讖紅賊 復興三韓 善事上國 以安一邦 皆有功東方 ; 1392.8.12). Les mêmes raisons pourraient justifier la présence du portrait de la reine Noguk aux côtés de Kongmin, illustrant la bonne entente entre la Corée des Trois Han avec le Grand Pays.

¹³⁸ Ch'ae Kŭmsŏk, Kim Ŭngyŏng (2016) [Bibli n° 50].

¹³⁹ Les portraits trouvés de couple dans la péninsule coréenne datent de la période du Chosŏn et représentent des couples dont l'époux est fonctionnaire. Le couple est généralement peint séparé, mais l'arrière-plan des deux portraits finaux est identique pour faire le lien. Nous avons donc décidé de ne pas garder ces portraits dans l'analyse : portrait de Choban (趙胖 ; 1341-1401) et sa femme et portrait du couple Hayŏn (河演 ; 1376-1453) et Sŏngju.

¹⁴⁰ Jusqu'en 1425, le Pavillon abritait le culte de huit souverains du Koryŏ : Le fondateur Wang Kŏn ainsi que les rois Yejong, Sŏngjong, Hyŏnjong, Munjong, Wŏnjong, Ch'ungnyŏl et Kongmin.

De plus, Kongmin fut le premier souverain à avoir cherché à établir des relations diplomatiques avec les Ming¹⁴¹ : P2, en ce sens, pourrait avoir un sens politique vis-à-vis de la cour des Ming. Afin de bien comprendre l'image de ce couple dans la mémoire des fonctionnaires du Chosŏn, il convient d'analyser ces portraits.

Le portrait 1¹⁴² (90,5 cm x 76 cm), d'auteur inconnu et conservé actuellement au Chongmyo¹⁴³, représente un couple assis côte à côte sur des fauteuils comportant visiblement des décorations en bois. Le couple est tourné l'un vers l'autre, la femme est installée à gauche et l'homme à droite. Les deux tiennent à la main une tablette. Les habits qu'ils portent créent un contraste entre les deux : (de haut en bas) 1) les coiffes d'abord puisque celle du roi est immobile et contient peu d'éléments alors que celle de la reine est en mouvement et dense ; 2) les robes du cou au pied puisque'ici encore celle du roi est de couleur unie et ne comporte visiblement pas d'éléments décoratifs alors que celle de la reine comporte plusieurs éléments, dont ce qui semble être de la fourrure ainsi que plusieurs couches de vêtements l'un sur l'autre avec des rubans dépassant du bas de l'habit ; 3) les pieds de l'homme ressortent alors que ce n'est pas le cas pour la femme. Les fauteuils du couple semblent être posés sur des pontons, séparés l'un de l'autre. Les pontons sur lesquelles est installé le couple donnent l'illusion d'un couple posé sur ce qui pourrait être un lac, ou un cours d'eau quelconque. Cette illusion est renforcée par la présence de canards et d'objets flottants dans le registre inférieur de l'image ; les objets en question, par leur forme, peuvent être des bols ou des fleurs de lotus. Or, les canards et les objets semblent immobiles et symétriques, ce qui écarte la possibilité du lac. De plus, le fond du portrait est de couleur unie ; en l'occurrence ici marron, ce qui peut être le résultat de la dégradation de la peinture plutôt que sa couleur d'origine.

¹⁴¹ KRS 42, 6b-9b (1370.5.26).

¹⁴² Bien que dépourvus de *hwagi*, les portraits sont connus et présentés sous différents titres selon les sites de conservations et les chercheurs ayant travaillé sur ces sources. Sur le site officielle du Musée national du palais de Corée (國立古宮博物館), P1 est intitulé « Portrait du roi Kongmin et de la Princesse impériale Noguk » (« Kongmin Wang-gwa Noguk Taejang Kongju ch'osang » ; 恭愍王과 魯國大長公主 肖像), tandis que le spécialiste Pae Hanch'ŏl le désigne par l'expression : « Portrait du couple du roi Kongmin » (« Kongmin Wang Pubusang » ; 恭愍王 夫婦像) [Bibli.n°55] et que Yi Sŏnok (professeur en sciences humaines à l'Université nationale Chonnam) parle de « Portrait de l'ancien roi Kongmin et de la princesse Noguk » (« Chŏn Kongmin Wang-gwa mit Noguk Kongju ch'osang » ; 前 恭愍王 및 魯國公主肖像).

¹⁴³ Ce portrait est connu en Corée du Sud pour être conservé dans le temps des ancêtres à la dynastie Yi, puisque la présence dans ce lieu réservé aux souverains des Yi est intrigante pour un couple du Koryŏ. Cependant, il est également possible de trouver une réplique au Musée national du palais de Corée située au palais de Kyŏngbokkung à Séoul. L'auteur de cette réplique étant inconnu, il est difficile de savoir si c'est la même personne qui a peint les deux portraits.

Les canards sont des motifs récurrents dans l'art chinois et coréen et leur symbolique convient pour décrire la relation entre le roi Kongmin et la reine Noguk vue par les fonctionnaires du Chosŏn. Les canards symbolisent l'union, la fidélité¹⁴⁴ et le bonheur conjugal et ils sont souvent représentés par deux dans des peintures ou d'autres objets offerts à des couples mariés. Cela peut donc également signifier que le couple se trouve à un mariage, mais ces hypothèses ne peuvent être confirmées sans annotations de la part de l'auteur.



Figure 10. Figure 10. Portrait 1 (P1) du couple Kongmin-Noguk, Temple des ancêtres des Yi, Chongmyo.

¹⁴⁴ La raison d'un tel symbole est liée au fait que les canards, une fois accouplés, ne changent jamais de partenaire jusqu'à la fin de leur vie.

Pour le second portrait¹⁴⁵, conservé au Musée du Kyōnggi, le couple est cette fois-ci debout, toujours côte à côte et tourné l'un vers l'autre, l'homme à gauche et la femme à droite. Le fond de la peinture est de couleur uni, on ne peut donc pas savoir où se déroule la scène. Le couple semble bien identique au précédent comme l'indique, entre autres, leurs habits. Ainsi, l'homme a une tenue identique et la femme porte une robe avec autant d'éléments dense et épais ; le contraste entre les deux est encore évident ici. Ce portrait donne plus de détail concernant la diversité de couleur porté par la femme et les éléments décoratifs de sa robe. Cette scène semble se distinguer de la précédente puisque nous retrouvons ici un couple effectuant visiblement un rite, ce qui n'est pas évident à affirmer avec la présence seule des tablettes dans le portrait précédent. D'après la table posée en face du couple et comportant des offrandes de couleurs jaune-orange et rouge sur des paniers ou assiettes en bois, nous pouvons déduire qu'il s'agit ici d'un culte à des divinités ou aux ancêtres. Afin de préciser la nature du rite, il faudrait avoir plus de détails sur les offrandes en question. Or, ici, les dessins représentant la nourriture ne permettent pas de désigner avec certitude un mets en particulier. Ainsi, on peut supposer que les dessins représentent : 1) des *songpyōn* (松一), ou gâteau fait à base de poudre de riz ; 2) des *yakgwa* (藥果), ou petit gâteau fait à base de miel, de farine de blé et d'huile de sésame ; 3) des fruits que l'on peut utiliser pour le culte des ancêtres comme le jujube de couleur rouge qui est séché pour le culte aux ancêtres.

¹⁴⁵ Sur le site web du Musée du Kyōnggi (museenet.ggcf.kr), P2 apparaît sous deux titres : « Portrait du roi Kongmin et de Noguk Taejang Kongju » (« Kongmin Wang-gwa Noguk Taejang Kongju Sang » ; 恭愍王과 魯國大長公主像) et « Portrait du roi Kongmin et de Noguk Taejang Kongju » (« Kongmin Wang-gwa Noguk Taejang Kongju ch'osang » ; 恭愍王과 魯國大長公主 肖像).



Figure 11. Portrait 2 (P2) du couple Noguk-Kongmin, Musée du Kyōnggi.

Les points en commun entre les deux portraits sont comme suit : 1) les tenues du couple ; 2) la présence de tablette qui peut indiquer un rite ou un événement important qui justifierait la venue du couple royal ; 3) la position côte à côte d'un couple tourné l'un vers l'autre. Il convient ici de préciser des éléments importants sur les tenues de ce couple. Le costume de Kongmin¹⁴⁶ comprend dans les deux portraits :

¹⁴⁶ Un autre point ne pouvant pas être abordé ici, faute de mention à ce sujet, est l'affirmation de Pae Hanch'ol selon laquelle le visage de Kongmin, dans le premier portrait, s'inspirerait d'un membre de la

un couvre-chef, *poktu* (幞頭), un manteau, *po* (袍) avec une ceinture¹⁴⁷, *tae* (帶) et une tablette, *hol* (笏). Le *poktu* et la tablette tenue à deux mains, lors des audiences avec le souverain ou lors de rituels, étaient les insignes des fonctionnaires. En l'occurrence, les deux protagonistes de P1 et de P2 la portent. Dans P1, celui de la reine Noguk est peu visible en raison de sa couleur claire, à la différence de celle du roi, de couleur foncée (parce que la matière est supposément différente). Dans P2, le couple tient une tablette de couleur claire. Le manteau de Kongmin, robe ou pardessus de couleur rouge ou violet foncé¹⁴⁸, est un *charagongbok* (紫羅公服) soit un habit de lettré fonctionnaire confucéen. Ainsi affublé du *p'o* et du *poktu*, Kongmin a tout à fait l'aspect d'un fonctionnaire.

La représentation de la reine semble moins attachée à des éléments de la réalité du règne du roi Kongmin. La protagoniste des deux portraits est ainsi représentée avec une robe dont les nombreux rubans (P1 : registre inférieur ; P2 : registre supérieur) semblent soulevés par un vent imaginaire. La structure des deux robes colorées est complexe et il est impossible de savoir le nombre de couches de vêtement portées par la reine. Les robes sont recouvertes de divers motifs relevant d'une tentative d'évocation de l'habit traditionnel des Mongols : le *deel*, une robe très colorée et recouverte de motifs géométriques, comme il est possible de le voir sur le col de la reine dans P1. Le but d'une telle recherche semble évident : représenter une reine étrangère. Toutefois, la représentation n'est pas fidèle à la réalité de l'époque des Yuan, telle que nous la connaissons à partir des témoignages du passé parvenus jusqu'à nous. Un des plus grands écarts avec la réalité est la coiffe de la reine Noguk, qui ne correspond pas au *bogtag* porté par les femmes mariées mongols de haut rang, comme c'est le cas pour les impératrices¹⁴⁹.

famille de Kongmin et c'est pour cela que le portrait n'est pas très ressemblant. L'auteur compare le visage de Kongmin dans ce portrait avec un autre portrait de lui qui serait plus ancien pour confirmer cela.

¹⁴⁷ La ceinture semble être présente en dessous de la tablette dans le premier portrait, et dans le second portrait, on peut l'apercevoir dans le dos du roi Kongmin.

¹⁴⁸ Cho Sŏnmi, dans une analyse faite du roi Kongmin dans le premier portrait, parle d'une robe de couleur violette, mais il semble que ce soit plutôt une robe de couleur rouge ou violet très foncé, comme l'affirme Yi Chongsŏ (2011), 54. Cette précision donnée avec le terme *charagongbok* éclaircit le modèle de la robe.

¹⁴⁹ Ch'ae Kŭmsŏk, Kim Ŭngyŏng (2016), 164 [Bibli. n°50].

Ce couvre-chef traditionnel¹⁵⁰ est représenté, par exemple, dans le portrait de la Khatun Chabi (昭睿順聖皇后察必 ; ? – 1281), épouse de l'Empereur Kubilaï Khan que l'on retrouve dans le site du Musée national du Palais de Taipei¹⁵¹ (國立故宮博物院). La coiffe, en forme de cylindre, était portée verticalement sur un bonnet avec une parure en perles couvrant les cheveux des femmes. Un autre élément la distinguant des représentations des femmes mongoles est la rondeur du visage de ces dernières. Il est donc probable que la reine Noguk avait un visage rond, ce qui n'est pas envisagé dans les deux portraits.



Figure 13 . Khatun Chabi représentée à titre posthume par Anige.



Figure 12. Impératrice Ki (奇皇后 ; 1315-1369).

¹⁵⁰ Il apparaît pour la première fois dans les illustrations des impératrices des Yuan et aurait été porté par les femmes mariées de haut rang dès le XIII^e siècle, d'après des trouvailles archéologiques (<http://masterpieces.asemus.museum/masterpiece/detail.nhn?objectId=11875>).

¹⁵¹ Site internet du Musée national du Palais à Taipei : « Age of the Great Khan: Pluralism in Chinese Art and Culture under the Mongols » (2016) : <https://theme.npm.edu.tw/khan/index.aspx?lang=2>.

Dans P1 et P2, la coiffe de Noguk ressemble plutôt à celle de Wu Zetian (武則天; 624-705), impératrice des Tang (唐朝 ; dates officielles de la première période 618-690) et des Zhou (周朝 ; dates officielles 690-705). En effet, la structure de la coiffe de la reine Noguk dans les deux portraits ressemblent fortement à celle de Wu Zetian trouvée dans un ouvrage historique chinois datant du XVIII^e siècle¹⁵² (figure 14). Y a-t-il ici une volonté de se référer à un modèle puissant comme cette impératrice régnante ayant fondé une dynastie¹⁵³ ? Ou bien s'agit-il d'une simple évocation exotique se référant au Grand Pays ? Une chose semble assurée : la reine Noguk représente ici le Grand Pays, en l'occurrence, un empire étranger, incarnant le lien avec la famille impériale.



Figure 14. Représentation de Wu Zetian datant du XVIII^e siècle.

¹⁵² British Library, *An 18th century album of portraits of 86 emperors of China, with Chinese historical notes.*

¹⁵³ Wu Zetian régna pendant plusieurs décennies en tant qu'impératrice régente sous les Tang de 665 à 690, puis en tant qu'unique impératrice régnante de la dynastie des Zhou de 690 à 705.

Les deux portraits contiennent donc des caractéristiques atypiques, que ce soit par la présence d'un couple royal, que par la présence d'éléments préexistants dans d'autres aires géographiques, tels que la coiffe de la reine Noguk. Ces portraits représentent la relation unique entre une cour impériale, celle des Yuan, et une cour d'un royaume soumis, celle du Koryŏ telle que vue par une dynastie d'une période postérieure, les Yi, qui accordait beaucoup d'importance aux relations avec la cour impériale. On remarque tout de même que les codes iconographiques utilisés ne correspondent en rien à celles des Yuan (coiffe, forme du visage, habits...). En revanche, on retrouve un thème cher aux Mongols, la représentation de couple, comme nous allons le voir. Ce thème apparaît également chez les Yi, ce qui pourrait nous permettre de dater¹⁵⁴ avec plus de précision les deux portraits qui auraient été peints pendant le Chosŏn.

1.3.2. Les représentations de couples dans un même portrait : un leitmotiv des Yuan, une renaissance sous les Yi

La date précise de création précise des deux portraits est incertaine. L'écriteau en face du *sintang* de Kongmin dans le Chongmyo date les versions de P1 du XVII^e siècle sur la base du passé historique du Chongmyo qui fut détruit au cours des invasions japonaises de la fin du XVI^e siècle. Cela revient à dire qu'il existait une version originale de P1 et que le portrait que l'on a actuellement dans le Chongmyo est une réplique. Or, nous n'avons aucune trace matérielle ou historiographique pour confirmer qu'il y eut bien le portrait du couple dans le *sintang* avant l'incendie et que ce portrait détruit put être repeint en tout point conforme à l'original. Le site du musée du Kyŏnggi, musée conservant P2, date ce portrait de la « période du Chosŏn » sans plus de précision. Il serait donc nécessaire d'établir une datation plus précise, ou du moins d'essayer de le dater au moyen d'une analyse stylistique et matérielle.

¹⁵⁴ Outre la datation, plusieurs questions restent en suspens, faute de précision dans l'historiographie officielle : pourquoi la reine est-elle représentée avec le roi ? Existe-t-il d'autres portraits de couple du Koryŏ ? Pour quelle(s) raison(s) aurait-on commandé le portrait d'un couple du Koryŏ assis côte à côte ? Sur une période aussi vaste que celle du Koryŏ, pour quelle(s) raison(s) le couple Kongmin et Noguk a-t-il été choisi spécifiquement ? Pourquoi P1 se trouve-t-il au temple aux ancêtres dédié aux souverains du Chosŏn ?

Les raisons pour lesquelles la période du Koryŏ est écarté des hypothèses de datation sont multiples. Tout d’abord, l’histoire officielle du Koryŏ ne rapporte aucun cas de portrait de couples, même s’il existait bien des portraits de souverains et quelques rares portraits de reines. Les mentions relatives à la réalisation de portraits de rois ou de reines du Koryŏ, concernent la mort des souverains. En effet, après leur mort, leur « portrait funéraire » *chin* (眞) ; ou *chinyŏng* 眞影) ou *ŏ* (御 ; ou *ŏyong* 御容) était déposé dans un pavillon au sein des « monastères de vœu »¹⁵⁵ (願刹), dans lesquels les héritiers du trône se rendaient en « visite » (謁) et rendaient un culte : en d’autres termes, une forme bouddhique de culte aux ancêtres. Les sources écrites du Koryŏ ne mentionnent des portraits de reine qu’à partir de la reine Cheguk qui, d’après sa Biographie, s’était rendue à la cour des Yuan où elle avait profité de l’occasion pour que soit peint son portrait. Celui-ci fut ramené au Koryŏ après sa mort¹⁵⁶. Ensuite, la dernière et unique mention de portrait de reine concerne Noguk qui fut peint par le roi Kongmin en personne. En 1367, lorsque le souverain vint visiter le ‘pavillon de l’âme’ de sa défunte épouse, il prit son repas en face du portrait et se comporta avec tout le respect comme si elle était présente¹⁵⁷. On peut s’interroger sur la quasi-absence de mention de portraits de reines du Koryŏ¹⁵⁸, faisant ressortir d’autant les rares occurrences qui les concernent. La situation est assez similaire pour l’histoire officielle des Annales du Chosŏn¹⁵⁹. En revanche, du côté mongol, l’archéologie ne cesse de déterrer des preuves de la pratique de peinture de couple. En effet, un portrait de la période des Yuan fut retrouvé en Mongolie intérieure, dans une tombe : il représente une famille : à gauche : le père et son ; à droite : la mère et sa fille.

¹⁵⁵ Concernant le portrait de T’aejo et les visites effectuées par des souverains dans des monastères pour ledit portrait : KRS 6, 13b (1038.2.16) ; KRS 22, 14b (1217.12.4) : « 移成宗神御于開國寺 ».

¹⁵⁶ KRS 31, 18a (1297.8.13) : « Le portrait de la Princesse [impériale Cheguk] arrivant des Yuan, accompagné de musique, les fonctionnaires allèrent l’accueillir dans les environs [de la capitale] » « 公主眞至自元，百官以伎樂，迎于郊 ».

¹⁵⁷ KRS 41, 14a-b (1367.1.29).

¹⁵⁸ Après une recherche dans les Annales du Chosŏn, cette absence est aussi marquée pour la période du Chosŏn.

¹⁵⁹ Concernant les Annales du Chosŏn, les trois cents mentions comprenant les mêmes mots clés ne donnent rien sur l’existence de portrait de reines, mais mentionnent des portraits de souverains.



Figure 15. Portrait de famille, peinture murale d'une tombe, Chifeng (Ulan-Kade, 赤峰市), en Mongolie intérieure.

Les représentations de couples et de familles n'étaient donc pas rares sous les Yuan, ce qui pourrait être expliqué par la position de la femme dans la société mongole : « la femme jouissait chez les pasteurs nomades d'un statut supérieur à celui de la femme chinoise¹⁶⁰. ». À cette époque, les femmes – certaines d'entre elles, du moins – relativement libres vis-à-vis de la morale confucianiste, sont représentées auprès de leur mari ; c'est le cas notamment de la femme du khan Kubilaï nommée Chabi¹⁶¹. Il est possible que ces pratiques iconographiques aient incité le fondateur du Chosŏn à commander de tels portraits.

¹⁶⁰ Paul Ratchnevsky, *Un code des Yuan*, 4 vol., Paris, Collège de France Institut des Hautes études chinoises, 1985.

¹⁶¹ Figure 13 p. 50 ; Anning Jing, « The Portraits of Khubilai Khan and Chabi by Anige (1245-1306), a Nepali Artist at the Yuan Court. », *Artibus Asiae*, vol. 54, no. 1/2, 1994, p. 40–86.

Les deux portraits comportent également des similitudes avec d'autres portraits de la seconde moitié du Chosŏn, ce qui écarte la période du Koryŏ. Ainsi, il existe quelques portraits de style similaire¹⁶² à P2, représentant un couple effectuant un rite d'offrandes aux ancêtres, avec, au premier plan et dans le registre inférieur de l'image, une table sur laquelle sont disposés des offrandes de nourriture de couleur blanche/jaune et rouge qu'il est difficile de reconnaître ; les protagonistes se tenant côte à côte, de trois quart, tournés l'un vers l'autre ; un homme, visiblement un fonctionnaire au vu de ses habits et de la tablette qu'il tient à la main, et son épouse, portant des habits plus colorés par contraste. Un de ces portraits¹⁶³ est celui du fonctionnaire Pak Yŏn (朴堧 ; 1378-1458) et de sa femme (Chŏnggyŏng pu'in 貞敬夫人 du clan des Song de Yŏsan 礪山宋氏 ; ?- ?), conservé actuellement au Centre National de Musique de Corée (國立國樂院 ; Kungnip Kugagwŏn), centre des arts du spectacle traditionnels à Séoul¹⁶⁴. Le portrait n'est pas daté, mais les informations fournies par un membre de l'Institut de recherche d'Art et Science du Kugagwŏn, Yi Sukŭi, précise¹⁶⁵ que son état indique qu'il date de la fin du Chosŏn, d'une période comprise entre le XVIIe et XVIIIe siècle. Mise à part le *hwagi*, il n'y a pas d'autres sources explicitant le contexte de réalisation de ce portrait. Le *hwagi* indique une courte biographie du fonctionnaire, avec ses noms, ses charges, l'âge de sa mort et son apport à la dynastie, notamment par les efforts qu'il fournit en musique et qui lui valut le titre de « père de la musique » (樂祖). Ce court texte ne fournit donc aucune information ni sur le contexte de réalisation du portrait ni même une mention de l'épouse représentée et sa présence dans ledit portrait. L'estimation pourrait servir a priori de repère chronologique pour P1 en raison de leurs similarités évidentes : un couple tenant des tablettes et se positionnant devant une table garnie d'offrandes (P2), un couple assis tourné l'un vers l'autre, ayant devant soi des canards blancs posés sur un support en bois et deux objets, des bols ou des fleurs de lotus, qui sont tous symétriques (P1). Ce portrait regroupe donc tous les éléments présents dans les deux portraits du couple Kongmin-Noguk.

¹⁶² Cf. portrait de Choban (趙胖 ; 1341-1401) et sa femme et portrait du couple Hayŏn (河濱 ; 1376-1453) et Sŏngju. Dans ce contexte, le portrait de Pak Yŏn semble se distinguer en représentant le couple côte à côté et en mettant en scène le *chesa*, comme c'est le cas avec le second portrait du couple Kongmin-Noguk.

¹⁶³ Nous supposons ici que les portraits qui suivent datent de la seconde moitié du Chosŏn.

¹⁶⁴ Yonhap News, article du 13/07/2010 : www.yna.co.kr/view/AKR20100712215700064.

¹⁶⁵ Ibid.

Avec autant de ressemblance, il est difficile de ne pas se questionner sur le lien entre tous ses portraits, ainsi que l'influence que l'un aurait pu avoir sur l'autre. Il se peut également que ce soit P2 qui ait influencé le portrait de Pak Yŏn et sa femme. Ce dernier semble effectivement plus développé avec l'ajout d'un décor à l'arrière représentant des montagnes, ce qui n'est pas le cas pour les deux portraits du couple Kongmin-Noguk. Il y a également plus de détails sur les habits des personnages, sur les éléments décoratifs tels que le rideau et la table dont les pieds sont dessinés avec plus de finesse.



Figure 16. Pak Yŏn et sa femme (Centre national Gugak), 53 cm X 99 cm.

Les portraits du couple Kongmin-Noguk s'ancre donc dans un style qui semble dater de la seconde moitié du Chosŏn, représentant des couples au même niveau, donc « égalitaire ».

Ces portraits rejoignent la représentation donnée par les tombes jumelles et les sources écrites : un couple uni et égalitaire. Dans le cas des portraits, cette représentation est celle donnée par la dynastie Yi vraisemblablement au vu des sources qu'ils avaient au sujet du couple. Le point de vue apporté par les fonctionnaires est significatif puisque toute trace de présence mongole est éludée. Le lien avec la cour impériale est certes souligné, mais le lien avec les Mongols est effacé de l'iconographie. Un des exemples les plus évidents est la tenue du roi Kongmin. En effet, pendant cette période d'alliance (1274-1365), les souverains du Koryŏ, avant leur intronisation, étaient envoyés à la cour de Dadu (大都) où ils étaient éduqués selon les codes de l'aristocratie mongole des Yuan, portant des habits et des couvre-chefs de style mongol. Même si le roi Kongmin est connu pour ses « réformes anti-mongoles » (反元改革) – incluant l'interdiction de port l'habit mongol – en réalité, les fonctionnaires et les souverains continuèrent à s'habiller en style mongol, comme l'attestent les mentions du KRS relatives aux cadeaux d'habits de la part de l'Empereur au roi Kongmin¹⁶⁶. On suppose donc que le roi portait des habits de style mongol. Il faut également prendre en compte que, dans sa jeunesse, le roi vécut onze ans chez les Yuan (dates), entre l'âge de huit à dix-huit ans : une période suffisante pour prendre des habitudes vestimentaires ; d'autant plus qu'à son arrivée au Koryŏ en 1351 la coutume de porter des habits mongols était déjà implantée ; et ce, depuis le règne de Ch'ungnyŏl¹⁶⁷ (r. 1274-1308). En représentant le roi de cette façon, les peintres du Chosŏn choisirent donc de ne pas évoquer le passé lié aux Mongols en ne laissant aucune représentation des coutumes de la fin du Koryŏ. Dans ces conditions, P1 et P2 sont le produit d'un imaginaire collectif du Chosŏn relatif à un roi de l'ancienne dynastie.

¹⁶⁶ KRS 38, 10b (1352.6.26) ; KRS 38, 15b (1353.2.17) ; KRS 38, 17b (1353.7.20) ; KRS 39, 3b (1356.5.7).

¹⁶⁷ KRS 27, 16b-17a (1272.2.10) : 國人見世子辮髮・胡服，皆歎息，至有泣者。

II- Tentative d'interprétation historique des représentations du couple royal

Cette partie a pour objectif d'interpréter les caractéristiques des représentations étudiées du couple Kongmin-Noguk. Les images du couple, provenant des sources analysées dans la partie précédente, permettent d'interpréter leur relation en trois niveaux : 1) celui de la relation avec le Grand Pays à la fin du Koryŏ ; 2) celui d'un égalitarisme recherché au sein du couple, prenant en compte : les transformations socioculturelles de la fin des Yuan qui induit un changement dans le statut de la femme et le mérite d'épouse de la reine Noguk ; 3) celui d'une représentation idéalisée d'un couple du Koryŏ au Chosŏn.

II.1. Union matrimoniale avec le Grand Pays : une relation fondamentalement inégalitaire

Nous avons vu que les tombes jumelles, en raison de la symétrie recherchée, sont l'expression formelle et matérielle de la conception d'un certain égalitarisme dans la relation du couple Kongmin-Noguk. Or, l'union matrimoniale entre les souverains du Koryŏ et la famille impériale ou l'aristocratie de la cour des Yuan, qui a approximativement duré un siècle (1274-1365¹⁶⁸), témoigne au contraire d'une relation généralement inégalitaire des couples issues de cette union. En effet, depuis l'arrivée de la première Princesse impériale au Koryŏ, on observe un changement dans le rôle des reines qui est dû à leur rang hiérarchique nobiliaire supérieur à celui de leurs époux et au respect à l'encontre du « Grand Pays » (大國).

¹⁶⁸ Cette délimitation s'étend du mariage de la reine Cheguk avec le roi Ch'ungnyŏl en 1274) à la mort de la reine Noguk en 1365. Cf. KRS : 27, 47b-48a (1274.5.11) ; KRS 41, 1b (1365.2.15).

II.1.1. La position inédite des Princesses impériales dans leur nouveau royaume et dans leur couple

L'union matrimoniale entre la cour des Yuan et celle du Koryŏ fut demandée par le roi Wŏnjong (元宗 alias Wang Chŏng 王禎 ; r. 1269-1274) en 1270¹⁶⁹. Cette demande n'était sans doute pas étonnante pour les Mongols puisque les mariages entre clans relevaient auparavant d'une ancienne pratique mongole : le *quda*. A l'origine, cette pratique fut utilisée par Gengis Khan (成吉思, r. 1206-1227) dans le cadre de sa stratégie militaire permettant à ses filles de régner, ou du moins d'exercer du pouvoir au sein des clans alliés ; et, parallèlement, à étendre l'Empire mongol. Devenues épouses principales des souverains des clans alliés, ces princesses mongoles tenaient les rênes du pouvoir lorsque leur époux était envoyé combattre pour Gengis Khan. Ainsi, elles accédaient au titre de Reines régnautes (女王) et pouvaient contrôler et protéger l'Empire en construction de leur père en l'absence d'un mari qui, par ailleurs, mourrait généralement au combat¹⁷⁰. Cette stratégie consistait donc à envoyer les gendres au combat pour les écarter du pouvoir et y placer les princesses mongoles. Dans le cas des Princesses impériales *taejang kongju* (大長公主) s'unissant avec des princes héritiers ou souverains du Koryŏ, « pays gendre », ces dernières n'avaient pas la possibilité d'occuper une fonction aussi importante que Reine régnaute et leur époux ne partirent jamais en guerre, même pendant l'invasion contre le Japon, ce qui ne leur permit pas de monter sur le trône. Cependant, elles avaient une position différente par rapport aux précédentes reines du Koryŏ, puisqu'à l'origine, les femmes de l'Empire mongol avaient parfois un accès au pouvoir, même si ce fut généralement le cas pendant de très courte période, comme le prouvent les Impératrices mongoles, qui à l'instar de l'Impératrice Bulugan (卜魯罕 ; ? – 1307) en 1305, avaient réussi à « prendre en main le pouvoir¹⁷¹ » (秉政).

¹⁶⁹ KRS 26, 30b (伏望許降公主於世子... ; 1270.2.4).

¹⁷⁰ Gavaachimed Lkhagvasuren, Heejin Shin, Si Eun Lee, et al. (2016): « the traditional marriage alliance system of Mongolia, to marry his sons and daughters into the ruling lineages of neighboring kingdoms such as the Ongud [...]Through these qudas, bekis, as authoritarian rulers, strengthened alliances among their kingdoms and provided Genghis Khan the solid foundation necessary to conquer many kingdoms outward from the Mongol steppe. » [Webographie n°59]; Jack Weatherford (2010), 50 [Bibli. n°3].

¹⁷¹ YS 114, Hubi 1 后妃一 [Biographie des Impératrices 1].

Au Koryō, les Princesses impériales affirmèrent leur pouvoir de façon diverse, directe ou indirecte, en plaçant par exemple certains de leurs des hommes de main à des postes importants¹⁷². Même si elles ne contrôlèrent pas intégralement le pouvoir, elles gardèrent en contrepartie la position d'épouse principale (嫡) du souverain, ce qui était également le cas pour les filles de Gengis Khan qui s'étaient unies à des clans alliés dans le contexte du *quda*¹⁷³. Par conséquent, elles étaient craintes des fonctionnaires et des souverains puisque l'envoi d'une lettre de leur part fut par exemple suffisante pour mobiliser la grande armée régulière des Yuan au Koryō, comme dans le cas de la reine Kyeguk¹⁷⁴ (薊國大長公主 ; ?-1315). Cette reine fit enfermer par jalousie une concubine de son époux, le roi Ch'ungsön (忠宣王 ; r. 1298,1308-1313), ainsi que toute sa famille comprenant père, frères et gendres, en pensant qu'elle avait jeté un sort au roi pour qu'il ne s'intéresse plus à elle¹⁷⁵. Ainsi, l'attitude des Princesses impériales au Koryō fut fréquemment synonyme de bouleversement des habitudes des fonctionnaires de la cour.

De même, que leur rang nobiliaire de Princesse impériale de certaines des reines leur fit abuser de leur pouvoir. A titre d'exemple, la reine Cheguk, fille de Kubilaï Khan et épouse du roi Ch'ungnyöl (忠烈王 ; r. 1274-1308), n'hésita pas à réprimander le souverain sur sa façon de régner et à propos des souffrances qu'il infligeait au peuple¹⁷⁶. Malgré la différence d'âge, elle donna aussi des coups au souverain¹⁷⁷.

¹⁷² La reine Cheguk aida ses intendants privés à entrer dans la fonction et gravir les échelons. Ils devinrent des conseillers auprès du souverain et réussirent à gagner sa confiance pour acquérir des richesses et du pouvoir (cf. Dossier M1 Gulsen KILCI, « Un hoehoe des Yuan à la cour de Ch'ungnyöl [r. 1274-1308] : une analyse de la Biographie de Chang Sullyong du Koryōsa », Université Paris Diderot, sous la direction de Yannick Bruneton, 2018).

¹⁷³ Jack Weatherford (2010), 51 : « To remove competition against the rule of his daughters, Genghis Khan not only removed their husbands to his army, he dismissed all their other wives. Only the Mongol wife would preside. If the *guregen* already had wives, he had to divorce them in order to marry a royal Mongol woman, and once married he could not take another wife without a rarely issued dispensation from the Great Khan » [Bibli. n°3].

¹⁷⁴ KRS 89, 1a-11b.

¹⁷⁵ Ibid.

¹⁷⁶ KRS 89, 7b-8a : 公主遣人告王曰, “以絲竹而理國家, 非所聞也。” 遂罷之。

« La Reine Cheguk dit au roi “Je n'ai jamais entendu dire que l'on pouvait gouverner un royaume avec des instruments à vent et à corde.” et il arrêta aussitôt [la musique] » ;

Ibid. : « 惟遊田是務, 奈國事何? [...] “民之病已不可言, 扈從者亦勞矣, 盍歸乎?” »

« [La reine dit :] “Si vous ne faites que chasser, que vont devenir les affaires de l'État ?” ; “La douleur du peuple est indescriptible et les personnes qui vous suivent aussi ont des difficultés, comment pouvez-vous ne pas revenir ?”. Sur ce, finalement il revint [à la capitale Kaegyōng].

¹⁷⁷ KRS 89, 4b : « 公主以杖迎擊之 » ; « La reine frappa [le roi] avec un bâton/une canne ».

Cette position hiérarchique inférieure d'un souverain, dont le royaume est soumis, se formalisa notamment dans la présence lors de divers cérémonies ou banquets, par la place à laquelle la reine s'assit par rapport au roi. En effet, on trouve une mention de l'histoire officielle indiquant que la reine Cheguk était installée au centre, tandis que le Grand Prince¹⁷⁸ Namanal¹⁷⁹ (那蠻歹大王 ; ?-?) était à sa droite, et Ch'ungnyöl à sa gauche, ce qui la mettait dans une position à la fois centrale et d'intermédiaire entre un invité des Yuan et le souverain du Koryö¹⁸⁰.

Un autre point justifiant du pouvoir exercé sur des souverains, qui sont souvent plus âgés qu'elles, concerne le respect envers le « Grand Pays ». En effet, ces reines étaient originaires du Grand Pays, donc bien les servir revenait à bien servir le Grand Pays. Dans ce contexte, cette union, qui marque un fait sans précédent dans l'histoire de la péninsule coréenne, était un honneur pour un Petit Pays (小國, 小邦), comme l'indique le roi Kongmin en 1352¹⁸¹ :

« Je voudrais exprimer ma pensée respectueusement en disant que le fondateur T'aejo, qui a unifié les trois Han, a hérité, comme d'autres souverains, génération après génération, de servir le Grand Pays en tant que Petit Pays. Quand notre auguste Empereur des Yuan monta sur le trône, nous nous sommes soumis avant d'autres royaumes. Notre souverain Ch'unggyöng¹⁸² fit la requête auprès de l'Auguste Empereur Sejo [Kubilai Khan] et [ce dernier nous] fit présent de son affection extraordinaire [en permettant] aux deux souverains Ch'ungnyöl et Ch'ungsön de faire partie de sa famille [devenir gendre de la famille impériale]. Feu mon père le roi Ch'ungsuk a également connu le privilège d'une mésalliance [à une princesse impériale] et cela fait vingt-cinq années qu'il a hérité de la vertu pour gouverner le royaume.

¹⁷⁸ DOTIC, n° 6103.

¹⁷⁹ Le YS le mentionne par d'autres noms : 乃蠻台, 乃蠻歹, 乃馬帶, 乃麻歹. Il serait l'arrière-petit-fils du frère de Gengis Khan nommé Temüge Odčigin (忒木哥窩眞 ; 1168-1246). Dans cette logique, il serait donc un cousin germain de la reine Cheguk.

¹⁸⁰ KRS 89, 9a-b.

¹⁸¹ KRS 38, 3a-b (1352.2.2).

¹⁸² Aussi connu sous le nom de roi Wonjong.

(恭惟我太祖, 統一三韓, 列聖相承, 以小事大, 迨我聖元龍興, 先天下而歸附. 我忠敬王, 入覲世皇, 寵賚異常, 忠烈·忠宣, 世館貳室, 而我仁考忠肅王, 亦承釐降之榮, 嗣德臨邦, 二十有五年) ».

De la même manière, même si les reines étaient capricieuses, personne n'osait aller à leur rencontre par respect pour le Grand Pays. Néanmoins, la position des Princesses impériales changea avec le temps puisque les rois du Koryŏ étaient devenus plus que des gendres pour la famille impériale des Yuan. Etant les fils et petits-fils de femmes mongoles, ils étaient devenus progressivement des enfants de la famille impériale.

II.1.2. Rois coréens ou mongols ? Une double identité...

Dans la tradition des steppes, le gendre potentiel ou le fiancé se rendait généralement chez la belle-famille très jeune afin d'apprendre leurs coutumes et s'occuper de leurs animaux jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge adulte¹⁸³. Ainsi le jeune Temujin se rendit à l'âge de huit ans dans la tribu des Onggirad d'où était originaire sa fiancée Börte, là où il continua à appliquer cette tradition avec ses gendres issus des *quda*¹⁸⁴. De la même façon, les princes héritiers du Koryŏ se rendaient pour une certaine période (estimée à une dizaine d'années) à la cour de Dadu. Ces envois sont généralement considérés comme des « enlèvements » de princes héritiers, mais si l'on prend en compte cette tradition mongole concernant les mariages politiques, on comprend que la situation ne pouvait pas se résumer à un « enlèvement ». Bien sûr, pour certains de ces princes, l'envoi put être forcé pour s'assurer une accession au pouvoir, d'où l'utilisation du terme « enlèvement » pour interpréter ce départ forcé. Pendant leur séjour à la cour des Yuan, les princes héritiers découvraient le système administratif des Yuan et les traditions mongoles.

¹⁸³ Jack Weatherford (2010), 13-14 [Bibli. n°3].

¹⁸⁴ Ibid.

Le roi Ch'ungnyŏl, par exemple, se découvrit une passion pour la chasse à l'arc comme le remarqua la reine Cheguk en arguant que le roi y délaissait sa fonction de souverain¹⁸⁵. Wang Chŏn (王顥, futur roi Kongmin) se rendit également à la cour de Dadu à l'âge de onze ans pour y passer onze années¹⁸⁶, comme l'indique une mention de son retour dans laquelle il exprime sa joie de retrouver sa mère après autant d'années de séparation¹⁸⁷.

La différence que l'on remarque entre le cas de Kongmin et celui des autres souverains ayant fait un séjour similaire est le silence de l'historiographie sur son séjour à la cour des Yuan et l'absence de mentions sur d'autres séjours du couple Kongmin-Noguk à la cour impériale après leur arrivée au Koryŏ¹⁸⁸. Toutefois, on comprend qu'il ne connaît pas bien le royaume qu'il sert en tant que souverain. Effectivement, durant sa fuite pendant l'invasion des Turbans Rouges en 1361, le roi alla se réfugier dans le sud de la péninsule où il découvrit une partie du territoire de son royaume et il fut ébahi par la beauté des paysages¹⁸⁹.

Qu'en est-il de la part mongole de Kongmin ? Certes, il n'excellait pas dans l'art de la cavalerie bien qu'il passa onze années chez les Yuan à côtoyer des Mongols. En effet, l'histoire officielle mentionne que le roi passait du temps à s'entraîner à monter à cheval¹⁹⁰. De la même façon, son enfance passée loin de sa patrie ne lui a pas donné pas goût à d'autres coutumes mongoles telle que la chasse à l'arc. En effet, pendant tout son règne, on ne relève aucune mention se rapportant à cette pratique, au contraire, il interdit même plusieurs fois la chasse dans la capitale et ses alentours¹⁹¹.

¹⁸⁵ KRS 89, 7b-8a.

¹⁸⁶ Le calcul est établi à partir de son année de naissance (1330), de son année de rentrée au Koryŏ (1352) et de la mention précise affirmant qu'il passa onze années à la cour de Dadu.

¹⁸⁷ KRS 38, 3b (1352.2.2) : 盖違顔者十一年, 今得相見. « Cela fait onze années que je ne pus voir son visage, et maintenant on peut [enfin] se voir ».

¹⁸⁸ Nous n'avons trouvé aucune mention suggérant que le couple ait rendu visite la cour des Yuan après l'intronisation du roi Kongmin.

¹⁸⁹ KRS 39, 40b-41a (1361.11.19).

¹⁹⁰ KRS 40, 10a (1362.8.8) et (1362.8.10) : mention d'entraînement à intervalle de deux jours.

¹⁹¹ KRS 84, 28a-b (1363.5), Fonctions 職制 ; KRS 85, 19b (1356.12), Interdictions 禁令.

Tous ces éléments distinguent le roi Kongmin des autres rois issus de l'alliance matrimoniale avec le Grand Pays. Néanmoins, il est dit que le roi passa toute son enfance en territoire mongol et qu'il garda mémoire de ce qu'il avait appris là-bas. En effet, dans une lettre adressée à l'Empereur, le roi révèle sa connaissance des coutumes mongoles¹⁹² en évoquant le *börja*¹⁹³ (孛兒扎) : coutume qui, selon lui, consistait à se réunir avec la famille par alliance pour fêter joyeusement la venue d'un petit-fils et prier pour sa félicité¹⁹⁴.

De plus, le fait que l'architecture des tombes jumelles, comme nous l'avons vu, refléterait une influence de la culture mongole, confirme la part culturelle sinon identitaire mongole de Kongmin. L'hypothèse formulée ici – en dépit de la rareté des sources des Yuan – est que l'architecture des tombes a pu être influencée par une pratique mongole consistant à inhumer le corps de couples au même endroit. Cependant, les découvertes archéologiques continuent à apporter des informations précieuses sur la présence de couples dans des chambres funéraires¹⁹⁵, ce qui constitue pour l'instant la majorité du type de tombes mongoles mises à jour en Asie. En plus de ces preuves matérielles, on peut ajouter l'importance accordée à la femme par rapport à son mari dans la société mongole, à la différence de la chinoise¹⁹⁶. Une telle valorisation transparaît dans la volonté de mettre à égale position les corps de l'homme et de sa femme au sein de la même chambre funéraire, honorant ainsi l'épouse autant que l'époux. Au vu de ces éléments, il est possible que le roi fût en réalité imprégné de pratiques apprises pendant son long séjour à la cour de Dadu.

À cela s'ajoute le fait que le roi Kongmin, ainsi que les autres souverains du Koryō à partir du roi Ch'ungsön, était plus qu'un gendre du Grand Pays. Ceux-ci étaient également fils ou descendants de Princesses impériales ayant toutes comme ancêtre commun Kubilai Khan¹⁹⁷.

¹⁹² De cette coutume, les sources ne gardent pas de traces, comme si elle n'était pratiquée qu'en rare occasion, ce qui confirme l'argument selon lequel le roi Kongmin avait certainement plus de connaissances sur les coutumes mongoles que les mentions laissent paraître.

¹⁹³ KRS 131, 16b-17a, Les insurgés pan'yök 叛逆, Biographie de Ki Ch'öl (奇轍 ; ? - 1356).

¹⁹⁴ Ibid. : « 竊聞，皇朝之法，有所謂孛兒扎者，合姻亞之權，爲子孫之慶 ».

¹⁹⁵ Cui Y, Song L, Wei D, et al., [n° 58].

¹⁹⁶ Paul Ratchnevsky, *Un code des Yuan*, 4 vol., Paris, Collège de France Institut des Hautes études chinoises, 1985.

¹⁹⁷ Cf. Arbre généalogique de la famille impériale, Annexe 3.

La généalogie de la famille impériale mongole permet de comprendre dans sa globalité les liens entre la famille des khans et celle des Wang, puisque ces derniers furent ses gendres pendant un siècle. Le titre de « pays gendre » *pumaguk* (駙馬國) fut d'ailleurs octroyé par Kubilaï Khan¹⁹⁸. Leur position consista à se transformer rapidement en petits-fils d'Empereur – comme ce fut le cas avec le roi Ch'ungsŏn qui était le petit-fils de Kubilai Khan – et en descendants d'Empereur, comme ce fut le cas pour tous les rois suivants jusqu'au roi Kongmin. Ainsi, même si sa mère ne fut pas de sang impérial, le roi Kongmin était bien un des descendants de l'Empereur Kubilaï Khan puisque ses arrière-grands-parents du côté paternel furent la reine Cheguk et le roi Ch'ungnyŏl. Le royaume du Koryŏ était donc plus qu'un Pays Gendre. Il existait donc bien un lien de consanguinité fort au sein de cette nouvelle grande famille constituée par la famille impériale et celle des Wang du Koryŏ.

La reine Noguk, quant à elle, était la petite-fille de Wiwang Amuge, frère de l'Empereur Wuzong (元武宗 ; 1307-13011) et petit-fils de Kubilaï Khan. Elle était donc également une descendante de l'Empereur Kubilaï Khan. Le roi Kongmin et la reine Noguk partagent donc un ancêtre commun et d'après les informations données par leur généalogie, ils peuvent être considérés comme des arrière-petits-cousins éloignés. On peut donc affirmer que leur couple est issu de la famille impériale au vu des faits mentionnés précédemment. Cela pourrait expliquer le changement de position des reines issues de la famille impériale de la fin du Koryŏ. En effet, les reines de cette fin de période n'eurent pas une position qui put égaler celle des deux premières *taejang kongju* (大長公主) : Cheguk et Kyeguk. Cela pourrait effectivement s'expliquer par les statuts inférieurs de père ou frère de ces reines qui ne devinrent pas Empereur, comme l'indique par ailleurs leur titre. En effet, le titre de Cheguk et de Kyeguk *Taejang Kongju*, se justifie par leur position dans la famille de l'Empereur. Ses dernières eurent respectivement un père et un frère Empereur des Yuan, ce qui ne fut pas le cas de la reine Noguk (cf. Annexe 3). Pourquoi dans ces conditions affubler de ce titre la reine Noguk ?

¹⁹⁸ KRS 29, 33 a (1281.3.20).

D'après Hucker : « *taejang kongju* » fut utilisé tout au long de l'histoire de la Chine pour désigner les tantes du côté paternel de l'Empereur. Le titre de *Taejang Kongju* porté par la Reine Cheguk fut attribué par l'Empereur Chengzong ou Temur Khan (成宗 ; r.1294-1307), fils d'un de ses frères. Ainsi, l'octroi de ce titre semble légitime puisque Cheguk fut bien la tante du côté paternel de l'Empereur Chéngzōng. De la même façon, le neveu de Kyeguk régna brièvement en 1328, ce qui fait d'elle la tante d'un Empereur, soit une « Grande Princesse Impériale Aînée¹⁹⁹ ». Quant à la reine Noguk, elle fut certes une descendante de l'Empereur Chéngzōng (成宗), mais sa famille proche (père, frère) ne pouvait avoir directement accès au trône. De fait, ce sont ses cousins germains qui devinrent Empereur. La mention de l'octroi de ce titre posthume à la reine Noguk²⁰⁰ n'indique aucune justification quant au choix de ce titre. C'est la cour des Yuan qui aurait accordé un tel titre posthume à la reine, en même temps que l'octroi de titres posthumes et titres de mérite (功臣) à d'autres souverains et reines. La décision fit plaisir au roi qui fit jouer une nouvelle chanson de cour en l'honneur de la reine au conservatoire de musique²⁰¹ (教坊) à la suite de cette annonce²⁰². Si ce n'est pour son statut de tante, il est possible que ce titre fut demandé par le roi Kongmin. Cela concorderait avec les efforts du roi pour donner une image égalitaire du couple avec une reine ayant le titre le plus haut qu'il est possible d'accorder à une reine originaire des Yuan.

¹⁹⁹ DOTIC, n° 5882. Traduction pour *taejang kongju*.

²⁰⁰ KRS 41, 13b-14a (1367.1.10).

²⁰¹ Traduction du Grand Ricci.

²⁰² KRS 41, 14a-b (1367.1.29).

II.2. La représentation d'un souverain du Koryŏ à l'égal d'une princesse impériale : un égalitarisme fabriqué

II.2.1. Une égalité construite au sein du couple malgré la différence de rang nobiliaire

Le siècle d'alliance conclu entre la cour du Koryŏ et celle des Yuan avait permis aux Princesses mongoles de prendre en main le pouvoir politique, qui se présentait sous la forme de la peur engendrée par leur présence. Face à cette peur d'invasion constamment présente sous la forme des reines, les souverains du Koryŏ avaient généralement tendance à se soumettre à leurs volontés et à celle de la cour des Yuan qui décidait du sort de chaque souverain²⁰³. Ceci ajouté au respect dû envers le Grand Pays, ainsi que la place des femmes dans la société mongole ne pouvait qu'engendrer une inégalité au sein des couples royaux issus de l'union avec les Yuan, qui, cette fois, ne penchait pas en faveur du mâle, déséquilibre difficilement tolérable dans le cadre d'un discours historique écrit par des fonctionnaires du Chosŏn empreint d'une idéologie confucianiste prônant la soumission de l'épouse jugée inférieure²⁰⁴.

De même, en certaines occasions, la reine Noguk faisait également usage de son autorité. Une des rares traces de cette autorité est présente dès le début de la Biographie de la Reine Noguk, comme un rappel de cette situation inégalitaire au sein du couple que les fonctionnaires du Chosŏn critique :

²⁰³ Par exemple, le roi Ch'ungsŏn fut démis de ses fonctions l'année de son intronisation en 1298 par la cour des Yuan. C'est également les Yuan qui décidaient de l'intronisation des souverains du Koryŏ, d'où l'importance d'un mariage politique avec les Princesses impériales.

²⁰⁴ Les citations à ce sujet étant illimitées, le choix a été fait de se restreindre à seulement deux expressions englobant parfaitement cette idée : 男尊女卑 Tenir les femmes pour inférieures aux hommes (traduction du Grand Ricci) ; 夫为妻纲 L'époux guide sa femme.

« La première année de son règne (1352), le roi voulut effectuer en personne un rite d'ablution (裸) dans la Grande salle (大室), mais la reine ordonna²⁰⁵ (勅) aux serviteurs royaux : “Si vous accompagner le roi pour vous rendre au Temple des ancêtres de la dynastie, je vous le compterai comme faute” ; à cause de cela, le roi ne put s'y rendre²⁰⁶ (元年, 王欲躬裸大室, 公主勅王侍臣曰, “若等待王, 詣太廟, 則吾必罪之.” 由是, 王不得行) »

Ce rite, datée du 15^e jour de la première lune dans une autre mention du KRS, fait partie du *chesa* se déroulant au T'aemyo (太廟) qui est effectué le premier mois de chaque saison, à des jours changeant selon les recommandations du Bureau de la Divination, et le *nabil*²⁰⁷ (臘日), c'est-à-dire le huitième jour de la douzième lune²⁰⁸. Le rite d'ablution conduit par le roi s'effectue à l'aube (晨裸) le jour de la cérémonie, avant les offrandes de mets de sacrifices²⁰⁹ (饋食). Cette mention met en avant l'importance des serviteurs du roi (侍臣) qui doivent suivre le roi partout à tout moment. Leur rôle dans le rite d'ablution étant de l'assister avant et après la cérémonie (préparations de la tenue de cérémonie...) et de l'accompagner s'ils décident de ne pas s'y rendre, le roi ne peut sortir de sa résidence. D'après cette mention, la raison menant à cette injonction de la reine, visant à ne pas laisser sortir le roi, serait la tenue du rite par le roi en personne. Dans la partie consacrée aux Rites dans le KRS, le rôle du roi lors de l'ablution est explicité, mais au vu de cette mention il s'avère que ce ne fut pas toujours le roi en personne qui effectua ce rite à raison de cinq fois dans l'année.

Le même épisode, inséré dans la Biographie de la Reine, est rapporté dans les chroniques de règne de Kongmin²¹⁰ (le 15^e de la première lune de 1352) :

²⁰⁵ *ch'ik* 勅. D'après le KRS, ce terme fut utilisé une centaine de fois, généralement émis par l'empereur du Grand Pays. Les seules exceptions existantes concernent l'utilisation de ce terme par des souverains du Koryŏ, il n'y a donc aucune autre reine qui en émit.

²⁰⁶ KRS : 89,26b

²⁰⁷ KRS 9, 33a-b (1081.12.11): « un jour pour célébrer la fin d'année [la fin des travaux agricoles pour l'année] où l'on chasse et l'on réunit toutes nos affaires pour l'offrir à plusieurs divinités ». 其稱各異, 皆以卒歲之功, 因臘取獸, 合聚萬物, 以報百神, 可不重歟?

²⁰⁸ KRS 61, 1a-6a.

²⁰⁹ Ibid.

²¹⁰ KRS 38,3a (1352.1.15).

« Le jour *kyŏng-sin*, le roi voulut effectuer lui-même (親) un rite (亨) dans le T'aemyo (太廟). Le président du Bureau de la divination²¹¹ Kang Po (姜保 ; ? - ?) déclara : « cette année, il ne convient pas que le roi en personne effectue des sacrifices (offrandes) 親祀. Le Conseil d'État reprit (Kang) Po : « les sacrifices (offrandes) sont une affaire d'État (大事). Qui es-tu, toi, pour empêcher le roi ? » De plus, il y eut des sujets fourbes (奸臣) rapportant l'affaire à la Reine (大妃), qui l'arrêta avec fermeté (dans son projet) (庚申 王欲親享太廟, 判書雲觀事姜保言, “今年不可親祀.” 僉議府責保曰, “祀大事也, 汝何沮王?” 又有奸臣告王大妃, 固止之) ».

Cette version de l'histoire propose un autre point de vue : pour des questions divinatoires, il aurait été déconseillé au roi d'effectuer le rite en personne ; l'intervention de la reine se situerait donc dans ce contexte. La reine aurait donc respecté l'avis du bureau de la Divination. Cette interprétation est différente de celle suggérée dans la Biographie de la Reine, à savoir, la reine aurait utilisé des moyens détournés pour intervenir auprès du roi. La position des historiographes est donc ambiguë vis-à-vis de la reine. L'histoire officielle ne contenant pas beaucoup de mentions sur les agissements de la reine, il est difficile de savoir la position définitive des historiographes.

Par la suite dans l'histoire officielle, on remarque que l'inégalité au sein des couples royaux en faveur des reines du début de la période d'union matrimoniale change pour laisser place à l'image d'un couple qui aurait été égalitaire avec le cas du couple Kongmin-Noguk. En effet, l'histoire officielle suggère que la reine n'avait pas réagi à des moments clés du règne du roi Kongmin tels que lors des réformes anti-mongoles. Or, d'après l'histoire officielle du Koryŏ, les reines originaires de la famille impériale étaient capables de mobiliser l'armée régulière des Yuan, la reine Noguk aurait donc pu s'opposer de cette façon à son époux, ce qu'elle ne fait pas.

²¹¹ Parmi les fonctions des devins fonctionnaires de ce bureau, on recense : les « pronostics par tirage sur le caractère faste d'une affaire importante (déplacement du roi, transfert de la capitale, sortie de l'armée régulière » et le choix des « dates fastes (funérailles, réception d'un décret, sortie de l'armée) ». Cf. Bruneton (2013), 48 [Bibli. n° 33].

Rien n'indique que la reine fût en opposition avec les mesures prises par Kongmin pour prendre ses distances avec la cour des Yuan²¹² tout en se rapprochant des futurs Ming²¹³ (1368-1644). La Princesse impériale semble avoir respecté la volonté du roi, ce qui la différencie des premières Princesses impériales critiquées pour leur insolence dans l'histoire officielle du Koryŏ. L'absence de résistance apparente de la reine vis-à-vis de l'attitude de la cour envers la famille impériale des Yuan pourrait s'expliquer pour au moins deux raisons. Tout d'abord, les Yuan avaient adopté le « néoconfucianisme²¹⁴ » (« école de la Nature et du Principe ») comme courant de pensée orthodoxe en rétablissant les concours mandarinaux, ce qui suppose que la Princesse impériale Botasiri fût élevée dans un cadre compatible avec ce système de valeurs. En outre, rien n'indique que le rang hiérarchique supérieur de la reine Noguk eut une influence sur sa relation avec le roi Kongmin, comme nous allons l'expliquer. Le rang hiérarchique de la reine transparaît dans son positionnement lors des banquets par exemple : lors du *bŏrja* organisé à l'honneur de la naissance d'un héritier mâle à la cour des Yuan, celle-ci fut placée au sud avec Manman Taeja (戀戀太子 ; ? - ?), tandis que le roi prenait place à l'ouest et la mère de l'Impératrice Ki, dame du clan des Yi, à l'est²¹⁵. Cette position symbolique de la reine Noguk est bien la preuve des solutions trouvées par la cour du Koryŏ à travers les rites pour pallier une situation inédite dans l'Histoire de Corée.

²¹² Période de tension et de rupture des relations entre le Grand Pays et son Pays Gendre. Cette rupture dans leur bonne entente peut être représentée par l'arrêt des mentions sur les cadeaux d'habits et d'alcool de l'empereur pour le souverain du Koryŏ (1356-1362). Cette action, devenue tradition tout au long de la période d'union matrimoniale avec le Grand Pays, commença en 1329²¹², mais devint régulière à partir de 1346.

²¹³ L'histoire officielle n'indique, par ailleurs, rien sur la reine pendant une période s'étendant à quatre ans, de 1356 à 1360. Une mention relate la venue du père de Noguk, le descendant de Wiwang du même titre, pendant cette période, mais même là la reine n'est pas mentionnée.

²¹⁴ Edward Harper Parker, *The Life, labours and doctrines of Confucius*, dans Delphi Collected Works of Confucius – Four Books and Five Classics of Confucianism (Illustrated), 2016 : « Timur ordered that Confucius should be once more universally worshipped. He build a Confucian temple at Peking in 1306, and his successor Hayshan renewed the “Most Holy” and “Princely Disseminator” titles, with the addition of the words “Very Perfect”. ».

²¹⁵ KRS 131, 17a, Les insurgés pan'yŏk 叛逆, Biographie de Ki Ch'ŏl (奇轍 ; ? - 1356) : « 公主太子南面王坐西李氏坐東 ».

Un des symboles de ces transformations rituelles est l'architecture des tombes jumelles du couple Kongmin-Noguk. Cette architecture funéraire qui renvoie à des codes et à des rites funéraires serait cohérente avec d'autres dispositions rituelles du vivant de la reine. En d'autres termes, l'architecture des tombes jumelles qui exprime un égalitarisme refléterait une réalité du moins dans les rites de l'époque. Et on retrouve dans l'histoire officielle du Koryŏ des traces de cet égalitarisme à travers des événements mentionnés pour la première fois dans l'histoire officielle du Koryŏ. La fête des étoiles (七夕) en est un bon exemple. Le *ch'ulsŏk* (七夕 ; littéralement « la 7^e nuit ») est une fête traditionnelle chinoise mise en place et perpétuée depuis la dynastie des Jin qui consiste à vouer un culte aux étoiles. Il est dit que c'est au septième jour de la septième lune que deux étoiles Véga et Altair se retrouvent dans la Voie lactée qui les sépare l'année durant. Et on retrouve justement cet événement dans le KRS : le septième jour de la septième lune (jour de cette fête) en 1353, le couple Kongmin-Noguk pria pour la longévité et la paix et offrit des offrandes aux étoiles²¹⁶. Cette mention est l'unique évocation de cette fête pendant toute la période du Koryŏ. Ainsi, le couple se rendait à deux pour prier et effectuer des offrandes. Ces quelques rares mentions du couple effectuant des rites ensemble ne semblent pas suffisantes pour affirmer que cet égalitarisme s'étendait à d'autres domaines de la vie du couple, comme la politique. Néanmoins, il semble que ce fut suffisant pour influencer, par la suite reprise, les représentations postérieures du couple. Dans les deux portraits, la reine est assise à côté du roi et leur langage corporel n'indique pas la domination de l'un sur l'autre, ils sont au contraire représentés de façon symétrique. Ainsi, les deux portraits que nous avons analysés en première partie reflètent bien, comme les tombes jumelles, une position égale au sein du couple. Il est possible de comprendre cette démarche de représentation égalitaire du couple par les fonctionnaires du Chosŏn ayant compilé l'histoire officielle et ayant par la suite réalisé les deux portraits dans le cadre d'une idéologie néoconfucianiste qui ne pourrait accepter de représenter la supériorité du rang nobiliaire d'une épouse originaire de la cour impériale.

²¹⁶ KRS 38, 16b (1353.7.7) : « 壬申 七夕, 王與公主, 祭牽牛・織女于內庭 ».

II.2.2. L'égalité au sein du couple : comme expression de reconnaissance du mérite de la reine

Parmi les Biographies de Reine du KRS (KRS, k. 88-89), les plus longues concernent généralement les mères de souverains régnants ayant reçu le titre nobiliaire de « Reine Mère » » *wanghu* (王后), *wang t'aehu* (太后). Ainsi, donner un héritier à la dynastie mettait assurément en valeur la vie d'une reine – aspect commun à l'histoire dynastique universelle – et lui conférait un traitement privilégié, la distinguant des autres épouses. À partir du moment où sa descendance accédait au trône, son traitement était immédiatement augmenté. Dans le KRS, la plupart des Biographies de reines débutent par la mention de l'état civil (« fille de... » ; 某之女) puis de la naissance d'enfants mâles (生某), selon leur importance hiérarchique, et ce, pour souligner supposément le mérite de la reine envers l'État. La mention est suivie d'octroi de présents et de titres pour honorer l'acte méritoire²¹⁷. Dans le cas de la Biographie de la reine Noguk²¹⁸, l'absence d'héritier est ressentie dès les premiers caractères. Cette absence est par la suite mentionnée puisqu'elle eut nécessairement des répercussions sur sa position d'épouse principale qu'elle garda pendant neuf ans :

« À la huitième année (1359), les conseillers de l'état dirent à la reine : “le roi fut intronisé il y a neuf ans de cela, mais il n'a pas encore d'héritier. Veuillez accepter que le roi ait une autre épouse”. La reine accepta. (十年，避紅賊，從王南幸。事出倉卒，去輦而馬，見者皆泣下。明年，興王之變，王入太后密室，蒙毯而匿，公主坐當其戶，亂定王乃出) »

²¹⁷ Cf. I.2.2. Mention de la Biographie de la reine Myōngūi.

²¹⁸ Cette absence se remarque également dans les odes rédigées à l'honneur de la reine après son décès. Ces odes font référence au Classique des Poèmes, plus précisément au mérite de l'épouse du souverain fondateur des Zhou. Ainsi, la structure de cette ode reprend celle du Classique des Poèmes, à une exception concernant la partie sur la naissance d'un héritier. À la place de cette indication, prenant une place importante dans l'ode de l'épouse du souverain des Zhou, il y a la mention de la vertu de la reine Noguk. On ressent donc cette absence d'héritier dans toutes les sources liées à cette reine.

En 1360, neuf ans après l'intronisation du roi Kongmin, ce dernier fut contraint, à la demande des conseillers d'Etat, de prendre une nouvelle épouse à cause de l'absence d'héritier. Ainsi, le roi épousa une fille du haut fonctionnaire Yi Cheyŏn (李齊賢 ; 1287-1367) du clan des Yi de Kyŏngju (慶州李氏), qui devint la Reine Hye (惠妃). Toutefois, elle non plus n'eut d'enfant. Il épousa alors la Reine Ik (益妃), fille de Han Ŭi (韓義 ; ? - ?) du clan des Han de Ch'ŏngju (清州韓氏), qui donna naissance à une fille. Kongmin épousa ensuite la Reine Chŏng (定妃), fille de An Kŭkin (安克仁 ; ? - 1383) du clan des An de Chukju (竹州安氏), et encore la Reine Sin (愼妃), fille de Yŏm Chesin (廉悌臣 ; 1304-1382) du clan des Yŏm de Sŏwŏn (瑞原廉氏).

La reine Noguk, ne pouvant donner d'héritier, fut donc dans une position difficile vis-à-vis du roi, de la cour du Koryŏ, et de celle des Yuan. Néanmoins, cela n'empêcha pas les privilèges octroyés à titre posthume : 1) un titre (symbolique) de Reine Mère : « Indŏk Kongmyŏng Chaye Sŏn'an wangtaehu » (仁德恭明慈睿宣安王太后 ; litt. Reine Mère Vertu de bonté, Clarté de Modestie, Bienveillante Sagesse, Rayonnante Paix), dont les expressions semblent reprendre les sinogrammes utilisés par le roi Kongmin dans son serment²¹⁹ ; 2) une tombe, un pavillon funéraire et d'autres installations liées à sa sépulture ; 3) des funérailles dispendieuses ; 4) des banquets à son honneur régulièrement organisés jusqu'à la mort du roi Kongmin (1374). Au vu de ces privilèges, il est possible de supputer que le rang nobiliaire de princesse impériale semble placer la reine Noguk au-dessus des autres reines, y compris des reines mères, puisque l'absence d'héritier ne semble finalement pas avoir désavantager la reine. Afin d'étayer cette hypothèse, il convient d'utiliser une reine qui eut les deux titres, celui de reine mère et de princesse impériale. Ainsi, on remarque dans la Biographie de la Reine Cheguk²²⁰ que la mention de naissance du futur roi Ch'ungsŏn vient très tardivement alors que la mention de l'état civil et de l'appartenance à la famille impériale est mise en avant et développé longuement. De même, à la place du vide créé par l'absence d'héritier au début de la Biographie de la Reine Noguk, l'accent est mis sur son appartenance à la famille impériale : « La Princesse impériale Aînée Hwiŭi Noguk, de nom mongol Botasiri (寶塔失里), est la fille du roi

²¹⁹ La description faite de la reine Noguk par le roi Kongmin dans le serment présent dans la Biographie est comme suit : « 溫恭小心，循蹈婦則，慈祥惠愛，克著母儀 »

²²⁰ KRS 89, 1a-11b.

Wei (魏王 ; ?-1324) de la famille impériale (徽懿魯國大長公主寶塔失里, 元宗室魏王之女) ».

L'octroi de tels privilèges posthumes peut donc être expliqué en partie par son rang nobiliaire, mais cela ne semble pas suffisant puisqu'une autre princesse impériale n'ayant également pas eu d'héritier, la reine Kyeguk n'eut pas le droit à une telle architecture funéraire à sa mort, entre autres. Lorsque les ministres de la cour accordèrent à la reine Noguk, à l'occasion de ses funérailles, un titre normalement destiné exclusivement aux mères de souverain²²¹, la raison de cet octroi n'est pas explicitement énoncée pour justifier le caractère unique de la démarche dans l'histoire du Koryŏ. La justification participe toutefois à celle qui aboutit à la construction des tombes jumelles, à la mise en place d'une cérémonie funéraire à la hauteur de la fille d'un Empereur²²², et à la tenue de banquets à son honneur jusqu'à la mort du roi Kongmin : la rétribution du mérite envers l'Etat de la reine Noguk.

En effet, le serment du roi Kongmin justifie de façon précise et détaillée le traitement post mortem exceptionnel dont la reine Noguk bénéficia. Ayant sauvé par deux fois, au moins, la vie du roi tout en mettant la sienne en danger, elle réalisa un mérite envers la dynastie, et en préservant le sceau royal, elle accomplit un acte méritoire envers l'État. De tels actes lui valurent vraisemblablement une rétribution sans précédent que l'affection (ou le remords) de Kongmin ne pouvait qu'amplifier. De plus, la reine mourut en couches, ne pouvant réaliser son destin de mère et son devoir d'épouse du souverain alors même qu'elle semble y avoir apporté tout le soin et y avoir manifesté sa ferveur par des prières effectuées dans les monastères²²³. Ce fut donc pour toutes ces raisons que la reine Noguk reçut le titre de reine le plus élevée dans la hiérarchie, ainsi que le titre nobiliaire le plus haut : *taejang kongju* (« Grande Princesse Impériale Aînée »), alors qu'au sens strict, ce titre était réservé à la tante du côté paternel de l'Empereur²²⁴, qu'elle n'était pas.

²²¹ KRS 88, 1a : « 高麗之制, 王母稱王太后 ».

²²² Cf. la cérémonie funéraire de la reine Cheguk.

²²³ « La Princesse impériale se rendit au monastère pour prier [la venue d'un] héritier ».

²²⁴ Cf. II.1.2.

Le destin tragique de la reine, morte alors qu'elle était en train de devenir mère, se sacrifiant une ultime fois pour la dynastie, ne pouvait qu'être source de frustration en raison de son caractère inachevé. Un tel inaccomplissement méritait sans doute une forme exceptionnelle de consolation. Aussi, est-il possible de faire l'hypothèse que l'architecture de sa tombe répondait à une semblable exigence. En réalisant un « trou de passage des âmes » dans le mur est de la chambre funéraire du roi Kongmin contigu à celui de la chambre funéraire de la reine Noguk, le souverain matérialisait sa volonté de permettre à leurs âmes défuntées de se rencontrer dans l'au-delà et de mettre fin à toute frustration en vue d'une éternelle consolation. Cette construction originale pour l'époque fut sans doute influencée par des croyances mongoles selon lesquelles le corps humain comporte une âme qui à la mort pouvait se détacher du corps pour déranger les vivants²²⁵. Le manque d'informations sur certains aspects de la vie de la reine Noguk nous empêche de concevoir toute autre approche d'elle qui n'inclurait pas son époux. Dans l'historiographie officielle du XVe siècle (KRS et CWS), la reine Noguk apparaît auprès de son époux et de même le roi Kongmin semble prendre toute décision en lien avec le décès de son épouse. L'union aussi étroite d'un couple royal lié à la famille impériale des Yuan, fondement d'une forme d'égalitarisme dans les codes, rites et sépulture, ne pouvait prendre que des formes originales et exceptionnelles dont les tombes jumelles en sont le résumé, l'application et le modèle formel dans l'architecture.

Cette union resta longtemps dans la mémoire des fonctionnaires de la période suivante ; ceux-ci réalisèrent des portraits de ce couple qui constituent autant de preuves du caractère exceptionnel de ce couple.

²²⁵ Cf. Humphrey Caroline (1999) [Bibli., n°6].

II.3. La représentation posthume idéalisant un couple du Koryŏ : un modèle du point de vue du mérite et de la fidélité

Deux portraits représentant ce qui semble être le couple Kongmin-Noguk ont été conservés. L'analyse que nous avons effectuée de ces portraits nous a révélé, entre autres, que : 1) pendant la période des Yuan, les couples étaient peints ensemble, ce qui aurait pu influencer ce nouveau style dans la péninsule coréenne ; 2) le portrait s'ancre dans une période de foisonnement des portraits de couples, vers la seconde moitié du Chosŏn ; 3) il ne reste plus aucune trace de l'identité mongole des personnages censés être représentés. Ces représentations étant postérieures au règne du roi Kongmin, elles nous permettent de voir l'image que les gens du Chosŏn se faisaient du couple, en lien avec l'historiographie du Koryŏ qu'ils ont compilé. Ces portraits seraient donc le miroir du récit construit sur le couple. Or, on remarque des détails qui complètent le discours de l'histoire officielle tels que le rapprochement à des modèles impériaux anciens pour rétribuer le mérite du couple envers l'État.

II.3.1. La métaphore imagée du couple impérial : une réponse aux mérites du couple Kongmin-Noguk

Après la purge du clan des Wang, la dynastie des Yi exprima assez tôt sa dévotion à un nombre limité de souverains de la dynastie précédente dans un pavillon, dont le nom définitif, Sungŭijŏn (崇義殿 ; litt. « Pavillon de l'honorable dévotion »), apparaît à la date de l'année d'intronisation du roi Tanjong²²⁶ (端宗, 1452-1455), et qui servit de modèle au culte des anciennes dynasties des Trois Royaumes. Dès 1392, un lieu de culte dans le district de Majŏn accueillit les effigies et tablettes funéraires de sept souverains de la dynastie royale des Wang du Koryŏ : le fondateur T'aejo (太祖), Hyejong (惠宗), Sŏngjong (成宗), Hyŏnjong (顯宗), Munjong (文宗), Ch'ungkyŏng Wang (忠敬王) ou Wŏnjong (元宗), Ch'ungnyŏl Wang (忠烈王) et Kongmin Wang (恭愍王)²²⁷.

²²⁶ CWS 2, 1 a (1452.7.2), Annales de Tanjong.

²²⁷ CWS 1, 10 a (1399.4.27), Annales de Chŏngjong.

Ces derniers avaient tous été choisis en raison de leur mérite envers le peuple²²⁸. Parmi ces sept, le culte de quatre d'entre eux fut rendu à partir de 1425 : T'aejo, Hyōnjong, Munjong, et Ch'ungkyōngwang. On suppose que c'est à ce moment-là que le *sintang* (temple) du roi Kongmin fut aménagé au Chongmyo, le Temple des Ancêtres de la dynastie Yi à Hanyang²²⁹ (Séoul). La raison de ce geste visiblement singulier n'est pas explicitée dans les sources, mais il s'inscrit sans doute dans la même veine que celle qui justifia son culte dans le Sungūijōn (le mérite d'avoir sauvé le royaume de l'invasion des Turbans Rouges). Dans la mesure où la reine Noguk s'y illustra également dans son assistance auprès du roi, et il semble que les fonctionnaires l'aient pris en compte en la peignant auprès de son mari dans la peinture du *sintang*. Les deux sont donc récompensés pour leur mérite. Un autre mérite, que la présence du *sintang* dans le Chongmyo peut justifier, concerne le « service rendu au Grand Pays²³⁰ » *sadae* (事大). En effet, en se mariant avec la reine Noguk, le roi perpétua une tradition commencée par le roi Ch'ungnyōl et qui permettait d'instaurer un lien familial et de solidarité unique et sans précédent entre les deux cours. Ce mariage politique garantissait a priori la paix en prévenant les conflits.

Le thème de la vénération du Grand Pays fut réceptif et plus populaire au Chosōn qu'au Koryō, ce qui explique la présence de deux portraits représentant ce lien unique avec la cour impériale. Afin de mettre en avant ce lien et de l'explicitier, les deux portraits furent réalisés en suivant des codes de représentations de couples impériaux. En effet, un portrait du Chosōn semble rejoindre le style des portraits représentant le roi Kongmin et la reine Noguk et le fonctionnaire Pak Yōn et sa femme : c'est le portrait intitulé « Portrait du couple impérial²³¹ » (« Ch'ōn Wang Ch'ōn Yō To » 天王天女圖), dont l'auteur ainsi que la datation sont inconnus. Ce portrait représente un couple impérial avec huit femmes assises à leurs pieds et six autres femmes leur présentant des offrandes.

²²⁸ CWS 29, 28 a (1425.9.17), Annales de Sejong.

²²⁹ Il n'y a aucune source pour prouver cette hypothèse. Des chercheurs sud-coréens tels que Pae Hanch'ōl (2003) émettent l'hypothèse que le *sintang* du roi Kongmin s'y trouve depuis la construction du Chongmyo en 1395 (p.268) [Bibli., n° 55].

²³⁰ Mencius :

« 孟子對曰有惟仁者能以大事小是故湯事葛文王事昆夷惟智者為能以小事大故大王事獯鬻句踐事吳以大事小者樂天者也以小事大者畏天者也樂天者保天下畏天者保其國 ».

²³¹ Posté sur un blog sud-coréen : <https://m.blog.naver.com/1006hvj/221425490970> (posté en janvier 2019). Nous n'avons pas pu retrouver le lieu de conservation de ce tableau lors de cette étude.

Ce portrait est mentionné pour mettre en avant la ressemblance du couple royal Kongmin-Noguk avec la représentation du couple impérial, notamment au niveau de la coiffe, de la forme des visages, jusqu'aux habits. Chaque détail semble conformer à l'image du couple Kongmin-Noguk. Le fond uni reflète également les deux portraits qui ne possèdent pas de décor en arrière-plan. Il y a donc une influence évidente d'un de ces portraits sur l'autre et une possibilité qu'il existe d'autres portraits de ce style ailleurs, même si nous n'en avons pas rencontré lors de nos diverses recherches. Ce qu'il convient de noter ici est cette métaphore établie avec un couple impérial pour représenter un couple royal.



Figure 17. *Portrait d'un couple impérial*, 126,3 cm X 95,7 cm.

La métaphore établie avec la représentation d'un couple impérial peut être comprise dans le cadre du mérite du couple envers le peuple et de la vénération envers le Grand Pays. Elle peut également être une référence à leur relation si unique dans l'Histoire de Corée qu'elle en devint une représentation idéalisée.

II.3.2. L'identification du couple Kongmin-Noguk à un couple impérial : une volonté de créer un modèle ?

En représentant le couple Kongmin-Noguk élevé au rang de couple impérial, les fonctionnaires du Chosŏn transmettent une vision idéalisée de ce couple. Outre la référence à l'appartenance du couple à la famille impériale, ces deux portraits véhiculent l'image symbolique d'un couple uni après une séparation. De ce fait, la fonction des deux portraits se rapproche de celle du trou laissant passer les âmes dans les tombes jumelles ; c'est-à-dire permettre aux âmes du couple de se retrouver pour se consoler de leur relation inachevée. Ainsi, les deux portraits participent activement à nourrir l'imaginaire sur la relation du couple Kongmin-Noguk, et ce encore aujourd'hui à en juger par l'interprétation de « l'amour mythique » mis en avant par la majorité des chercheurs sud-coréens quant à l'existence de ces portraits.

Cette vision idéalisée de la relation du couple concorde avec certains éléments du discours de l'histoire officielle du Koryŏ sur leur relation, tels que la fidélité au sein de ce couple. En effet, la fidélité du roi Kongmin pour son épouse est mise en avant dans la Biographie de la Reine, quand il est question de l'absence d'un héritier et que le roi fut contraint de prendre une seconde épouse. On découvre ainsi que le roi eut pour épouse principale la reine Noguk pendant les neuf premières années de son règne. Puis, à la mort de la reine, le roi Kongmin ne se rapprocha plus de ses concubines : une mention du KRSCY délivre une conversation entre le roi Kongmin et la Reine Mère dans laquelle cette dernière lui demande pourquoi il ne s'approche pas de la reine et de ses concubines, à cela le roi répond qu'il n'y a pas de femme à la hauteur de la défunte reine Noguk²³². Le roi Kongmin devient alors le premier acteur délivrant une image idéalisant la reine Noguk.

²³² KRSCY 29, 20a-b (1373.3) : « 王曰, “無如公主者” 因泣下 ».

Le discours de l’histoire officielle du Koryŏ et du Chosŏn sur la reine émet l’image d’une reine qui par ses actions méritoires se différencie de ses prédécesseurs, devenant ainsi un exemple potentiel pour les reines suivantes. Contrairement aux autres reines originaires des Yuan, la reine Noguk ne fut pas explicitement vilipendée. Certes, la position des historiographes à son égard reste ambiguë, mais les rares mentions à son sujet ne nous délivrent pas une image équivalente à celle des autres *taejang kongju* ; c’est-à-dire l’image d’une reine contrôlant les actions du roi, capricieuse et colérique avec un entourage étranger assoiffé de pouvoir. Au contraire, la reine Noguk semble être munie de toutes les qualités d’une reine exemplaire, comme le prouve une chanson qui lui est dédiée²³³ :

思齊承懿	Auguste ²³⁴ Sŭngŭi ²³⁵
文武之孫	Descendante de lettrés et de militaires
魏王之子	Fille de Wiwang
君王之妃	Elle fut la digne épouse ²³⁶ de notre souverain (Kongmin)
倪天之妹	Une femme [dont la vertu ²³⁷] était semblable au ciel ²³⁸
肅肅雍雍	Respectueuse et harmonieuse/ paisible
允矣王姬	Vraiment, elle était la fille d’un souverain ²³⁹
聿來胥宇	Elle chercha un endroit pour fixer sa demeure ²⁴⁰
百祿是宜	Et bien sûr elle reçut tous les bonheurs [grâce à sa vertu]

²³³ KRS 70, 23a.

²³⁴ Cf. *Cheu King* [Shi jing] Traduit du chinois par Séraphin Couvreur (1835-1919), Éditions Kuangchi Press, 4e édition, 1966, 556 pages. Référence à la traduction de Couvreur p. 319 : III. Ta ia, I. Wenn wang, 240, Chant VI. Seu Tchai.

²³⁵ Premier titre délivré par la cour des Yuan.

²³⁶ Couvreur p. 319.

²³⁷ Ibid., 5eme huitain faisant l’éloge de la vertu du roi fondateur des Zhou, p.319-320.

²³⁸ Ibid., « une fille (si vertueuse qu’) on l’aurait prise pour la sœur cadette du ciel. », p.313.

²³⁹ Ibid., p.218.

²⁴⁰ Ibid., p.314. Cette partie fait allusion à la venue de Noguk au Koryŏ avec son mari.

Cette chanson fut jouée à l'honneur de la reine Noguk au cours d'un banquet à la demande du roi²⁴¹. Au sujet de l'entourage du couple, l'histoire officielle du Koryŏ reste silencieuse sur les étrangers ayant suivi le roi Kongmin et la reine au Koryŏ, ce qui n'est pas le cas des Annales de règnes du Chosŏn. Ainsi, dans les Annales, on remarque que la reine Noguk et le roi Kongmin auraient eu dans leur entourage un descendant de Confucius, Kong So ou Kong Shao (孔紹 ; ?- ?) :

« Kong So, l'héritier de Confucius à la 53^e génération, fut un fonctionnaire et un académicien (翰林學士) pour les Yuan avant de venir au Koryŏ. Lorsque la reine Noguk se maria avec le roi Kongmin, Kong So suivit ce dernier et vécut au Koryŏ. Le fait qu'il y ait un clan des Kong dans [notre] royaume tient son origine de là.²⁴²

(先聖五十三世孫紹，仕元爲翰林學士，當高麗末魯國長公主來嫁恭愍王，紹陪而來，因家東土，東土之有孔氏始此) ».

Ces mentions tardives sur Kong So, la première datant du règne de Yŏngjo (英祖 ; r. 1724-1776), suggèrent que l'historiographie officielle du Koryŏ est lacunaire sur le règne du roi Kongmin, et plus précisément sur tout ce qui est en lien avec la reine Noguk, puisqu'une information aussi importante qu'un lien avec Confucius fut omis. Cet élément fut si étonnant qu'une des mentions à ce sujet dans le CWS concerne tout un débat entre fonctionnaires pour savoir si cette information peut être avérée²⁴³.

²⁴¹ KRS 71, 48b (1365.10.28) : 命宰樞，祭正陵，奏所習之樂.

²⁴² CWS 127, 42a, Annales de Yŏngjo.

²⁴³ CWS 35, 45 a (1792.8.21), Annales de Chŏngjo.

Conclusion

Ce mémoire a tenté de réinterpréter la relation entre le roi Kongmin et la reine Noguk. La relation, qui pour les chercheurs sud-coréens se caractérise uniquement par l'amour mythique entre Kongmin et Noguk, peut être caractérisée de différentes façons selon les sources les évoquant. Ainsi la source la plus ancienne à ce sujet, qui est contemporaine au règne du roi Kongmin, les tombes jumelles du site archéologique de Kaesŏng, nous transmet l'image d'un couple égalitaire à travers son architecture unique pour la période du Koryŏ. Or, le contexte de l'époque (union matrimoniale pour des raisons politiques avec la cour des Yuan, soumission au Grand Pays) résulte en une inégalité au sein des couples royaux du fait de l'appartenance de la reine à la famille impériale. Ainsi, cette apparente égalité surgit comme une nouvelle interprétation qui est implicitement soutenue par l'historiographie, notamment dans la Biographie de la Reine. Le traitement de faveur posthume accordée à la reine, qui se caractérise entre autres par la construction des tombes jumelles, est justifié de façon détaillée dans cette Biographie à travers un serment liant le roi et des fonctionnaires. Ce contrat souligne les bonnes actions de la reine qui sauva et protégea le roi à plusieurs reprises, ce qui constitue aux yeux de l'État un mérite qu'il est nécessaire de rétribuer. Ce contrat suggère le rôle primordial de la reine qui assura la survie du royaume en protégeant le roi, royaume qu'elle n'arriva pas à protéger autrement, puisqu'elle ne parvint pas à assurer la descendance de son époux.

L'image du couple uni se renforce à travers les portraits du couple Kongmin-Noguk. Ces réalisations artistiques datent visiblement de la seconde période du Chosŏn, mais certains éléments de la composition des deux portraits sont caractéristiques de la fin du Koryŏ-début du Chosŏn (notamment l'habit de l'époux). Le problème de datation nous empêche de savoir avec précision le contexte de réalisation qui aurait pu nous donner des indications sur la raison d'une représentation de ce couple en particulier. L'analyse iconographique et stylistique nous montre que certains éléments se réfèrent à des codes de représentations impériales, c'est le cas notamment de la coiffe de la reine, des habits du couple qui rappellent ceux d'un couple impérial.

L'image donnée par les fonctionnaires du Chosŏn se rapproche certes de celle d'un couple appartenant à la cour impériale, mais elle ne prend pas en compte des caractéristiques du style vestimentaire mongol, comme nous pouvons le voir dans des portraits de femmes des Yuan par exemple, alors que la reine était originaire des Yuan, et le roi était un descendant de la reine Cheguk, fille du fondateur des Yuan.

Les liens forts qui unissent le roi Kongmin à la reine ne se brisent pas à la mort de cette dernière, même si son décès marque une rupture dans la vie du roi Kongmin. En effet, ce dernier est décrit dans le *Koryŏsa* comme dépressif et changeant d'attitude dans sa façon de gouverner le royaume, un type d'explication de l'activité politique royale inédit dans l'histoire officielle du Koryŏ. Pour le roi, la perte du soutien d'une reine telle que Noguk, et le chagrin consécutif à sa mort prématurée, qui ne lui permit pas de donner un descendant à la dynastie, ne pouvaient être consolés que par des réalisations extraordinaires, à la mesure de son attachement à son épouse. Ainsi, il entreprit de réaliser des funérailles grandioses et de construire un impressionnant et inédit dispositif d'architecture funéraire, engageant ainsi de grandes dépenses. Au sein de cette architecture se trouve une ouverture permettant le passage des âmes, ce qui prouve cette volonté de consoler la reine dans l'au-delà. L'âme du roi pourrait ainsi rencontrer celle de la reine pour la consoler.

D'après le discours formulé par les fonctionnaires du Chosŏn, cet état d'âme du roi précipita la fin de la dynastie des Wang. En effet, les dépenses causées à la demande du roi Kongmin pour honorer la reine Noguk, l'éloignement de la politique du roi Kongmin en faveur d'un moine, les actions viles du roi qui tente à tout prix d'avoir un héritier sans s'approcher pour autant de ses concubines, le mensonge lié à la paternité du roi U, tous ces éléments légitiment l'assassinat du roi Kongmin et la chute des Wang ; le point de départ de cette cascade d'événement est la mort de la reine Noguk. La relation étroite entre le roi Kongmin et la reine Noguk est alors utilisée à des fins politiques pendant le Chosŏn, pour légitimer leur venue au pouvoir.

Ce mémoire a été l'occasion de prendre conscience des limites des sources de/sur la période du Koryō. Concernant la reine Noguk, que ce soit le KRS, le KRSCY ou les sources des Yuan, les sources sont lacunaires²⁴⁴, voire erronées, à son sujet, ce qui constitue un obstacle évident. Par exemple, ce manque d'informations est un obstacle à la compréhension du rôle précis de la reine Noguk. En effet, contrairement aux autres *taejang kongju* (Grande princesse impériale aînée), nous ne pouvons savoir l'étendue de son pouvoir politique, si jamais elle en eût. Une des réponses trouvées à l'historiographie lacunaire est une approche pluridisciplinaire, puisque les sources matérielles sur le couple Kongmin-Noguk ne manquent pas. Ce mémoire a également été l'occasion de découvrir la présence de termes mongols dans les sources du Koryō, des termes qui ne sont parfois pas mentionnés dans les sources de la période des Yuan. Un de ces termes utilisés dans ce mémoire est *börja* 孛兒扎 qui est défini comme étant une tradition mongole. Or, ce terme, ou un terme similaire n'apparaît pas dans l'historiographie des Yuan. Les sources coréennes permettent donc d'avoir des informations précieuses sur les traditions mongoles. Ce mémoire constituant un début de réflexion sur la relation du couple Kongmin-Noguk, nous n'avons pas pu traiter tous les aspects de la question, ce qui a pour résultat un déséquilibre dans les parties qui auraient pu être davantage développées.

À la suite de ce deuxième pas vers l'étude des reines originaires des Yuan au Koryō, il serait intéressant de se concentrer sur plusieurs points ayant attiré notre attention depuis les premières recherches sur cette période : 1) la représentation des reines originaires des Yuan dans le discours historique sur la fin du Koryō ; 2) l'influence politique des reines en lien avec leur statut de femmes ; 3) la question de l'entourage de ces reines et leur rôle dans la construction d'un discours historique sur elles.

²⁴⁴ Par exemple, dans le YS, il y a certes des mentions d'une certaine Princesse impériale aînée Noguk dans le YS, mais cela ne semble pas correspondre à la Princesse Botasiri.

Bibliographie

Sources primaires

- Chöng, Inji 鄭麟趾 *et al.*, *Koryösa* 高麗史 [Histoire de Koryö], 1451, 139 *kwön*. [Institut de recherche sur les documents en étude coréenne, Séoul, 1972].
- Kim, Chongsö 金宗瑞 *et al.*, *Koryösa chöryo* 高麗史節要 [Abrégé de l'Histoire de Koryö], 1452, 35 *kwön*. [Institut de recherche des classiques coréens, Séoul, 2004].
- Song, Lian 宋濂 *et al.*, *Yuan shi* 元史 [Histoire des Yuan], 1369, 211 *kwön*. [Zhonghua shuju, Pékin, 1976].
- The Annals of the Joseon Dynasty 朝鮮王朝實錄 [Les Annales de règnes du Chosön] (<http://sillok.history.go.kr>).
- De Rubrouck, Guillaume, *The Journey of William of Rubruck to the Eastern Part of the World 1253-1255*, traduction et édition de W.W. Rockhill, Londres, 1900, p. 304.
- Polo, Marco, *Le devisement du monde : Le livre des merveilles*, La Découverte, Paris, réédition 2011, p. 554.

Sources secondaires (classement thématique)

- 1) Les reines et femmes mongoles
- 2) L'Empire mongol et les Yuan
- 3) La relation matrimoniale Yuan-Koryö
- 4) Le Koryö
- 5) L'histoire de l'art
- 6) Les sources matérielles

1) *Les reines et femmes mongoles*

- 1- Greenfield Lockhart, Andrew, *Women Behind the Throne : The Lion, the Sun and the Eternal Blue Sky, The Mongols and their World*, Magda Green Books, Northamptonshire, 2010, p. 196.
- 2- Söl, Paehwan (설배환), « Mongolcheguk-esö hwangshil yösöng-üi wisang pyönhwa » 몽골제국에서 황실 여성의 位相 변화 [Changement dans le statut des femmes de la famille royale dans l'Empire mongol], *Korean Historical Review*, 228, Seoul, 2015, p. 317-350.
- 3- Weatherford, Jack, *The Secret History of the Mongol Queens: How the Daughters of Genghis Khan Rescued His Empire*, Broadway Book, New York, 2010, p. 206.

2) *L'Empire mongol et les Yuan (en langues occidentales)*

- 4- Birge, Bettine, *Marriage and the Law in the Age of Khubilai Khan : Cases from the Yuan dianzhang*, Harvard University Press, 2017, p. 324.
- 5- Dunnell, Ruth W., *Chinggis Khan : World Conqueror*, Library of World Biography - Pearson, New York, réédition 2010, p. 119.
- 6- Humphrey, Caroline, « Rituals of Death in Mongolia: Their Implications for Understanding the Mutual Constitution of Persons and Objects and Certain Concepts of Property. », *Inner Asia*, vol. 1, n° 1, 1999, p. 59-86.
- 7- Jing, Anning, *The Portraits of Khubilai Khan and Chabi by Anige (1245-1306), a Nepali Artist at the Yuan Court*, *Artibus Asiae*, vol. 54, no. 1/2, 1994, p. 40-86.
- 8- Lee, Pyung Rae et al, *Death in Asia: From India to Mongolia*; Seoul Selection, 2016, p. 304.
- 9- McMahon, Keith, *Celestial Women: Imperial Wives and Concubines in China from Song to Qing*, Rowman & Littlefield, Lanham, 2016, p. 312.
- 10- Oka, Ildikó, « Mongol clothing in the Yuan period », *Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hung*, 68, Budapest, 2015, p. 385-414.
- 11- Smith, Bonnie G., *Women's History in Global Perspective, Volume 2*, University of Illinois Press, 2004, p. 71-73.

12- Yu, Zhang, *Competing Representations under Alien Rule: Women in Mongol-Yuan China*, *Intersections: Gender and Sexuality in Asia and the Pacific*, Issue 34, March 2014.

3) *La relation matrimoniale Yuan-Koryŏ*

En langue coréenne :

13- Batr, Borjigidai Erdeni (?) 보르지기다이 에르데니 바타르, *Pax Mongolica-wa Koryŏ* 팍스몽골리카와 고려 [La Pax Mongolica et le Koryŏ], Hyeon, Seoul, 2009, p. 263.

14- Han, Chŏngsu (한정수), « Koryŏ hugi hwangshirhon-gwa Kongmin Wangdae hubi ch'aekpong-ŭi ūimi » 고려 후기王室婚과恭愍王代后妃冊封의 의미 [La signification des mariages de la famille royale et de l'installation de la reine du roi Kongmin à la fin du Koryŏ], Han'guksayŏn'gu, 2014, p. 65-99.

15- Ko, Myŏngsu (高明秀), « Ch'ungnyŏrwangdae kŏmnyŏn'gu (kŏmnyŏnggu) ch'ulssin kwanwŏn- Monggol – Koryŏ t'onghon'gwan'gye-ŭi handannyŏn » 충렬왕대 怯憐口(怯怜口) 출신 관원 - 몽골-고려 통혼관계의 한 단면 [Les fonctionnaires kŏmnyŏnggu pendant le règne du roi Ch'ungnyŏl – Un aspect de la relation matrimoniale entre le Koryŏ et les Yuan], *Sahak Yonku: The Review of Korean History*, (118), 2015, p.233-270.

16- Kim, Hodong (金浩東), *Monggoljeguk-kwa Koryŏ* 몽골제국과 고려 [L'Empire mongol et le Koryŏ], Seoul National University Press, Seoul, 2007, p. 146.

17- Kwon, Sunhyŏng (권순형), « Wŏn kongju ch'ulssin wangbi-ŭi chŏngch'igwŏllyŏk yŏn'gu - Ch'ungnyŏrwangbi Cheguktaejanggonju chungsimŭro » 원 공주 출신 왕비의 정치권력 연구 - 충렬왕비 제국대장공주 중심으로 [Recherche sur le pouvoir politique des reines originaires des Yuan – exemple de l'épouse du roi Ch'ungnyŏl, la Reine Cheguk], *Sahak Yonku: The Review of Korean History*, (77), 2005.3, 31.

18- To, Songi (도송이), « Koryŏ hugi Won Kongju ch'ulsin Wangbi-ŭi wisang-gwa hwaltong » 高麗後期元公主出身王妃의位相과活動 [Statut et activité de la reine originaire des Yuan pendant la fin du Koryŏ], Mémoire de Master de l'Université nationale Kyungpook, 2007, 48.

- 19- Yi, Hansu (이한수), *Koryŏ-e shijibon Genghis Khan-ŭi ttaltŭl* 고려에 시집은 칭기즈칸의 딸들 [Les filles de Genghis Khan qui se sont mariées au Koryŏ], P'yojŏng innŭn yŏksa – Kim Yŏngsa, Paju, 2006, p.186.
- 20- Yi, Hyŏngu (이형우), « Noguk Taejang Kongju-wa Kongmin Wang-ŭi chŏngch'i » 노국대장공주와 공민왕의 정치 [La politique du roi Kongmin et la princesse impériale Noguk], Han'guginmulsayŏn'gu, 2009, p.141-182.
- 21- Yi, Myŏngmi (이명미), « Koryŏ hagahae on Monggol kongjudŭr-ŭi ch'ŏngch'ijŏk wich'i-wa Koryŏ-Monggol kwan'gye Cheguktaejanggonjuŭi sarerŭl chungsimŭro » 고려 下嫁해 온 몽골공주들의 정치적 위치와 고려-몽골 관계 齊國大長公主의 사례를 중심으로 [Position politique des Princesses impériales venues pour se marier avec des rois du Koryŏ et Relation entre le Koryŏ et les Yuan – Cas de la Reine Cheguk], Ihwasahagyŏn'gu vol.54, 2017.
- 22- Yi, Sŭnghān (이승환), *Monggol Cheguk-ŭi soet'o-wa Kongmin Wang shidae* 몽골제국의 쇠퇴와 공민왕 시대 [Le déclin de l'Empire mongol et le règne du roi Kongmin], P'urŭnyŏksa, Seoul, août 2018, p. 538.
- En langues occidentales :
- 23- De Rachewiltz, Igor, *In the Service of the Khan: Eminent Personalities of the Early Mongol-Yüan Period (1200-1300)*, Otto Harrassowitz Verlag, 1993 - 808.
- 24- Robinson, David M., *Empire's Twilight: Northeast Asia Under the Mongols*, Harvard University Press, 2009 – 439.
- 25- Zhao, George Qingzhi, *Marriage as Political Strategy and Cultural Expression: Mongolian Royal Marriages from World Empire to Yuan Dynasty*, Peter Lang, 2008 - 319.
- 26- Wong, King Kwong, *Mongol Princess Brides and their Political Power in the Koryŏ Court during the 13th to 14th Centuries*, Mémoire de Master en Histoire de l'art à l'Université Alberta (Canada), 2016.

4) *Le Koryŏ*

En langue coréenne :

- 27- Hong, Yŏngŭi (홍영의), « Kaehyŏk Kunju Kongmin Wang » 개혁군주 공민왕 [Le souverain réformateur Kongmin], Han'guginmulsayŏn'gu, 2012, 155-192.

- 28- Min, Hyöngu (민현구), « Kongminwang : Kaehyök chöngch'i-üi kkum-gwa chwajöl » 공민왕 개혁정치의 꿈과 좌절 [Le roi Kongmin : Le rêve du politique réformatrice et sa ruine], Ilchokak, 2002, p. 39-61.
- 29- Pak, Chinhun (박진훈), *Koryö sitae kwaninch 'üng-üi hwachang – myochimyöng charyo-rül chungsimuro* 고려시대 官人層의 火葬- 墓誌銘 자료를 중심으로 [La crémation chez les classes fonctionnaires du Koryö - centrée sur les données des épitaphes], Yöksa Hakbo n° 229, mars 2016, p. 36.
- 30- Pak, Yönggyu (박영규), *Han'gwönüro ingnün Koryöwangjosillok* 한권으로 읽는 고려왕조실록 [Les Annales du Koryö qui se lisent en un livre], Ungjinjisikhausu, Seoul, 2004, p. 555.
- 31- Yi, Kyuch'öl (이규철), « Chosön shidae Kongming Wang inshig-üi pyönhwa kwajöng » 조선시대 공민왕 인식의 변화 과정 [Processus de changement de la perception du roi Kongmin à la période du Chosön], Yöksawahyönsil, 2018, p. 177-205.

En langues occidentales :

- 32- Bruneton, Yannick, *Pour une herméneutique des sources médiévales coréennes : sources officielles et privées, épigraphie (Xème – XIVe siècles)*, HDR en lettres et sciences humaines, sous la direction de Nicolas Fiévé, Paris, École Pratique des Hautes Études, 2013, p. 353.
- 33- Bruneton, Yannick, « Astrologues et devins du Koryö (918-1392) : une analyse de l'histoire officielle », Extrême-Orient Extrême-Occident, 35, 2013, p. 45-81.

5) *L'histoire de l'art (en langues occidentales)*

- 34- Bodart, Diane ; Pinelli, Antonio ; Sabatier, Gérard ; Stollberg-Rilinger, Barbara et Tauber, Christine, « Le portrait du roi : entre art, histoire, anthropologie et sémiologie », Perspective 1, 2012, 11-28.
- 35- Boucheron, Patrick, « "Les Deux Corps du roi" d'Ernst Kantorowicz », revue L'Histoire, n° 315, décembre 2006.
- 36- Département des Antiquités égyptiennes, *Portraits funéraires de l'Égypte romaine*, Tome I et II, Editions Musée du Louvre, Paris, 2004 et 2008.
- 37- Gervereau, Laurent, *Voir, comprendre, analyser les images*, Paris, 1996.

- 38- Heck Christian, « Les images médiévales de l'ascension spirituelle : l'iconographie comme source ou comme discipline ? », *Le médiéviste devant ses sources : Questions et méthodes*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2004, p. 97-107.
- 39- Lee, Hui-Shu, *Empresses, Art, & Agency*, University of Washington Press, 2010, p.16-18.
- 40- Marin, Louis, *Le portrait du roi*, Paris, 1981 ; *Des pouvoirs de l'images : gloses*, Seuil, Paris, 1993 ; *Politiques de la représentation*, Paris, 2005.
- 41- Peeters, Marc C., *Les portraits de couples sur les reliefs funéraires du monde romain et au XXe siècle : les prises, égalité et asymétries*, DHA 32/2, 2006, p. 95-124.
- 42- Pierrot, Nicolas, « Histoire et images Introduction : les fonctions de l'image », *Hypothèses*, 2002, p. 79-88.
- 43- Pommier, Édouard, *Théories du portrait : de la Renaissance aux Lumières*, Paris, 1998.
- 44- Solnon, Jean-François, *Les couples royaux dans l'histoire*, 2012.

6) *Les sources matérielles*

En langues occidentales :

- 45- Chŏn, Hodae, *Recherche sur les fresques tombales du royaume coréen de Koguryŏ*, traduit du coréen par Han Sang-cheol, Kim Seoung-hee et Stéphane Lavauzelle, revu par Li Hong, Hollym, 2005, 488.
- 46- Foulk, T. Griffith ; Sharf, Robert M., « On the Ritual use of Ch'an Portraiture in Medieval China », *Cahier d'Extrême – Asie*, 1993, 149-210.
- 47- Horlyck, Charlotte, « The Eternal Link : Grave Goods of the Koryŏ Kingdom (918–1392 ce) », *ARS Orientalis* 44, Washington D.C., 2014, 156-179.
- 48- Lee, Soyoung et Denise, Patry Leidy, *Silla : Korea's Golden Kingdome*, Metropolitan Museum of Art, 2013, 219.

En langue coréenne :

- 49- Chang, Kyŏnghŭi (장경희), *Koryŏ Wangnŭng 고려왕릉* [Les tombes royales du Koryŏ], Yemaek The design company, YEMAC, Seoul, 2013, p. 183.

- 50- Ch'ae, Kūmsök (채금석), Kim Ŭngyŏng (김은경), « Koryŏsitaē hoehwa-rŭl t'ongh'an poksik hyŏngt'ae yŏngu – Song Yuan-gwaŭi pigyo » 고려시대 회화를 통한 복식 형태 연구 -송·원과의 비교- [Recherche sur les formes de costumes à travers les peintures de l'époque Koryŏ- Comparaison avec les Song et les Yuan], Journal of the Korean Society of Clothing and Textiles, Vol. 40, No. 6, 2016, p.151-167.
- 51- Chŏng, Pyŏngmo (정병모), « Kongmin Wangrŭng-ŭi pyŏghwa-e taehan koch'al » 공민왕릉의 벽화에 대한 고찰 [Etude sur les peintures murales de la tombe du roi Kongmin], Han'guk pulgyo misulsa hakhoe 한국불교미술사학회, n°17, 2001, 77-96.
- 52- Kim, Yŏngcho (김영조), *Haru haru-ga chanch'irose : Uri munhwa-wa seship'ungsok-ŭro arabonŭn 365il* 하루 하루가 잔치로세 : 우리 문화와 세시풍속으로 알아보는 365 일 [Chaque jour est une célébration : Examiner notre culture et nos coutumes saisonnières en 365 jours], Inmul-gwa Sasangsa, Seoul, 2011, p. 544.
- 53- Kwŏn, Tukyū (권두규), « Koryŏshidaē nŭngho kijae yangshik-gwa suyŏ kijun » 高麗時代 陵號 記載 樣式과 授與 基準 [Critère d'octroi et méthode d'enregistrement des noms donnés aux tombes royales de la période du Koryŏ], Han'guk Chungse Kogo Hak'oe Korea Middle Ages Archaeological Society, 2017.6, p. 107-138.
- 54- Song, Kyŏngnok (송경록), *Kaesŏng iyagi* 개성이야기 [Histoire/Récit de Kaesŏng], Purŭnsup 푸른숲, Paju, 2000, p. 278.
- 55- Pae, Hanch'ŏl (배한철), *Ŏlgul, saram-gwa yŏksa-rŭl kirok'ada* 얼굴, 사람과 역사를 기록하다 [Le visage, archiver les personnages et l'histoire], Saenggŏkchŏnggŏjang, Seoul, 2016, p. 383.
- 56- Yi, Sŏnok (이선옥), « Han'guk kŭndaehoehwae p'yohyŏndoen pubu imiji » 한국 근대회화에 표현된 부부(夫婦) 이미지 [Les images de couples représentées dans des peintures coréennes modernes], 2008, p.177-209.

Webographie

Les sites suivants ont été utilisés pour la recherche dans les sources primaires (base de données). Les recherches se sont effectuées majoritairement par mots-clés.

- db.history.go.kr (Database of the National Institute of Korea history) – KRS, KRSCY
- db.itkc.co.kr (DB of Korean classics) – *Tongsa Kangmok*
- sillok.history.go.kr (The Annals of the Chosŏn Dynasty)
- <https://zh.wikisource.org/wiki/%E5%85%83%E5%8F%B2> – YS
- <https://zh.wikisource.org/wiki/%E6%96%B0%E5%85%83%E5%8F%B2> – SYS, [La nouvelle histoire des Yuan] 新元史

Sources secondaires

- 57- *Age of the Great Khan: Pluralism in Chinese Art and Culture under the Mongols*, Musée national du Palais à Taipei, 2016
(<https://theme.npm.edu.tw/khan/content.aspx?sNo=02009114&lang=2>); consulté pour la dernière fois : 01/07/2019.
- 58- Cui Yinqiu, Song Li, Wei Dong et al., Identification of kinship and occupant status in Mongolian noble burials of the Yuan Dynasty through a multidisciplinary approach.370. *Phil. Trans. R. Soc. B* : <http://doi.org/10.1098/rstb.2013.0378> ; consulté pour la dernière fois : 14/07/2019.
- 59- Lkhagvasuren, Gavaachimed; Shin, Heejin et al., *Molecular Genealogy of a Mongol Queen's Family and Her Possible Kinship with Genghis Khan*, 2016
(<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0161622>); consulté pour la dernière fois : 01/07/2019.
- 60- Olivier, Henry, II. *Le mort et sa tombe : analyse culturelle, phénomène identitaire* In : *Considérer la mort : de la protection des tombes dans l'antiquité à leur conservation aujourd'hui* [en ligne], Istanbul : Institut français d'études anatoliennes, 2003 (consulté pour la dernière fois le 25 février 2019).
- 61- Site web du Bureau des biens culturels (文化財廳) : <http://www.cha.go.kr> ; consulté pour la dernière fois : 27/06/2019.

- 62- Histoire de l'art, Méthodologie de Thomas Greiss :
<http://www.histoiredelart.net/dossiers/analyse-de-l-image-10.html> ; consulté pour la dernière fois : 04/07/2019.
- 63- Site web du Musée du Kyōnggi : musenet.ggcf.kr ; consulté pour la dernière fois : 27/06/2019.
- 64- Site de l'Institut de recherche national de l'Héritage Culturel :
<https://portal.nrich.go.kr> ; consulté pour la dernière fois : 14/07/2019.
- 65- Site web de l'UNESCO : <https://whc.unesco.org/fr/list/1278> ; consulté pour la dernière fois : 06/07/2019.

Documentaires et programmes (en coréen)

- 66- KBS - *Shinhwa-ga toen sarang* 신화가 된 사랑 [Un amour devenu mythique], 공민왕과 노국공주 45 minutes, 2008.
- 67- KBS – *Yōksa Journal Kū nal* 역사저널그날 (The Day, History Journal), 45-50 minutes :
Episodes **139** (11 septembre 2016 : 쿠빌라이와 원종의 만남 고려의 운명을 바꾸다) ; **143** (9 octobre 2016 : 충렬왕이 몽골 공주와 혼인하다) ; **144** (16 octobre 2016 : 충선왕이 아버지의 왕위를 빼앗다) ; **145** (23 octobre 2016 : 기황후, 공민왕을 세우다).

Annexes

Listes des annexes

Annexe 1 : Traduction de la Biographie de la Reine Noguk (KRS 89, 25a-33b)

Annexe 2 : Tableau Biographies des Reines originaires des Yuan

Annexe 3 : Généalogie reconstituée de la famille impériale des Yuan et de ses liens avec la famille royale des Wang

Annexe 4 : Carte sur l'Empire mongol de Chine

Annexe 5 : Carte sur le site historique de Kaesŏng

Annexe 6 : Sources et crédits photographiques

Annexe 1 : Traduction et texte original de la Biographie de la Reine Noguk (KRS 89, 25a-33b)

La Grande Princesse impériale Aînée Hwiüi Noguk²⁴⁵, de nom mongol Botasiri (寶塔失里), est la fille du roi Wei (魏王 ; ?-1324) de la famille impériale. Quand le roi Kongmin séjournait chez les Yuan, elle le rencontra [puis l'épousa] à la cour du Nord (北庭), [ainsi] la cour des Yuan l'éleva au titre de Princesse Sūngüi (承懿公主). Quand le roi fut intronisé, elle se rendit à ses côtés au royaume du Koryō. On lui octroya une Cour qui fut nommée Sugong 肅雍府 (2.10). La première année de son règne (1352), le roi voulut effectuer en personne un rite d'ablution (裸) dans la Grande salle (大室), mais la reine ordonna²⁴⁶ (勅) aux serviteurs royaux : "Si vous accompagner le roi pour vous rendre au Temple des ancêtres de la dynastie, je vous le compterai comme faute" ; à cause de cela, le roi ne put s'y rendre (1.15).

La 5^e année [du règne du roi Kongmin] (1356), le roi se rendit au monastère de Pong'ün²⁴⁷ (奉恩寺) pour écouter l'explication du Dharma du moine Pohō (普虛 ; 1301-1382). La reine suivit la Reine Mère Myōngdök²⁴⁸ (明德太后), il y avait une telle foule qu'on ne pouvait distinguer les servantes des moines. Le roi invita Pohō au palais ce qui ravit la reine et la reine mère qui en furent tout émues. La reine lui offrit des cadeaux précieux : thé, fruits 茶果, des objets tels que des plateaux en Vaidurya 瑠璃 et des cuillères en agate 瑪瑙.

La 8^e année (1359), les conseillers d'État dirent à la reine : "le roi fut intronisé il y a neuf ans de cela, mais il n'a pas encore d'héritier. Veuillez accepter que le roi ait une autre épouse". La reine accepta. Le roi épousa la Reine Hye (惠妃), fille de Yi Chehyōn (李齊賢) contre son grés, la reine le regretta également et de ce fait ne se sustenta plus. Les femmes et domestiques du palais, en prétextant cela, calomnièrent la reine. Finalement, la reine devint jalouse.

²⁴⁵ DOTIC, n°

²⁴⁶ *ch'ik* 勅. D'après le KRS, ce terme fut utilisé une centaine de fois, généralement émis par l'empereur du Grand Pays. Les seules exceptions existantes concernent l'utilisation de ce terme par des souverains du Koryō, il n'y a donc aucune reine qui en émit.

²⁴⁷ KRS 2, 27a (951) : Monastère qui se trouvait au sud de Kaesōng, construit en 951 par le roi Kwangjong (光宗 ; r. 949-975).

²⁴⁸ Mère de Kongmin.

La 10^e année (1361), devant l'avancée des Turbans Rouges, le couple royal fuit vers le sud. Lorsqu'ils firent halte, la reine abandonna son palanquin (輦) pour un cheval. Tous ceux qui assistaient à ce spectacle affligé étaient en larmes. L'année suivante (1363), à la suite d'une révolte au monastère de Hŭngwang (興王寺), le roi entra dans une des chambres secrètes de la reine mère et se cacha sous une couverture. La reine bloqua la porte en s'asseyant devant. La révolte se calmant, le roi sortit enfin de la chambre.

À la deuxième lune de la quatorzième année (1365), comme la reine allait accoucher, le roi amnistia toutes les fautes de deuxième degré (二罪). Quand la santé de la reine s'aggrava à cause de difficultés liées à la grossesse, le roi ordonna des prières dans les sanctuaires bouddhiques (佛宇) et les temples des esprits (locaux) (神祠), et il amnistia les fautes de premier degré (一罪). Le roi brûla de l'encens, se mit en posture de méditation et ne quitta pas un seul instant la reine qui s'éteignit peu de temps après. Le roi, plongé dans le chagrin et la peine, ne savait que faire. Un de ses conseillers, Ch'oe Yŏng (崔瑩), suggéra alors que le roi déménagea dans un autre palais, ce à quoi le roi lui répondit : « J'ai promis à la reine de ne pas faire cela, donc je ne puis me réfugier dans un autre palais à ma guise. ». Il ordonna à Wang Pongmyŏng (王福命) de se charger des funérailles de la reine et il interrompit les audiences royales (輟朝) [pour raison de deuil] pendant trois jours. Tous les fonctionnaires (civils et militaires) portés des bonnets de soie noire plissée (玄冠) et des vêtements blancs de deuil (素服). Le roi mit en place quatre Conseils (都監) : Conseil provisoire pour le pavillon mortuaire (殯殿都監), Conseil provisoire pour les funérailles d'Etat (國葬都監), Conseil provisoire pour la construction de la tombe (造墓都監) et le Conseil provisoire pour les prières (齋都監) auxquels il attribua : des grands recteurs (判事), des envoyés (使), des seconds médiateurs (副使), des secrétaires généraux (判官) et des secrétaires (錄事). Puis il fit [de même] avec treize sous-conseils de type *saek*²⁴⁹ (色) pour pourvoir aux funérailles. Le roi ordonna à plusieurs fonctionnaires de préparer les offrandes rituelles, et parmi eux celui qui proposa le vase de rituel purifié (豐潔) reçut un prix. Ainsi, ils se disputèrent en allant toujours plus loin [dans les dépenses], il eut même des fonctionnaires en difficulté financière qui s'endettaient.

²⁴⁹山所・靈飯法・威儀・喪帷・輜車・祭器・喪服・返魂・服玩小造・棺槨・墓室・鋪陳・眞影

Le roi, qui pratiquait déjà les enseignements du Bouddha, développa largement [ses connaissances] sur le bouddhisme. Tous les sept jours, le roi ordonna à plusieurs moines de psalmodier (梵唄) en suivant le char funéraire portant les habits de la reine défunte, depuis le pavillon à la porte du monastère²⁵⁰ ; un rideau recouvrait le char et le bruit de gong et de tambour [monta jusqu'au] ciel. De plus, la Salle du Bouddha fut ornée de trésors, de soies empilées étalées de toute part, ce qui éblouit les yeux de ceux qui voyaient [cette scène]. De tous côtés, les moines entendants en débattirent. Le roi envoya le fonctionnaire Yang Paekan (楊伯顔) chez les Yuan pour les informer du décès [de la reine]. La 4^e lune, le jour *imjin* (壬辰), la reine fut inhumée dans la Tombe Chǒng et plusieurs sujets l'augmentèrent du titre posthume d'Indök Kongmyǒng Chaye Sōnan Wangtaehu (仁德恭明慈睿宣安王太后). Alors que l'on s'apprêtait à procéder à l'inhumation [de la reine], le roi ordonna de faire le dessin de l'ordre de succession des insignes des gardes (儀衛) ainsi que des normes de construction de la 'sépulture de montagne' puis, le regardant, il ne put s'empêcher de retenir des larmes. Les offices du deuil reprenaient les précédents en vigueur pour la reine Cheguk, [si bien que] le luxe extrême employé assécha, les réserves de la Maison royale. Troublé par les paroles de Bouddha, le roi voulut incinérer [le corps de la reine], mais le Grand Conseiller (侍中) Yu Tak (柳濯) lui dit que ce n'était pas permis, (si bien qu')il renonça finalement. Le roi peignit de ses propres mains le portrait de la reine auquel il faisait face de jour comme de nuit, il pleurait de tristesse [devant ce portrait même] pendant les repas. Pendant trois ans, il ne mangea de *panch'an* de viande. Il ordonna aux dignitaires de la cour (朝臣) de se rendre à la tombe [de la reine] pour se prosterner comme le faisait le personnel du pavillon des cérémonies (閣門) dans leur rite.

La 15^e année du règne (1366), les corvées de la Tombe Chǒng (firent) de grandes coupes (de sorte) que les arbres de la tombe Tōk²⁵¹ (德陵) furent presque entièrement décimés pour construire un temple bouddhique (*chaegung* 齋宮). Ceux qui gardaient la tombe n'osèrent pas l'empêcher²⁵². Des centaines d'hommes ne pouvaient tirer qu'un seul arbre, si bien qu'ils ne pouvaient avancer. Les gémissements faisaient vibrer la terre, sans

²⁵⁰ Le monastère en question n'est pas indiqué, mais peut-être est-ce le monastère Unam qui se situe près de la tombe de la reine.

²⁵¹ Tombe du roi Ch'ungsōn (忠宣王 ; r. 1298,1308-1313) dont le site n'a pas été identifié à ce jour.

²⁵² KRS 41, 10b (1366.5.12).

interruption, jour et nuit. Les cadavres des bœufs s'entassaient constamment sur [le bord de] la route.

La 16^e année (1367), la cour des Yuan envoya un émissaire pour donner le titre posthume de *Noguk Hwi Ik Taejang Kongju* (魯國徽翼大長公主) à la reine. . Le roi se rendit au Pavillon de l'âme (魂殿) (de la reine) pour informer de la faveur de l'Empereur (錫命) et il fit un sacrifice dédié à tous les ancêtres de la lignée²⁵³ (大享), puis il fit jouer le nouveau morceau du l'Ecole de musique (教坊).

Le roi s'assit en face du portrait de la Princesse (impériale) et mangea comme si elle était présente. Après cela, il se rendit à la Tombe Chǒng (正陵) pour l'inspecter et se promener. Envahi de tristes pensées, il retourna au bâtiment Chǒngja²⁵⁴ où il joua de la musique et but. Quelques temps plus tard, il ordonna que l'on changea le titre posthume de la reine, Yi Inbok (李仁復) et Yi Saek (李穡) changèrent finalement [le titre posthume de la reine en] Hwiüi et le firent savoir au roi qui accepta.

La 19^e année, le roi organisa un système de garde de la tombe et il alloua des terres cultivables et des esclaves au monastère d'Unam (雲岩寺). Le roi avec un groupe de fonctionnaires firent ensemble le serment (suivant) :

« Au sein du royaume et de la maison, il n'y a rien de plus important qu'une épouse, et a fortiori, on ne peut oublier l'affable/bienveillant soutien de [mon] épouse. À bien y penser, la bonne réputation de la Princesse impériale Indök Kongmyōng Chaye Sōnan Hwiüi Noguk (仁德恭明慈睿宣安徽懿魯國大長公主) de la branche de la famille impériale retentit jusqu'aux parents de l'Empereur. Suivant le rite du ch'inyōng (親迎), elle vint dans notre royaume en tant qu'épouse. Quand j'étais dans ma demeure à Yōngyōng (燕京) [avant d'être intronisé], nous étions déjà unis face aux joies et malheurs. [Puis] quand nous sommes retournés à l'Est [au Koryō], nous sommes parvenus à arrêter deux désastreuses révoltes. En 1361, quand des brigands malicieux ont envahi la capitale, nous avons fui au sud, et elle m'aida à remettre les choses en place. Puis, en 1363, lors du soulèvement soudain au monastère Hūngwang (興王寺), elle a arrêté un brigand dans les parages [de ma cachette] en bloquant [la porte] avec son corps. De plus, ces cruels cherchèrent à dérober le sceau de l'Etat (國璽), mais elle put le sortir de façon admirable

²⁵³ Traduction Grand Ricci.

²⁵⁴ Bâtiment à la forme du caractère *chǒng* (丁字) à côté du monticule d'une tombe.

et le fit cacher et protéger. Elle amena notre royaume à son état actuel. Son mérite (功) ne cède en rien à un ‘homme en armure’²⁵⁵ (提甲). Elle était douce, respectueuse et attentive, suivant bien les règles en tant qu’épouse. Elle était affectueuse et bienveillante et elle montra un bon exemple en tant que mère [du royaume]. Nous nous portions de l’attention mutuellement et nous avons construit beaucoup de choses en protégeant coûte que coûte le royaume (宗社). Cependant, au dernier mois de sa grossesse, sa santé finit par s’endommager [et elle en mourut], ces paroles le prouvent la douleur n’en peut être que plus profonde. Le Grand Pays lui a conféré le titre posthume de Hwiüi Noguk Taejang Kongju (徽懿魯國大長公主) et des sujets lui donnèrent le titre posthume de Chayesönan (慈睿宣安). Elle fut enterrée au pied est du monastère Unam (雲岩寺 ou 雲巖寺) et sa tombe fut appelée la tombe Chöng (正陵). Le lieu accueillant la tablette ancestrale fut construit au sein des murailles et fut appelée le pavillon Inhüi (仁熙殿). Conformément aux législations complétées depuis T’aejo que l’on admire, je promets de glorifier [le royaume] et de m’employer entièrement à cela. Ainsi, je souhaite qu’avec tous mes sujets, nous fissions ce serment au pavillon Inhüi. Nous avons exécuté la « cérémonie bouddhique des Mille mains » (千手道場) à laquelle nous rattachons différents greniers et palais contenant en leur sein des trésors (庫). Puis, nous avons distribué 15 293 objets en coton à travers le royaume, objets qu’elle avait utilisé. Nous récoltons [également] les dons par rapport au revenu de chacun. [...] Nous faisons don de 2 240 parcelles de terre et 46 esclaves au monastère Unam pour assurer les cérémonies de prières pour le « bonheur post mortem » (冥福) [de la reine dans ce monastère]. Nous plaçons 114 gardiens de la tombe et cette promesse ne changera pas. Le Ciel du Bouddha se trouve au-dessus et le royaume se trouve en dessous. A présent, ceux qui ont prêté ensemble serment ainsi que rois et sujets des générations suivantes qui ne le respecterait pas, ou toute personne qui y porterait atteinte ou l’utiliserait frauduleusement, l’esprit les tuera ».

²⁵⁵ Serment dans la Biographie de la Reine Noguk : 比功提甲，亦無忝焉。

恭愍王。徽懿魯國大長公主寶塔失里，元宗室魏王之女。王在元，親迎于北庭，元封承懿公主。王即位，與之東還，置府曰肅雍。元年，王欲躬裸大室，公主勅王侍臣曰，“若等待王，詣太廟，則吾必罪之。”由是，王不得行。

五年，王幸奉恩寺，聽僧普虛說法。公主從太后繼至，侍女・僧徒，雜選無別。王又邀普虛于內殿，公主・太后，喜泣下霑襟，親侑茶果，公主施瑠璃盤・瑪瑙匙等物。

八年，宰相白公主曰，“王即位九年，未有太子，願選良家女充後宮。”公主許之。乃納李齊賢女爲妃，寔非王意，公主復悔之，不進膳。於是，閹豎女謁，讒謗百端，公主遂有妬志。

十年，避紅賊，從王南幸。事出倉卒，去輦而馬，見者皆泣下。明年，興王之變，王入太后密室，蒙毯而匿，公主坐當其戶，亂定王乃出。

十四年二月，王以公主有身彌月，赦二罪以下。及難產病劇，令有司禱于佛宇・神祠，又赦一罪。王焚香端坐，暫不離側，公主尋薨。王悲慟，不知所爲，贊成事崔瑩，請移御他宮，王曰，“吾與公主，約不如是，不可遠避他處，以圖自便。”命王福命主喪事，輟朝三日，百官玄冠素服。設殯殿・國葬・造墓・齋四都監，各置判事・使・副使・判官・錄事。又設山所・靈飯法・威儀・喪帷・輜車・祭器・喪服・返魂・服玩小造・棺槨・墓室・鋪陳・眞影等十三色，各置別監，以供喪事。令諸司設奠，賞其豐潔者，於是，爭務華侈，至有稱貸以辦者。王素信釋教，至是大張佛事。

每七日，令群僧梵唄，隨魂輿，自殯殿至寺門，幡幢蔽路，鐃鼓喧天。或以錦繡，蒙其佛宇，金銀彩帛，羅列左右，觀者眩眼。遠近諸僧，聞者皆爭赴。遣密直副使楊伯顏，如元告喪。四月壬辰，葬正陵，群臣上號曰，仁德恭明慈睿宣安王太后。將葬，王命畫儀衛次第・山陵制度，觀之不覺涕泗。喪事依齊國大長公主例，窮奢極侈，以此府庫虛竭。王惑浮屠說，欲火葬，侍中柳濯不可，乃止。王手寫公主眞，日夜對食悲泣，三年不進肉膳。令朝臣除拜及出使者，皆詣陵下，如閤門行禮。

十五年，大起公主影殿于王輪寺之東南，令百官輦木石，數百夫挽一木，尚不能進。‘呼耶!’聲動天地，晝夜不絕，牛死者相繼于道。

十六年，元遣前遼陽理問忽都帖木兒，賜公主謚曰，魯國徽翼大長公主。王幸魂殿，告錫命，設大享，教坊奏新撰樂詞。

王坐對公主真，侑食如平生。後又幸正陵，巡視塋域，徘徊悲思，御丁字閣，奏胡歌獻酬。尋命改公主謚，李仁復·李穡，遂改徽懿以聞，從之。

十九年，置守陵戶，納土田·臧獲于雲岩寺。王與群臣同盟曰，“有國有家，配匹莫重，矧茲內助之賢，宜在不忘。惟仁德恭明慈睿宣安徽懿魯國大長公主，分派天潢，連芳戚畹，禮從親迎，來嬪我家。潛邸燕京，既同甘苦，迨及東旋，再定禍亂。辛丑妖賊犯京，播遷于南，贊成克復，癸卯興王倉猝之變，賊在跬步，橫身障蔽。又其兇謀，攘竊國璽，乃能出奇，密令收護，俾我國家，式至今日，比功提甲，亦無忝焉。溫恭小心，循蹈婦則，慈祥惠愛，克著母儀。儆戒相成，多所匡救。是宜終始，共守宗祧。乃以彌月之辰，竟殞厥身。

興言及此，痛楚尤深。上國贈徽懿魯國大長公主之號，群臣獻慈睿宣安之謚。葬于雲岩寺東麓，號曰正陵，神御之所在城中者曰仁熙。仰稽太祖以來，歷代成規，增益光大，期盡予心。肆與群臣，同發誓願，於仁熙殿。

立千手道場，又以德泉庫·寶源庫·延德宮·永和宮·永福宮·永興宮屬之，以備供用。又於寶源庫，別置解典庫。又將宮中所御之物，

買布一萬五千二百九十三匹，分給州郡，隨本多少以取息。諸道諸色人匠，合納貢布，并委寶源庫收掌。雲岩寺納田二千二百四十結，奴婢四十六口，以資冥福。置陵戶百有十四，期至不替。佛天在上，宗社在下，今我同盟，及後代君臣，不遵此盟，或有侵奪盜用者，神必殛之。”雲岩，元係教宗，今改昌化，屬禪宗，又改光岩。

Annexe 2 : Tableau Biographies des Reines originaires des Yuan

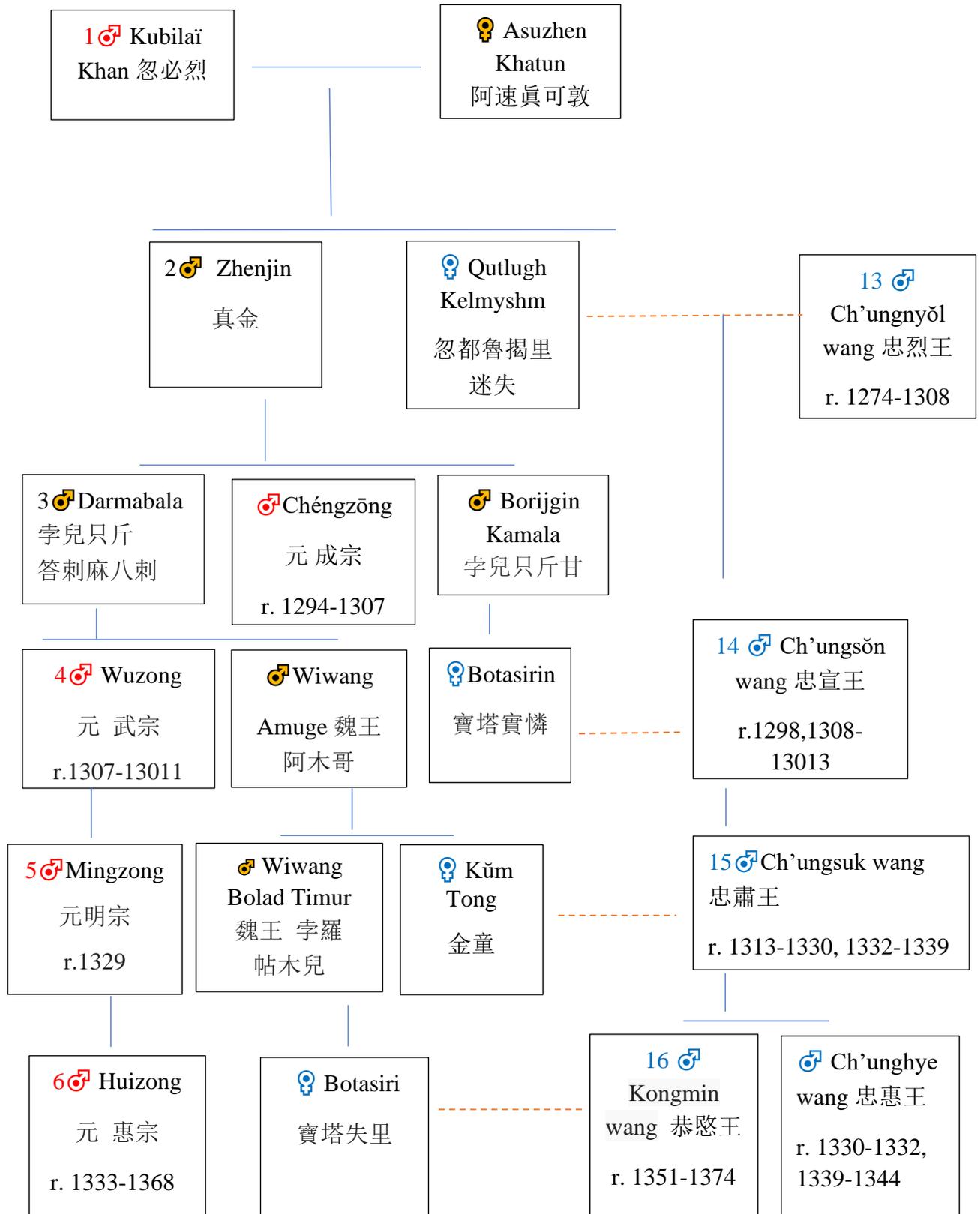
Tableau 1. Analyse des Biographies des huit Reines originaires des Yuan dans le KRS

Reine	Nom mongol	Nb de caract.	Contenu
<i>Cheguk Taejang</i> <i>Kongju</i> 齊國大長公主 1258-1296	Qutlugh Qaimish 忽都魯 揭里迷失	3267	Famille, mariage et agissements : 2678 (dont 2404 sur des actions critiquées) Eloge des Yuan dans le contexte d'octroi de titre : 415 Titres posthumes : 54 Annonce du décès et funérailles : 120
<i>Kyeguk Taejang</i> <i>Kongju</i> 薊國大長公主 ?-1315	Botasirin 寶塔實憐	953	Famille, mariage et agissements : 645 (dont 453 sur des actions critiquées) Titres : 204 Annonce du décès : 104
<i>Ūibi</i> 懿妃 ?-1316	Yisūgjin 也速真	29	Famille et mariage : 16 Annonce du décès : 13
<i>Pokkuk Chang</i> <i>Kongju</i> 濮國長公主 ?-1329	Irinjinbala	228	Famille et mariage : 38 Titres : 33 Annonce et circonstances du décès : 157
<i>Choguk Chang</i> <i>Kongju</i> 曹國長公主 1307-1325		82	Famille, mariage, enfant : 48 Titre : 12 Annonce du décès : 22
<i>Nullyun</i> 訥倫 ?-1329	Nolun		
<i>Kyōnghwa</i> <i>Kongju</i> 慶華公主 ?- 1344	Bayan Qutlu	189	Famille et souffrance : 167 Titre : 14 Annonce du décès : 8
<i>Tōngnyōng</i> <i>Kongju</i> 德寧公主 ?-1375	Irinjinbal	238	Famille, mariage, agissements : 200 Titre : 11 Annonce du décès : 27

<i>Noguk Taejang</i> <i>Kongju</i> 魯國大長公主 ?-1365	Botasiri 寶塔失里	1261	Famille, mariage, agissements : 258 Titre : 98 Serment 盟 : 453 Annonce et circonstances du décès, banquet et tristesse du roi : 452
---	------------------	------	---

La comparaison entre les reine originaires des Yuan met en évidence une relation possible entre le titre nobiliaire des reines et la longueur de leur biographie dans la mesure où cela se vérifie pour les *taejang kongju* (大長公主), « grande princesse impériale aînée » que furent Cheguk, Kyeguk et Noguk. Du point de vue du contenu, les biographies peuvent se décomposer en plusieurs parties principales telles que la biographie proprement dite (informations sur sa famille et ses agissements), les titres octroyés majoritairement par la cour des Yuan et posthumes, et annonce et les circonstances du décès. Certains éléments sont développés par rapport au titre nobiliaire, comme la partie biographique sur les agissements de la reine, et les funérailles des reines. Les Biographies de Cheguk, Kyeguk et celle de Noguk se distinguent donc par leur longueur et leur contenu largement plus développé. Entre ces trois Biographies, il y a également des éléments qui les distinguent. La Biographie de la Reine Noguk se caractérise par sa structure originale. La biographie ne comporte que 258 caractères, tandis que la mention de ses titres posthumes fait un total de 98 caractères. Le reste de la Biographie cite un « serment » *maeng* (盟) du roi Kongmin en 453 caractères, puis mentionne l'attitude et les mesures prises par le roi après la mort de Noguk, sa tristesse et les funérailles en 452 caractères. Cette structure, contenant peu d'informations factuelles proprement biographiques, mais contenant une explication sur les conséquences psychologiques de sa mort sur son époux, est ce qui la différencie des autres Biographies. La structure met en évidence que, dans le KRS la focale est portée sur le couple Kongmin-Noguk, et non la reine individuellement.

Annexe 3 : Généalogie reconstituée de la famille impériale des Yuan et de ses liens avec la famille royale des Wang



Légende de la généalogie reconstituée de la famille impériale

 Empereur des Yuan	 Lien de parenté Vertical : parent – enfant Horizontal : fratrie
 Souverain du Koryō et Gendre des Yuan	
 Princesse impériale, reine du Koryō	
Les chiffres correspondent aux générations dans la dynastie	
 Union matrimoniale Yuan - Koryō	

Annexe 4 : Carte sur l'Empire des Yuan



Figure 18. Carte sur l'Empire des Yuan.

Annexe 5 : Carte sur le site historique de Kaesŏng

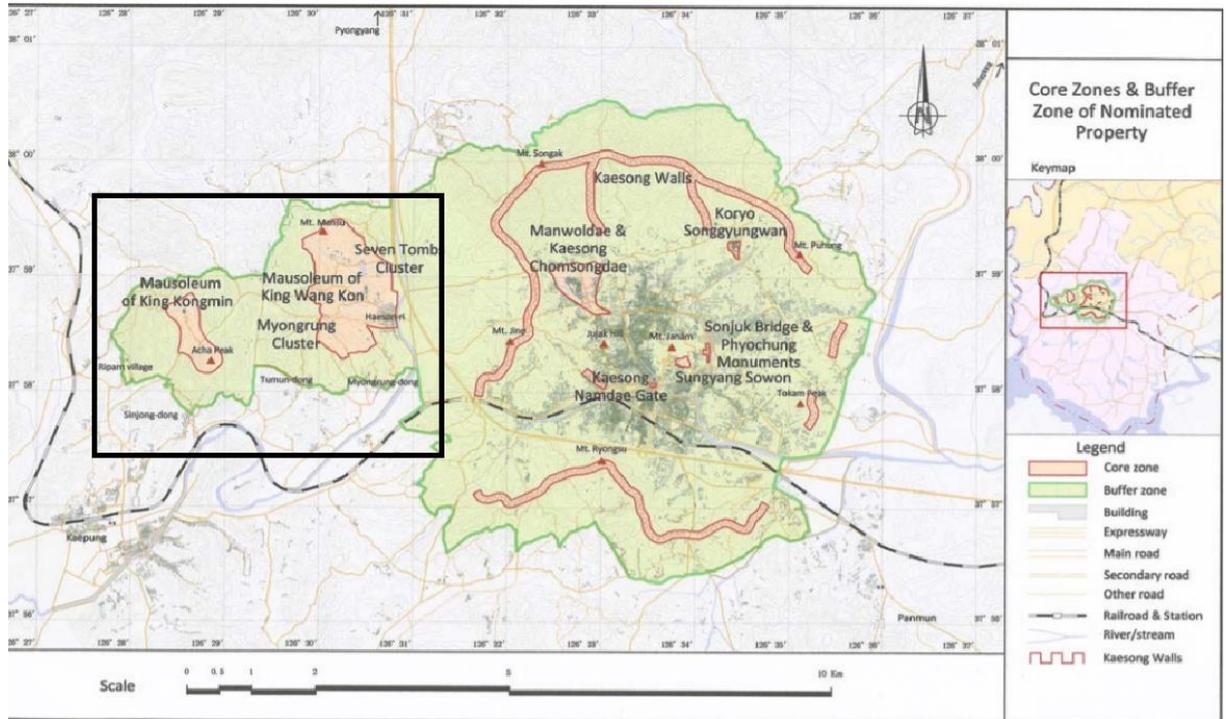


Figure 19. Carte du site historique de Kaesŏng.

Annexe 6 : Sources et crédits photographiques

Figure 1. Tombes jumelles du roi Kongmin et de la reine Noguk. Source : Article de Yi Sünghyön (이승현), publié le 09/08/2009, tongilnews

<http://www.tongilnews.com/news/articleView.html?idxno=103618> ;

Crédit : Rodon Sinmun.

Figure 2. Relevé topographique des tombes jumelles à main levée provenant du rapport de fouilles, *Les tombes du Koryŏ* (高麗諸陵墓), 1916. Source : Rapport sur les vestiges de la péninsule coréenne à l'époque de colonisation japonaise, libre accès par le site du Musée national de Corée :

<https://www.museum.go.kr/modern-history/doc.do?pseq=3104>.

Figure 3. Motifs de nuages, des douze rameaux terrestres, de fleurs de lotus et de vajra sur les panneaux de pierre extérieurs des deux tombes. Source : Site de l'Institut de recherche national de l'Héritage Culturel :

<https://portal.nrich.go.kr/kor/gaesongView.do?menuIdx=701&idx=15>.

Figure 4. Représentations animales entourant les monticules des tombes jumelles.

Source : Site de l'Institut de recherche national de l'Héritage Culturel :

<https://portal.nrich.go.kr/kor/gaesongView.do?menuIdx=701&idx=15>.

Figure 5. Table de pierre (niveau 1), lanterne et lettrés (niveau 2), militaires (niveau 3).

Source : Site de l'Institut de recherche national de l'Héritage Culturel :

<https://portal.nrich.go.kr/kor/gaesongView.do?menuIdx=701&idx=15>.

Figure 6. Représentation des esprits des douze rameaux terrestres dans la chambre funéraire du roi Kongmin. Source : article de Tarjei Næss Skrede, publié le 27/08/2018,

<https://tarjeinskrede.blogspot.com/2018/08/pyongyang-panmunjom-kaesong-arch-of.html> ; Crédit : Tarjei Næss Skrede.

Figure 7. Trou reliant les tombes jumelles présent sur le mur est de la chambre funéraire du roi Kongmin (tombe ouest). Source : Site JjangOu, transcription de l'émission de KBS - Shinhwa-ga toen sarang 신화가 된 사랑 [Un amour devenu mythique],

공민왕과 노국공주, 45 minutes, 2008 :

<http://fun.jjangOu.com/chalkadak/view?db=160&no=80248> (22/05/2011).

Figure 8. Les tombes jumelles de la reine Inhyŏn et du roi Sukchong. Source : royaltombs.cha.go.kr.

Figure 9. Portrait du roi Kongmin dans le monastère de Hwajang (Kyŏnggi, kun de Changdan). Source : Pae Hanchol (2016), p. 128.

Figure 10. Portrait 1 (P1) du couple Kongmin-Noguk, Temple des ancêtres des Yi, Chongmyo. Source : emuseum.go.kr.

Figure 11. Portrait 2 (P2) du couple Noguk-Kongmin, Musée du Kyŏnggi. Source : emuseum.go.kr.

Figure 12 et 13. Portraits d'Impératrices des Yuan. Source : Site internet du Musée national du Palais à Taipei : « Age of the Great Khan: Pluralism in Chinese Art and Culture under the Mongols » (2016) :

<https://theme.npm.edu.tw/khan/index.aspx?lang=2>.

Figure 14. Représentation de Wu Zetian datant du XVIIIe siècle. Source : British Library, *An 18th century album of portraits of 86 emperors of China, with Chinese historical notes*.

Figure 15. Portrait de famille, peinture murale d'une tombe, Chifeng (Ulan-Kade, 赤峰市), en Mongolie intérieure. Source : Blog chinois

http://blog.sina.com.cn/s/blog_bbe45caa0102x258.html.

Figure 16. Pak Yŏn et sa femme (Centre national Gugak), 53 cm X 99 cm. Source : yonhap news, publié le 13/08/2010

<https://www.yna.co.kr/view/AKR20100712215700064> ; Crédit : Centre National de Musique de Corée (國立國樂院 ; Kungnip Kugagwŏn), centre des arts du spectacle traditionnels à Séoul.

Figure 17. Portrait d'un couple impérial, 126,3 cm X 95,7 cm. Source : blog naver, publié en janvier 2019 : <https://m.blog.naver.com/1006hjy/221425490970>.

Figure 18. Carte sur l'Empire des Yuan. Source : chinahighlights.com.

Figure 19. Carte du site historique de Kaesŏng. Source : site de l'UNESCO, 2013, *Historic Monuments and Sites in Kaesong - maps of inscribed property*, p.4 :

https://whc.unesco.org/en/list/1278/multiple=1&unique_number=1878.

Table des illustrations

Figure 1. Tombes jumelles du roi Kongmin et de la reine Noguk.....	12
Figure 2. Relevé topographique des tombes jumelles à main levée provenant du rapport de fouilles, Les tombes du Koryŏ (高麗諸陵墓), 1916.....	17
Figure 3. Motifs de nuages, des douze rameaux terrestres, de fleurs de lotus et de vajra sur les panneaux de pierre extérieurs (myŏnsŏk 面石) des deux tombes.....	18
Figure 4. Représentations animales (moutons et tigres) entourant les monticules des tombes jumelles.	19
Figure 5. Table de pierre (niveau 1), lanterne et lettrés (niveau 2), militaires (niveau 3).	20
Figure 6. Représentation des esprits des douze rameaux terrestres dans la chambre funéraire du roi Kongmin.	21
Figure 7. Trou reliant les tombes jumelles présent sur le mur est de la chambre funéraire du roi Kongmin (tombe ouest).	23
Figure 8. Les tombes jumelles Myŏng (明陵) de la reine Inhyŏn et du roi Sukchong.....	29
Figure 9. Portrait du roi Kongmin dans le monastère de Hwajang 華藏寺 (Kyŏnggi, kun de Changdan).....	43
Figure 10. Figure 10. Portrait 1 (P1) du couple Kongmin-Noguk, Temple des ancêtres des Yi, Chongmyo.	46
Figure 11. Portrait 2 (P2) du couple Noguk-Kongmin, Musée du Kyŏnggi.	48
Figure 12. Impératrice Ki (奇皇后 ; 1315-1369).	50
Figure 13 . Khatun Chabi représentée à titre posthume par Anige.....	50
Figure 14. Représentation de Wu Zetian datant du XVIIIe siècle.	51
Figure 15. Portrait de famille, peinture murale d'une tombe, Chifeng (Ulan-Kade, 赤峰市), en Mongolie intérieure.	54
Figure 16. Pak Yŏn et sa femme (Centre national Gugak), 53 cm X 99 cm.	56
Figure 17. Portrait d'un couple impérial, 126,3 cm X 95,7 cm.	78
Figure 18. Carte sur l'Empire des Yuan.....	106
Figure 19. Carte du site historique de Kaesŏng.	107

Table des matières

Remerciements.....	1
Sommaire	2
Avertissement	3
Introduction.....	5
I- Le roi Kongmin et la reine Noguk : un couple représenté par diverses sources.....	8
I.1. Les tombes jumelles du couple royal datant du XIVe siècle.....	9
I.1.1. Description et analyse d'un mausolée extraordinaire : entre continuité et rupture d'architectures funéraires antérieures.....	9
I.1.2. Des tombes jumelles uniques, sans équivalent dans la péninsule coréenne et au-delà.....	25
I.2. Portrait du couple royal dans l'histoire officielle du Koryŏ compilée au XVe siècle	31
I.2.1. Un couple uni face aux tensions politiques	31
I.2.2. Mérite d'épouse et non de mère : l'absence d'héritier	35
I.2.3. La dépression de Kongmin consécutive au deuil de Noguk comme clé de lecture inédite de l'histoire officielle	38
I.3. Portraits du couple royal dans la peinture rituelle du Chosŏn (XVIIe ou XVIIIe siècle ?)	41
I.3.1. Deux portraits atypiques d'un couple : la continuité des codes iconographiques préexistants	42
I.3.2. Les représentations de couples dans un même portrait : un leitmotiv des Yuan, une renaissance sous les Yi	52
II- Tentative d'interprétation historique des représentations du couple royal	58
II.1. Union matrimoniale avec le Grand Pays : une relation fondamentalement inégalitaire	58
II.1.1. La position inédite des Princesses impériales dans leur nouveau royaume et dans leur couple	59
II.1.2. Rois coréens ou mongols ? Une double identité... ..	62
II.2. La représentation d'un souverain du Koryŏ à l'égal d'une princesse impériale : un égalitarisme fabriqué.....	67
II.2.1. Une égalité construite au sein du couple malgré la différence de rang nobiliaire	67
II.2.2. L'égalité au sein du couple : comme expression de reconnaissance du mérite de la reine.....	72

II.3. La représentation posthume idéalisant un couple du Koryŏ : un modèle du point de vue du mérite et de la fidélité.....	76
II.3.1. La métaphore imagée du couple impérial : une réponse aux mérites du couple Kongmin-Noguk	76
II.3.2. L'identification du couple Kongmin-Noguk à un couple impérial : une volonté de créer un modèle ?	79
Conclusion	82
Bibliographie	85
Annexes	94
Listes des annexes.....	94
Annexe 1 : Traduction et texte original de la Biographie de la Reine Noguk (KRS 89, 25a-33b).....	95
Annexe 2 : Tableau Biographies des Reines originaires des Yuan	102
Annexe 3 : Généalogie reconstituée de la famille impériale des Yuan et de ses liens avec la famille royale des Wang	104
Annexe 4 : Carte sur l'Empire des Yuan	106
Annexe 5 : Carte sur le site historique de Kaesŏng	107
Annexe 6 : Sources et crédits photographiques	108
Table des illustrations	110
Table des matières	111